

à l'incognition de différentes rues
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Resolu Approuvé par M. le Commissaire Vallée il est
De résommer au Conseil le vote de l'adite
somme pour les fins ci-dessus.

32810. Soumis un rapport du département en Loi con-
cernant la demande de la Compagnie Canadienne
Tub & Iron, pour l'établissement d'une voie
d'évitement à travers la rue Saint-Patrice.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Resolu Approuvé par M. le Commissaire Aniey il est
De notifier la Compagnie Canadienne Tub & Iron
qu'une demande doit être faite à la Commission
du Chemin de Fer, pour l'émission d'une or-
donnance autorisant la construction, le maintien
et l'opération de cette voie d'évitement, et que la
Cité ne s'opposera pas à une demande pour
l'émission d'une ordonnance autorisant la
construction, le maintien et l'opération de cette voie
d'évitement et signifie à la dite personne que la
demande pour l'émission de telle ordonnance
stipule que l'ordonnance sera émise sous les
conditions suivantes, imposées à la compagnie
savoir:

1^o Que l'adite voie d'évitement sera construite, mainte-
nue et opérée suivant le plan annexé à l'adite
demande;

2^o Que l'espace sur la rue et les trottoirs et sur
une largeur de 18 pouces, en dehors de chaque voie
sera tenu en bon état de réparation et en bon
état;

3^o Qu'il ne sera permis à aucun char de stationner
sur l'adite voie d'évitement, établie sur la rue.

4^o Que la Cité de Montréal sera indemniée et tenu
indemne contre toute perte, frais, dommages, ou dépenses
auxquels elle pourrait être soumise ou pourrait souf-
frir à cause de la construction, du maintien, ou de l'opération

de l'adite voie d'évitement.

5^o Que sur réception d'un avis de 30 jours, donné par écrit
par la dite personne sur un sceau officiel, à cet effet, la voie
d'évitement, le matériel et les accessoires s'y rattachant
seront enlevés de l'adite rue Saint-Patrice, et la
chaussée et les trottoirs de l'adite rue seront remis
dans le même état et dans la même condition
qu'ils étaient au temps où l'adite voie d'évitement
a été construite, à moins que la compagnie obtienne
cette ordonnance, ses successeurs ou ayants-
droit, disposent avant la Commission du Chemin
de Fer, dans les dix jours de la réception dudit
avis, une demande pour l'émission d'une ordon-
nance l'autorisant à continuer l'opération de
l'adite voie d'évitement et obtiennent l'autorisation
de la Commission du Chemin de Fer, après au-
dites, de continuer telle voie d'évitement.

6^o L'adite voie d'évitement sera comptée dans le trou-
ver, à compter de la date de l'ordonnance, en autori-
sant la construction, et dans le cas où telle voie d'é-
vitement ne serait pas comptée dans ledit bilan
de trou-ver, l'ordonnance l'autorisant devien-
dra nulle et de nul effet, et pourvu que l'ordon-
nance qui sera émise par la Commission du Chemin
de Fer impose à la Compagnie autorisée par l'adite
voie d'évitement, ou donneur d'ordonnance, maintenir
et opérer l'adite voie d'évitement, les conditions ci-dessus
mentionnées.

32377. Soumis un rapport de Surintendant du département
de l'Éclairage, concernant l'expropriation et l'en-
lèvement du matériel situé de la Montreal Height Heat.

Resolu Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Approuvé par M. le Commissaire Aniey il est
De référer au département en Loi, pour rapport.

32378. Soumis un rapport du Département en Loi au sujet
de la réclamation de M. Antoni Desautels, auteur

impertinence dans le département des Egruits.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lesté
 Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
 Résolu De visiter la réclamation de M. Desautels, com-
 me n'ayant aucun fondement, et d'informer
 M. Desautels que le Bureau ne peut pas oppo-
 sition de recourir sur la décision qu'il a prise à
 son sujet.

✓ Soumettre un projet de contrat, entre la Cité de
 Montreuil et la Compagnie des Tramways,
 au sujet de l'échange de certains terrains
 etc., en rapport avec le tunnel de la rue
 Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté
 Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
 Résolu Qu'il soit projet de contrat, entre la Compagnie
 des Tramways et la Cité de Montreuil, soit
 envoyé à ladite Compagnie par le Avocat
 de la Cité, en priant ladite Compagnie d'informer
 le Avocat de la Cité si elle est consentante à
 passer un contrat avec la Cité, suivant les
 termes dudit projet de contrat, et que le Avocat
 de la Cité aient ce Bureau après réception
 de la réponse de la Compagnie.

✓ Soumettre un rapport du département en Loi
 au sujet des travaux de réparation de la voie
 du Tramway, sur la rue Notre-Dame, entre
 les rues Colonne et Ma-Cord.

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté
 Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
 Résolu D'informer la Compagnie des Tramways con-
 formément au rapport du département en Loi

33117. ✓ Soumettre un rapport de l'ingénieur-nécemien
 en charge du autor, recommandant de vendre
 deux vieilles voitures automobiles, hors d'usage.
 Sur proposition de M. le Commissaire Lesté.

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
 Résolu De référer au Surintendant des Achats et de

Compagnie
 des
 Tramways

Verbi, pour rapport.

33118.

✓ Soumettre un rapport de l'ingénieur Surintendant
 de la Voie, informant le Bureau que la Compagnie
 des Tramways, en installant une voie
 temporaire, sur la rue Bleury, entre la rue Sher-
 brooke, et l'avenue de Tene, a causé de dommages
 au passage pour un montant de \$ 3,600.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté,
 Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
 Résolu D'ordonner la Compagnie des Tramways d'avoir à répa-
 rer le passage de la rue Bleury, conformément au
 rapport de l'ingénieur Surintendant de la Voie,
 et que si elle ne fait pas exécuter ces travaux, la
 Cité le fera exécuter aux dépens de ladite Compagnie.

M. le Commissaire Ross laisse son siège, et
 M. le Commissaire Villeneuve est appelé à prendre

33119.

✓ Soumettre un rapport du Surintendant des Puits
 en réponse à une communication de M. N. G. G.
 Liguette, au sujet de l'évidement d'un arête,
 au face de sa propriété, rue Saint-André.

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté,
 Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
 Résolu De transmettre copie dudit rapport à M. Liguette.

M. le Commissaire Ross reprend son siège et continue
 à presider.

33127.

✓ Soumettre un rapport du Surintendant, informant le
 Bureau que les cotisations ont été acquies la taxe
 d'affaires réclamé de M. Napobien Jean.
 Sur proposition de M. le Commissaire Anis,
 Approuvé par M. le Commissaire Lesté, il est

Résolu D'informer M. Jean, conformément audit rapport.

33196.

✓ Soumettre un rapport du Surintendant des Marchés
 transmettant la demande de M. J. L. Holland
 qui désire que son bail pour l'ital No 41 du Mar-
 che Bonheur, soit à l'avenir signé au nom

de J. L. Rolland, Cr.
Sur proposition de M. le Commissaire Aney
Approuve par M. le Commissaire Cote, il est
Resolu De faire droit a ladite demande.

32932

Sur un rapport de l'Intendant des
Travaux et de l'Encien, concernant l'en-
seigne-marguise de Gabriel Pariseau
au Saint-Catharines Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.
Approuve par M. le Commissaire Cote, il est
Resolu Que l'on transmette a la Societe d'Administration
Generale copie du dit rapport.

33093

Sur un rapport du Bibliothecaire, recom-
mandant de faire voter un credit additionnel
de \$ 60.00 pour son contingent.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.
Approuve par M. le Commissaire Cote, il est
Resolu De recommander au Conseil aux fins ci-dessus
une somme de \$ 60.00 a titre de meme
le credit vote par le Conseil et jure sans.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuve par M. le Commissaire Cote, il est
Resolu D'approuver les renseignements suivants:

- Voies (Dir. Ouest) Nos. 74-76-77-78-80.
Parcs (Parc Mont Royal) 47-48-49
Imprestes du Batiment 17-18.
Parcs (Parc Lafontaine) 208-209-210-211-212-213-214.
Edifices Municipaux 94-95.
Incineration 72.
Incendies 147-148-149.
Maladies contagieuses 44-45-46-47.
Police 144-145-146-147-147a-148-149.
150-151-153-154-155.
Alarmes 45.
Voies (Dir. Est) 133-134-135.
Aqueduc 476-477-478-479-480-481-482.
483-484-485-486-487-488-489-490.
491-492-493-494-495-496-497.

- Eng. m. (Dir. Ouest) 99-100-101.
Voies (Dessinateur) Hotel de Vill. 4.
do (dir. Nord) 274-275.
do do do 270-275-276-277-278-279-282.
287.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuve par M. le Commissaire Cote, il est
Resolu D'autoriser le Surintendant de l'Achat et de
Vente a acheter de la Compagnie St. Lawrence
Briquet 250,000 briques au prix de \$ 9.52 le mille.

Il est en outre,
Resolu D'autoriser le Surintendant de l'Achat et de
Vente a acheter de la Compagnie National Briquet
au prix de son contrat, savoir \$ 9.52 le mille, la
brique dont la Ville aura besoin jusqu'a la fin de
l'annee.

31851

Sur une communication de M. M. Minault & Sheffer-
son, relatif a la proposition faite de soumettre a
un arbitre, qui sera designe par le Bureau
le règlement de leur réclamation au montant de
\$ 63,040.00 pour dommages et intérêts qu'ils
prétendent avoir soufferts, relativement a l'exécution
d'un contrat pour la construction de la 2ème sec-
tion de l'égout du quartier Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuve par M. le Commissaire Cote, il est
Resolu Que l'on soumette le règlement de cette réclamation a
un arbitre qui agira conjointement avec l'En-
génieur en Chef.
M. le Commissaire Aney - dissident.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuve par M. le Commissaire Cote, il est
Resolu Que M. P. D. St. George soit choisi comme
l'arbitre devant agir avec l'Ingénieur en Chef
dans le règlement de la réclamation de M. M. Mi-
nault & Sheffer-son, pour prétendus dommages
soufferts, en rapport avec l'exécution de leur contrat
pour la construction de la 2ème section de l'égout.

du Quartier Mont. Royal, et que le remuneration de M. St. George soit fixé à \$10.00 pour chaque heure de travail, le compte des honoraires du dit M. St. George étant sujet à vérification par l'Ingénieur en Chef.

Interpellation

M. le Commissaire Villeneuve dévise savoir de Son Honneur le Maire comment il se fait que, malgré l'invitation qui lui a été faite la Ville n'ait pas été représentée officiellement à la célébration du 40ème anniversaire de la fondation de la Société de l'Artisan Canadien Français.

i d'explor

Que dans le but d'anticiper sur ce genre il soit mis de plus son Honneur le Maire de transmettre à l'avenir au Conseil toutes les invitations officielles qu'il recevra, afin qu'en son absence, la Ville ait un autre représentant de la Cité.

M. le Commissaire Ross laisse sans suite, et, M. le Commissaire Anney prend le fait et le cause.

31363

Soumettre un rapport de l'Ingénieur - Surintendant de la Voie, recommandant de rembourser à la Compagnie Ingersoll & Co. une somme de \$235.¹⁵ pour frais de stationnement de sable sur les voies de C. P. R. pour être remis de la Division Road.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le remboursement de la somme ci-dessus à la Compagnie Ingersoll & Co.

21259

Soumettre un rapport du Département en Loi, recommandant de payer à M^{rs} Brown, Montgomery et Mc Michael, une somme de \$715.¹⁵ représentant le total de frais dans le casier de Tourangeau contre le Bureau de Commissaires de la Cité de Montréal (C.S. No 2064) et de Tourangeau & la Cité de Montréal, et.

(C.S. No 2012)

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus en fonds de réserve.

32779

Soumettre un rapport du Département en Loi, concernant l'expropriation d'un terrain de terrain, appartenant à la Compagnie J. B. Sparrow Theatrical & Amusement, située sur la rue Guy.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De refuser de nouveau le dossier d'Ingénieur en Chef, pour savoir si il est vrai que la Ville s'est emparé de la terre de terrain en question.

33048

Soumettre un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, informant le Bureau qu'il n'y a pas lieu d'accepter l'offre faite par la Compagnie Montreal Stone Association, de vendre de la pierre et du marbre à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'informer la dite Compagnie, conformément au rapport du Surintendant des Achats et des Ventes.

32634

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef, informant le Bureau que la Ville n'est pas responsable de l'entretien de la muraille, située en arrière du No 21 rue Latour, cette muraille n'étant pas la propriété de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'informer la intéressés, en conséquence.

32571

Soumettre un rapport de l'Ingénieur - Surintendant de la Voie, recommandant que la portion de la rue Cartier comprise entre la rue Craig et Notre-Dame, soit inscrite et désignée comme une promenade. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

33037

Sur un rapport de l'Architecte de la Ville sur l'offre faite par M. J. Tremblay de vendre à la Ville deux lots situés au coin de la rue Saint-Jacques et de la rue Arcene et sur lequel un permis de construction leur a été illégalement

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De demander à l'Ingénieur en charge du Service Géodésique ou son représentant les travaux d'arpentage pour l'homologation des lignes de Boulevard Saint-Jacques à l'Est de la rue De Loynes.

32924

Sur un rapport du Président du Bureau des Estimeurs, sur l'offre faite par la Compagnie St. Lawrence Boulevard Land à l'effet d'acheter de la Ville une brève de terrain, située au coin du Boulevard Saint-Laurent et du Boulevard Gouin.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter l'offre de la Compagnie St. Lawrence Boulevard Land, à l'effet d'acheter au prix de 0.30¢ le pied la brève de terrain en question.

La séance est ajournée à jeudi, le 7 septembre courant, à 11 heures A.M.
5 mots, pays, sub. 1 sur un lot.

Journal

J. Villeneuve

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commisaires

Tenu le 7 septembre, 1916

Présente,

M. le Commissaire Villeneuve.

Amey,
Ross,
Côté,

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Villeneuve est appelé à présider.

Pour faire suite aux résolutions du Bureau en date du 6 septembre, 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Resolu Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est donné honneur de M. P. W. St. Georges, l'arbitre nommé pour agir dans réclamation de M. M. Héroult & Héroult, soit payé par ce dernier, et que M. J. P. MacLeod, l'Ingénieur-Surintendant des Egoûts, soit adjoint à M. M. Mercier & St. Georges pour agir dans l'étude de cette réclamation.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Resolu Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est décidé de la résolution du Bureau en date du 6 septembre, à l'effet de payer à la Young & Sons Company un compte au montant de \$ 215.⁹⁵ et de régler la question aux Avocats de la Cité pour rendre connaissance du contrat de ladite compagnie et pour savoir si la Ville est responsable du paiement de ce compte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Resolu Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est décidé de la résolution du Bureau en date du 6 septembre, à l'effet d'accepter l'offre de la St. Lawrence Land Co. de vendre à la Ville une brève de terrain située au coin du Boulevard Saint-

Laurent et du Boulevard Gouin, et de deman-
der au Président du Bureau des Entente
qu'il ait la valeur marchande du terrain
vicinement vendue sur le Boulevard Gouin et
le Boulevard St. Laurent.

33040.

Soit un rapport de l'Ingénieur-Surintendant
de la Voie, sur la voie requise à la Cité
par la compagnie Bell Telephone, de son
intention d'installer des poteaux sur cette voie.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Resolu

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
1^o De recommander au Conseil de permettre à la
Compagnie Bell Telephone, d'installer des poteaux
sur la rue Old Orchard, Gidwood, Addington
aux conditions ordinaires, et à la condition
additionnelle que ladite compagnie soit tenue
responsable de tous dommages provenant
résultant de l'installation de ces poteaux
et de leur maintien.

2^o De recommander au Conseil de permettre
à ladite compagnie d'installer des poteaux sur
la rue Verill, aux conditions ordinaires, men-
tionnées dans le rapport de l'Ingénieur-Sur-
intendant de la Voie, en date du 22 juillet 1916.

Soit une communication de la compagnie
Agba Oil & Asphalt Refining, au sujet de
son contrat, pour le pavage de certaines rues.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Resolu

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'Ingénieur en Chef, et au départe-
ment des Lois, pour rapport.

Soit une communication de la compagnie
Garth, au sujet de son intention de louer, vi-
cinement, pour l'achat de compteur.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Resolu

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'Ingénieur-Surintendant de l'Assiette

pour rapport.

Soit une communication de M. C. E. Gault, re-
plaignant du bruit causé par certaines voitures
de la compagnie du Tramway, circulant
sur la ligne de la rue Guy.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
De transmettre au génral de la com-
pagnie du Tramway, avec prière de donner
son attention à l'état de choses signalés et
l'informant en outre que M. le Commissaire
Ross confirme les allégations, contenues dans la
communication de M. Gault.

32848.

Soit un rapport du département des Lois, au sujet
des restrictions que le Bureau lui a données
de soumettre à la Commission des Utilités Publiques
le fait que la Montreal Public Service Corporation
installe des poteaux dans les rues de la Cité, sans
avoir au préalable, obtenu de l'Inspecteur de la
Cité, l'assentiment en ce que les poteaux doivent être
sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Resolu

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
De référer à l'Ingénieur-Surintendant de la Voie,
pour savoir quels sont les endroits spécifiques
où la compagnie a été tenue en fait, et pour
préparer un plan montrant les endroits où la com-
pagnie a installé ses poteaux sans avoir obtenu la
localisation de l'inspecteur de la Cité et les endroits
où elle avait dû installer ses poteaux et elle
avait obtenu cette localisation.

M. l'avocat Brossard se présente devant le Bureau
et offre de régler 15 actions en dommages qu'il a
perdues au nom de différentes personnes, sur rapport
au sujet de la construction du tunnel du Boulevard
Saint-Louis, sur paiement d'une somme de
\$ 250.00 en capital, intérêt et frais
de procédure officiels.

32136.

Somme une communication de la Montreal City Land, au sujet de la cession de certaines rues dans le quartier Longue Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est Résolu De déposer au dossier.

32482.

Somme une communication de la compagnie Path path Heights, offrant de céder à la Cité une partie de leur propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De référer au Surintendant du Parc Mont-Royal, et au Président du Bureau des Estimateurs, pour rapports.

33075.

Somme un rapport du Deputy Ingenieur en Chef, recommandant la construction d'un abri sur le côté nord de la rue Bilanque, entre la rue Saint Hubert et Saint André; au coût de \$ 134.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est Résolu De recommander au Conseil d'appliquer au fini ce-dessus une somme de \$ 134.⁰⁰ à être prise à même la balance disponible de l'appropriation votée, pour la construction d'un théâtre sur la rue Saint André.

33135.

Somme un rapport du Surintendant de Parcs, recommandant de faire voter un crédit de \$ 3,745.⁰⁰ dont 2,795.⁰⁰ pour la construction d'un rue sur le Parc Baldwin et \$ 950.⁰⁰ pour travaux de revêtement, etc. sur le Parc Fontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme, pour le fini ci-dessus, sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

33103.

Somme un rapport du Surintendant des Marchés, demandant un crédit additionnel de \$ 250.⁰⁰ pour contingent de son département.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De recommander au Conseil le vote de la somme pour le fini ci-dessus, sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

31388.

Somme un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant de faire voter les crédits suivants:

✓ Pour faire riparer le toit du Marché \$ 15,000.⁰⁰

Pour achat d'uniformes

Sur proposition de M. le Commissaire Amey.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De recommander au Conseil le vote desdites sommes pour le fini ci-dessus, sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

Somme quatre séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur, de la Cité, aux montants respectifs de \$ 256.⁵⁰, 19,382.⁰⁰, 1547.⁴², 1414.⁵²

✓ suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est Résolu De autoriser le paiement.

Les documents suivants sont remis au Bureau et déposés aux archives:

33098.

Rapport de l'Assistant-Surintendant de Police en réponse à une communication de la Montreal Soldier's Home League, qui demandait l'autorisation d'offrir en vente sur la rue des billets pour une représentation devant être donnée à l'Arma.

24818

Liste de marchandises livrées au Département de l'Incendie durant le mois d'août

Solban d'assurances des employés du département de l'Édifice Municipal.

32700.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Assurance d'Incendies, en réponse à une plainte, concernant la nuisance causée par le dépôt de la Sars Crénagie.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey.

Approuvé par M. le Commissaire le Gendre, il est

Résolu De transmettre copie dudit rapport au plaignant.

Soumis une communication de la Old Brewery Mission, concernant la répartition du Sol des Hôpitaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey.

Approuvé par M. le Commissaire le Gendre, il est

Résolu De référer au Directeur de l'Assurance Municipale, pour rapport.

M. le Commissaire Côté laisse son siège.

33121.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet de la pollution de terrain dans la Ville d'Outremont, et recommandant qu'il soit d'avis d'éviter des similitudes avec la Cité d'Outremont, un égout soit construit d'un bout Maple Street.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est Résolu De référer au Directeur en Chef, (M. McLeod) pour savoir pourquoi il n'y a pas d'égout sur cette rue.

33624

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, concernant le déversement de l'égout de la rue Mc Gill dans le bassin Étager.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De référer au Directeur en Chef, (M. McLeod) pour rapport.

33119.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet d'un mandat de police à Modemouille S. J. de la St. Jean, un somme de \$ 20. pour 42 offenses

données sur la tuberculose et la mortalité infantile.

Le Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène est présent et fournit les explications demandées, par la résolution du Bureau, en date du 22 août dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu D'autoriser le paiement de l'adde, somme de \$ 20. = à Modemouille Saint-Jean.

33942.

Soumis un rapport du Surintendant du département de l'Éclairage, recommandant d'un lampe à arc, dans le centre de place Martel, devant la maison d'ici.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

32990.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Abattoir et des Ventes, recommandant de rembourser à M. R. Charbonnier un dépôt de \$ 300.00 fait en rapport avec sa soumission pour le fourniture de blouses et de pantalons, pour les officiers du département de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu D'autoriser le remboursement dudit dépôt.

33127

Soumis un rapport du Chef du département de l'Incendie, recommandant l'octroi d'une indemnité de \$ 6000 au héritier de l'ex-propriétaire A. D. Ogden.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est

Resolu De referer au département en Lois pour rapport.

33024

Soumis une communication de la Commission des Services Electriques, concernant l'installation d'un service d'Alarmes à l'église Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est résolu De transmettre copie de ladite communication à la fabrique de Notre-Dame.

33110

Soumis un rapport du Surintendant du département de l'Éclairage, concernant l'installation du système d'éclairage d'ornementation dans le district souterrain N. 6.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est résolu Qu'il soit demandé au Surintendant du département de l'Éclairage à donner suite à son rapport pour ce qui concerne les lampes et les lampadaires et d'accorder à la Compagnie J. Shack la construction des fondations et l'installation des lampadaires, si elle consent à baisser son prix de 15%.

Interpellation

M. le Commissaire Villeneuve deini savoir si le chef du département des Incendies a un inventaire de l'outillage et des appareils en usage dans son département, y compris l'évaluation. Et dans l'affirmative, le Chef du département des Incendies est prié d'en fournir une copie au Bureau.

La séance est ajournée à vendredi, le 8 septembre courant à 11 heures A. M.

Agournement

Sept 20

Procès verbal d'un assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 8 septembre 1916

Présents,

M. le Commissaire Rose,

Villeneuve

Anis,

Esté,

En l'absence de Son Honneur M. le Commissaire Rose est appelé à présider.

Soumis une communication du secrétaire trésoyer du Conseil du Métier et du Travail, demandant la permission de faire exécuter un programme de travaux sur le parc Lafontaine, samedi prochain, à 3 heures P. M.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis,

Il est unanimement

résolu De faire droit à la demande du Conseil du Métier et du Travail, et de donner instructions au Surintendant des Parcs de prendre les mesures nécessaires à cet effet.

Les résolutions sont approuvées, telles que lues.

Une délégation de la Chambre de Commerce, du Board of Trade et de diverses sociétés de bienfaisance se présente devant le Bureau et demande que la Ville offre une réception aux délégués de la Province d'Ontario devant venir à Montréal, lors le cours du présent mois, ainsi que dans d'autres villes de la Province de Québec, pour répondre au mouvement qui se fait dans le but de créer une relation plus sympathique entre les deux provinces. Il est unanimement

résolu De voter à titre de fonds de secours une somme de \$ 500.00 qui sera mise à la disposition de la commission de réception pour offrir une réception à ladite

débat.

M. le Notaire Nadeau et M. le Docteur Durault, se présentent devant le Bureau et suggèrent d'amener le règlement concernant la répartition du coût de la construction des trottoirs et des égouts. Ils s'engagent à soumettre leur suggestion par écrit.

33146.

Soumis une communication de la John Mc Donogh Caldoman Sam Hodge, demandant la remise d'un dépôt de \$ 2,822.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu

De référer au Surintendant des Achèts et des Ventes, pour rapport.

33145

Soumis une communication de la compagnie Dams Lalonde, demandant de raccorder leur établissement à la conduite d'eau de 12 pouces, passant dans la rue St-Hervé.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu

De référer à l'Ingénieur-Surintendant de l'Assainissement pour rapport.

27989

Soumis une communication du procureur de la Ville de Westmount, suggérant l'établissement d'une ligne de tramway sur la rue du Sergent.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu

De référer à l'Ingénieur en Chef (M. MacLeod) pour rapport.

29207

Soumis une communication de M. M. Durocher, M. Collin, au sujet du contrat No. 1 de plant de filiation.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu

De référer à l'Ingénieur en Chef (M. Leroy) pour rapport.

33147

Soumis une communication de M. P. C. Dickson demandant le remboursement de son dépôt.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu

De référer au Surintendant des Achèts et des Ventes pour rapport.

33199

Soumis une communication de M. Elphège Piquette demandant l'incorporation de la Lande D'Alard des Ormeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu

De référer au Surintendant de Police, pour rapport.

Soumis trois copies de mandats, visés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, aux montants respectifs de \$ 7,828.²⁰, 3,833.⁵⁹, 5,754.⁰⁰ suivant listes annexes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu

De verser l'argent.

32429

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, transmettant un estimateur du coût de pavage en asphalte de la rue Hutchison, entre le Boulevard St-Joseph et la rue Bernard au montant de \$ 40,150. payables 2,462.⁰⁰ par la Ville d'Outremont et \$ 37,688.⁰⁰ par la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu

Quelle résolution du 31 juillet 1916, à ce sujet soit prise, et que rapport soit fait au Conseil municipal de voirie pour la construction du dit pavage la somme de \$ 37,688.⁰⁰ représentant la part de la Ville, et de verser la ville d'Outremont de dépense entre les mains du Trésorier de la Cité le montant de \$ 2,462.⁰⁰ représentant la part de ladite ville d'Outremont.

✓

Soumis un rapport du Deputy-Ingénieur en Chef

recommandant la construction de passage en
 asphalté et composition sur la rue suivante:
 Rue De A. Nalvi Lemt
 Comte, Fort, Alerte asphalté \$ 10,450.
 Kirkora Mackay vue l'est de \$ 30.
 St. Martin St. Anton C.P.R. emprunt 1,732.

\$ 13,012

Sur proposition de M. l'Commissaire Lesté,
 Appuyé par M. l'Commissaire Villeneuve il est
 Résolu De recommander au Conseil de voter, pour la
 fin ci-dessus, la dite somme de \$ 13,012. et s'obliger
 emprunté sur la balance disponible de crédits
 suivants voter pour construction de trottoirs:-
 469 Ave. des Pins \$ 5,201.25 400 Marloue \$ 1,599.40
 453 Muller 1,374.50 402 Grinand 2,416.13
 459 Cote de Nequi 1,147.40 413 Wilson 905.21
 461 Montclair 869.23

Sur un rapport de l'Ingénieur Secrétaire
 de la Ville, déclarant qu'un crédit additionnel
 de \$ 19,002.15 et régler pour terminer le passage
 en macadam asphalté de la rue Hector,
 entre la rue Sherbrooke et la Rivière.

Sur proposition de M. l'Commissaire Lesté,
 Appuyé par M. l'Commissaire Anis, il est
 Résolu De recommander au Conseil le vote de la dite
 somme, pour la fin ci-dessus.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef
 mandant le vote d'un crédit de \$ 74,254 pour
 terminer le passage en asphalté de la rue Saint-
 Laurent, entre la rue Gracien et le Boulevard Louis.

Sur proposition de M. l'Commissaire Lesté,
 Appuyé par M. l'Commissaire Anis, il est
 Résolu De recommander au Conseil le vote de la dite somme
 pour l'exécution desdits travaux à la journée.

33139. Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef
 recommandant le vote d'un crédit de \$ 4,010 pour
 le passage en asphalté de la rue Sherbrooke, entre Ch...

plan et Papineau.
 Sur proposition de M. l'Commissaire Lesté,
 Appuyé par M. l'Commissaire Anis, il est
 Résolu De recommander au Conseil, pour la fin ci-
 dessus, le vote d'une somme de \$ 4,010. et s'obliger
 emprunté sur la balance disponible de ce dit
 vote pour la construction de trottoirs terminés
 sur la rue de la Justice, St. Laurent, Robin, Agel
 de et Boissier.

32945. Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef, au
 sujet de la construction du pont Lasalle et de
 Gracieux ruelles.

Sur proposition de M. l'Commissaire Lesté,
 Appuyé par M. l'Commissaire Anis, il est
 Résolu De recommander au Conseil le vote d'un crédit de
 \$ 63,000. pour compléter le montant nécessaire à
 la construction des parties ruelles de l'Aqueduc et du
 pont Lasalle, ce montant devant être fourni à main
 levée du produit de l'emprunt spéciaux autorisés pour
 l'agrandissement de l'Aqueduc et pour la con-
 struction de l'usine de pompes et de l'usine
 génératrice d'énergie électrique, savoir:
 Agrandissement de l'Aqueduc \$ 37,800.00
 Usine génératrice d'énergie électrique 25,200.00
 \$ 63,000.00
 M. l'Commissaire Villeneuve dissident

33138. Sur un rapport de M. Emil Smithey, of-
 front sa démission comme employé de la Ville.

Sur proposition de M. l'Commissaire Lesté,
 Appuyé par M. l'Commissaire Anis, il est
 Résolu Qu'accepté la dite démission, qui prendra effet
 le 15 septembre 1916, et de ne pas remplacer M. Smithey.

33140. Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet
 du tunnel de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. l'Commissaire Lesté,
 Appuyé par M. l'Commissaire Anis, il est
 Résolu Qu'il sera au département en l'occurrence pour ramener la
 Ville à faire forcer la Bishop Construction Co. Ltd

a refaire les parties défectueuses du tunnel de la rue Sherbrooke construit en 1910.

27992.

Demander un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant la taxe spéciale, imposée dans d'autres villes, pour l'embellissement de la rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu Que l'ingénieur en Chef fasse un rapport et les documents y annexés au Comité chargé de chercher de nouvelles sources de revenus.

32769.

Demander un rapport du Directeur du Bureau Municipal de Hygiène et de Statistique, au sujet des garderies d'enfants en plein air.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De recommander au Conseil le vote d'un crédit de \$ 600.⁰⁰ pour cette fin ledit somme à être imputée sur le crédit vote pour l'année de 1916.

Demander un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de la ferme d'égouttement, sur l'avenue Henri-Jubert.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De révoquer la première partie de la résolution adoptée par le Bureau des Commissaires le 31 juillet 1916, laquelle se lit comme suit:

Résolu: Que la ferme d'égouttement de l'avenue Henri-Jubert soit convertie en parc, et de faire rapport au Conseil recommandant de voter un crédit de \$ 1,500.⁰⁰ pour faire un accordement des égouts sur le chemin Crémazie.

Et lorsqu'il est Résolu: Que la ferme d'égouttement de l'avenue Henri-Jubert soit convertie en parc et que rapport soit fait au Conseil pour un crédit de \$ 1,950.⁰⁰ imputable au Revenu et de \$ 5,540.⁰⁰ imputable au fonds d'emprunt pour la ferme donnée au rapport six annexes de l'Ingénieur en Chef surintendant des Egoûts.

32924

Attendu que la Cité de Montréal est propriétaire d'une ligne de terrain, au coin des boulevards Saint-Laurier et Lacombe, mesurant environ 18 pieds de profondeur par 120 pieds, sur une superficie approximative de 2,160 pieds, et que la St. Lawrence Boulevard Land Co. désire faire l'achat de ladite ligne de terrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De recommander au Conseil de vendre ladite ligne de terrain à la St. Lawrence Boulevard Land Co. au prix de \$ 0.30 le pied superficiel et d'autoriser son Honorable M. le Maire et le Surintendant de la Cité, à signer le contrat.

32307.

Demander un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet du coût des égouts de 2x3 construits en 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De recevoir ledit rapport et d'en transmettre copie à M. le Commissaire Villeneuve.

32794.

Demander un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet du coût de la construction d'un trottoir sur la rue Sherbrooke, entre la rue Delormeuil et Champlain.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De référer au Président du Bureau des Ententeurs, avec instruction de préparer le vote de répartition pour la construction d'un trottoir sur la rue Sherbrooke entre la rue Delormeuil et Champlain.

35325.

Demander le rapport mensuel du Service de l'Inspection de la Plomberie, pour le mois d'août. Déposer aux archives.

32935.

Demander un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M. J. L. Lafleur Ltd. d'occuper le lot Nos. 1171-72-73 du quartier St. Anne, No. 366 de la rue Notre-Dame-Ouest, pour

g. pour emmagasiner et vendre de la gaz dans
dans un réservoir souterrain.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est
Résolu D'accorder le permis demandé.

✓ Soumis le tableau d'assiette de employés
du département des Marchés.
Déposé aux archives.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est
Résolu De recommander au Conseil de permettre à la
compagnie de téléphone Bell d'installer
des poteaux sur le côté est de l'avenue Piquet
pourvu que lesdits poteaux ne causent pas de
nuisance et que la compagnie soit tenue
pourable de tous dommages résultant de
leur installation.

32933

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef
sur la plainte de M. A. E. Myers, concernant
l'égout de sa cave.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est
Résolu De informer M. Myers, conformément au dit rapport.

32973

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef de
clarant que le trottoir face de l'hôtel Quémé
a été réparé.
Déposé aux archives.

32268

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef. Décla-
rant, en réponse à une plainte de M. E. P.
Charlton, qu'un nouveau trottoir a été con-
struit sur l'avenue de Collège No. 711.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est
Résolu De informer M. Charlton, en conséquence.

✓ Soumis un rapport du Directeur du Bureau M.

municipal d'Hygiène et de Statistique, recomman-
dant de permettre au Docteur J. A. Roubaud,
J. H. Lavoie, E. J. Asselin, d'inscrire à leur dépen-
se à la Commission du Service Sanitaire, qui a eu
lieu à Québec, les 12-13 et 14 septembre courant.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est
Résolu D'accorder ladite autorisation.

33153

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recom-
mandant la construction d'un trottoir sur la
rue St-Hubert.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est
Résolu De retourner ledit rapport à l'Ingénieur en Chef
pour trouver les crédits nécessaires à cette fin.

✓ Soumis le tableau d'assiette du Bureau des
Estimateurs, pour le mois d'août.
Déposé aux archives.

33077

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, décla-
rant en réponse à une demande de M. L. Coop-
er, que la Ville peut rendre un service, qui elle
n'utilise pas.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est
Résolu De informer M. Cooper, en conséquence.

✓ Le Bureau procède à l'ouverture de soumissions
pour la fourniture et la pose de pavages en blocs
et la construction de pavages en blocs et la
construction de pavages en asphalte.

Les soumissions susdites sont ouvertes en pré-
sence de parties intéressées.
1. Société Asphaltes Parquet Ltd. chèque de dépôt de \$100.
2. La Cité de Montréal.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.
Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est
Résolu De déposer lesdites soumissions au département en
Loi, et à l'Ingénieur en Chef pour rapport, avec

instruction à ce dernier d'informer le Bureau
si dans le prix de la soumission de la Ville il
a enclue un certain montant pour l'outillage, la
dépréciation, etc. et si la Compagnie Bithu-
lithie Poiry a demandé aux ingénieurs de la
Ville des renseignements au sujet de ce dont
elle se plaint dans la lettre qu'elle a adressé
au Bureau le 6 septembre 1916.

Il est, en outre,
Résolu Que le chèque de dépôt soit déposé au Bureau
pour l'entretien de la Cité.

33131

Soumettre une demande de l'agent de publicité
de l'Ansbary & Mc Gill & Patten, pour le
privilège de placer une banderolle à l'angle
des rues St. Catharines et Peel, pour fêter de
voiturement

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu D'accepter le Suinterdant de l'Agent et
de l'Agent et le Suinterdant de l'Agent
à faire droit à ladite demande.

M. le Commissaire Ross lève son siège, et M.
le Commissaire Villeneuve est appelé à presider.

20907

Apporter un rapport du département en loc.
R. Communication de M. l'Avocat Courcier
demandant que la Cité enlève ses trottoirs
transformés en électriques, fils souterrains
bois de bois, etc. placés et installés
sur la propriété de M. Etienne Vantilt, com-
St. Catharines et Sanguinet, et aussi rapport
du Secrétaire de la Commission des Travaux
Électriques au sujet de travaux souterrains
sur la même propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu Que l'Avocat en chef de la Cité soit pour-
suivi avec M. Etienne Vantilt et de faire rapport

M. le Commissaire Ross reprend son siège à la pré-
sidence.

33149

Soumettre un rapport du Trésorier de la Cité, au
sujet du rachat d'obligation de municipalité.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'adopter le rapport au Conseil le visant d'adopter
une résolution décidant l'émission d'un em-
prunt de \$ 126,913.⁰⁰ pour un terme se échéant
par 40 ans, à date du premier novembre prochain
sous forme de notes municipales portant 4 1/2 % d'in-
térêt, payable semi-annuellement le 1er mai
et 1er novembre de chaque année; tel emprunt
devant être placé au nom du Trésorier de la Cité
fidis-commis, pour le fonds d'amortissement de
la Cité.

Et de recommander, en outre
Résolu Qu'il y ait pour un fonds d'amortissement destiné
au rachat de cet emprunt, à échéance.

Soumettre un rapport du Trésorier de la Cité, déclarant
qu'en vertu du règlement No. 523 la Cité est autorisée à
reprendre un montant de \$ 13,253,520.⁰⁰ pour
travaux publics et que des emprunts au montant de
\$ 13,190,000.⁰⁰ ont été effectués, laissant une
balance de \$ 63,520.⁰⁰ et recommandant d'émettre
un emprunt, pour ledit montant de \$ 63,520.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De recommander au Conseil d'autoriser l'émission
pour un terme de quarante ans, à partir du 1er mai
1916, d'un emprunt de \$ 63,520.⁰⁰ portant 4 1/2 % d'in-
térêt payable semi-annuellement le 1er mai et 1er
novembre de chaque année, cet emprunt devant être
placé en rentes municipales (Stock) au nom du
Trésorier de la Cité en fidis-commis, pour le fonds
d'amortissement de la Cité.

Soumettre un rapport du Trésorier de la Cité, déclarant
qu'en vertu du règlement No. 536 la Cité est autorisée

à faire un emprunt de \$ 5,802,480 et recom-
mander l'émission d'un emprunt de \$ 2,480,000.
Sur proposition de M. L. Commis au Villeneuve.
Approuvé par M. L. Commis au Côté, il est
Résolu De recommander au Conseil d'autoriser
l'émission d'un emprunt de \$ 2,480,000 ^{en partie}
de l'emprunt autorisé par le règlement No.
536, pour un terme de quarante ans à partir
du 1er mai 1916 et portant 5% d'intérêt
payable annuellement le 1er mai et
le 1er novembre de chaque année, cet emprunt
devant être placé en rente en Cote (Stock),
au nom du Trésorier de la Cité en fiducie
pour le fonds d'amortissement de la Cité.

La séance est ouverte à l'ordre, le 11 septembre
courant à 11 h. A. M.

Journal

J. M. Desrosiers

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissions

Tenu le 11 septembre 1916. à 11 h.

Présents,

M. L. Commis au Côté
M. L. Commis au Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. L. Commis au Villeneuve est appelé à présider.

Le lecture des minutes est différée à une séance
ultérieure.

L'effet de la résolution du 12 avril, 1916, concernant
les jours de vacances, est suspendu, pour permettre
la prise en considération de diverses questions urgentes.

Reçu un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de
la Voie, transmettant son estime pour la construction
d'un passage en asphalte, sur la rue Blaby à
partir du Boulevard Saint-Laurent, jusqu'au
boulevard C. P. P.

Sur proposition de M. L. Commis au Côté,
Approuvé par M. L. Commis au Villeneuve, il est
Résolu De recommander au Conseil le vote d'une
somme de \$ 18,975.00 pour le feu ci-dessus.

M. L. Commis au Côté remplace M. L. Commis au
Villeneuve à la présidence.

Sur proposition de M. L. Commis au Villeneuve,
Approuvé par M. L. Commis au Côté, il est
Résolu De rescinder la résolution du Bureau, d'effet
de recommander la vente à la St. Lawrence
Land Boulevard Co. d'une terre de trois ans, située
à l'angle du Boulevard Saint-Laurent et du
Boulevard Souin, et de faire l'ajout de la Cité
de retourner ledit rapport au Bureau des Commissions.

31521

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De donner instruction à l'Ingénieur en Chef
 de procéder immédiatement à terminer le passage
 de la rue Ste Catherine, entre le Boulevard
 Saint Laurent et la rue Armand, et de
 notifier la Compagnie de Tramway
 par voie de petit notaire que la Cité
 chassera à ladite compagnie la partie du
 passage qui elle en est tenue de façon
 elle-même, en vertu de la clause 7^e de l'acte
 No. 210, le tout sous la direction du Département
 en Loi.

32377

Demander un rapport du Département en Loi
 avisant le Bureau qu'il peut être procédé
 à l'expropriation du matériel aérien de la Mont
 real Light, Heat & Power Co. dans le district
 4 et 6, selon son rapport en date du 10
 septembre courant, suivant le mode suggéré
 dans un rapport du Surintendant du dépar
 tement de l'Éclairage, en date du 10 septembre
 courant.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De donner au Surintendant du département de
 l'Éclairage de procéder à l'expropriation du
 matériel aérien de la Montreal Light, Heat &
 Power Co. dans le district 4 et 6, selon son
 rapport en date du 10 septembre courant.

25526

Demander un rapport de l'Ingénieur en charge des
 Chemins de Fer, en réponse à une communication
 de M. Clément Dubeth, concernant les lignes
 et les niveaux de la rue Saint-Augustin et
 de la rue Notre-Dame.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De donner à M. Dubeth, qui en a demandé un petit
 port de côté accordé, avant que le Commissaire des
 Chemins de Fer ait rendu sa décision sur une

application de même nature qu'il a faite lui-même
 à ladite Compagnie de Chemin de Fer.

31374

Demander le rapport de l'Ingénieur de Tramway
 pour la semaine finissant le 2 septembre courant.
 Déposé au bureau.

31112

Demander un rapport de l'Ingénieur en Chef sur
 l'opportunité de faire passer la ligne homologuée
 sur le Boulevard Curving et la rue Lacombe.
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De référer au département en Loi, pour savoir s'il
 conviendrait dans ledit rapport de l'Ingénieur en Chef
 et de donner instruction à ce bureau de s'occu
 per, s'il n'y a pas de construction existante sur
 la ligne homologuée actuelle de la rue Lacombe.

Résolu

32835

Demander un rapport de l'Ingénieur Surintendant
 de la voie, en réponse à une communication du
 Surintendant de la Compagnie de Pacifique qui a
 demandé de faire balayer, soigner et de la P. & N. V. G.
 par les employés de la Cité.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De transmettre copie de ce rapport au Surintendant
 de la Compagnie de Pacifique.

31272

Demander un rapport de l'Ingénieur Surintendant de
 l'Éclairage, au sujet de la construction d'un mur de
 clôture, en face de la propriété de messieurs M. P.
 McDunn, sur l'avenue de Paris.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De référer de nouveau au département en Loi, pour
 juger un projet d'arrangement, conformément
 au rapport de l'Ingénieur Surintendant de la voie.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
 Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
 Résolu De donner instruction à l'Ingénieur Surintendant

de l'Agencement de faire fermer lieu dans toutes les rues actuellement vacantes.

Soient deux séries de son ordonnance, vérifiée par le Contrôleur et Auditeur de la Cite, aux montants respectifs de \$ 16,573.⁰⁰, 8,944.⁰⁰, soient être certifiés.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu de faire autoriser le paiement.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu que le rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet du coût de l'Égoût, construit en 1916, et remis au Bureau le 8 septembre courant, soit publié dans le Bulletin Municipal.

30497.

Soient un rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Égoûts, recommandant d'acheter des entrepreneurs d'égoût de West Broadway, un certain nombre de tuyaux en béton, qui ne seront pas utilisés par suite de fait que cet égoût ne peut pas être construit en béton à la condition que ledit entrepreneur renonce à toute réclamation ou dommage, résultant de l'inexécution de leur contrat.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu de soumettre dans le rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Égoûts, sujet à l'approbation du département en Log.

M. le Commissaire Villeneuve remplacé M. le Commissaire Anis à la présidence.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu que la résolution du Bureau, No. 2061, en date du 30 août 1916, recommandant la mise d'un bon

fontaine, sur la rue Lacombe, soit amendé en changeant le montant de \$ 25.⁰⁰ par celui de \$ 5.⁰⁰

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Anis, Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu de faire suite à la résolution du Bureau, No. 33110 en date du 7 septembre 1916, concernant l'installation du système d'éclairage d'ornementation, dans le district No. 6 d'approuver les devis préparés par le Surintendant du département de l'Éclairage, pour la fourniture et l'installation des cables, etc., pour la distribution de l'éclairage dans le district No. 6 et de donner instruction au Surintendant des Achats et des Ventes, de demander des soumissions pour cette fin.

Soient une communication de la Notre-Dame de Grâce Civic Improvement League, demandant un usage gratuit de la salle municipale de quartier Notre-Dame de Grâce, pour jeudi, le 14 du mois courant et pour le deuxième lundi de chaque mois, jusqu'au mois de mai prochain.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Anis, Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu de faire droit à ladite demande.

31702.

Soient un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant de payer à l'Harmonie de Montréal une somme de \$ 500. pour trois concerts donnés dans les parcs, le 13 juillet et les 2 et 31 août dernier.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Anis, Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu de faire le paiement de ladite somme de \$ 300. à même le crédit de \$ 2,000.⁰⁰ voté à cette fin.

32152.

Soient un rapport conjoint du Trésorier de la Cite et du Surintendant des Égoûts Municipaux sur l'opportunité de déposer le Bureau de Perception du Département du Trésorier de la même façon que le Bureau Général de l'Estimation.

Sur proposition de M. le Commencaire Anis
 Approuvé par M. le Commencaire Cote, il est
 Résolu D'approuver ledit rapport, et d'en transmettre
 copie au Conseil en réponse à l'interpellation
 de M. l'Échevin Litourneau, en date du 12 juin
 dernier.

29207-31799

Sur proposition de M. le Commencaire Cote,
 Approuvé par M. le Commencaire Anis, il est
 Résolu De donner instruction à l'Avocat en Chef de la
 Cité, de préparer un acte aux fins de soumettre
 à des arbitres et amiable composition les diffé-
 rences de la Compagnie Cook Construction, contre
 la Cité;
 Que la Cook Construction Company soit notifiée
 de choisir son arbitre;
 Que l'arbitre de la Cité soit M. J. M. P. Fairbairn,
 Ingénieur en Chef de la Compagnie du Pacifique
 Canadien;
 Que le troisième arbitre soit M. Armand Gouffier
 P. et que l'Avocat en Chef de la Cité soit
 prié de s'entendre avec la Compagnie Cook
 Construction sur les honoraires à être payés aux
 dits arbitres, et de faire rapport sur la question
 des honoraires à être payés aux dits arbitres.

Sur proposition de M. le Commencaire Cote,
 Approuvé par M. le Commencaire Anis, il est
 Résolu Que le crédit de \$ 2,000 demandé au Conseil, pour
 réparation aux trottoirs, soit imputé comme suit
 Balayage des Rue parvis (Nuit)
 Divisions Est \$ 800.
 " Nord 400.
 " Ouest 800.

Sur proposition de M. le Commencaire Cote,
 Approuvé par M. le Commencaire Anis, il est
 Résolu Que le crédit de \$ 1,940 demandé au Conseil, pour
 réparation du passage de la rue Saint-Jérôme,
 lequel soit imputé comme suit:

Balayage des Rue parvis (Nuit)
 Divisions Est \$ 776.
 " Nord 388.
 " Ouest 776.

32972

Sur proposition de l'Ingénieur Supplémentaire
 de l'Équipe concernant l'extension de l'éclairage
 de la rue De la Source et de la rue Craig.
 Approuvé par M. le Commencaire Cote,
 Résolu De faire au département en Loi, pour direction.

33057

Sur proposition de M. le Commencaire Cote,
 Approuvé par M. le Commencaire Anis, il est
 Résolu De faire à M. Pham, en conséquence.

29207

Sur proposition de l'Ingénieur en Chef, recomman-
 dant de payer à M. M. J. Ponthus et P. St. George
 de compter au montant de \$ 450.⁰⁰ chacun, pour
 services professionnels, rendus au sujet de
 difficultés survenues entre la Cité et la Compagnie
 Cook Construction.
 Approuvé par M. le Commencaire Cote,
 Résolu D'autoriser le paiement de ce compte, à même le
 crédit voté pour services d'expertise.

Les documents suivants sont renvoyés au Bureau
 et déposés aux archives.
 Etant donné de l'émission des permis, pour le mois
 d'avril dernier.
 Rapport mensuel de l'inspection du Bâtiment.

33051

Sur proposition de l'Ingénieur Supplémentaire du Dépar-
 tement de la Voirie (division Nord) sur la plainte
 d'un M. Joseph Doyon employé comme charpentier
 menuisier, qui a été renvoyé du Service.

De la plainte de M. Doyon et le rapport du
Surintendant du département de la Voie
(division Nord).

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu que l'instruction soit donnée au Surintendant
général de la Voie, M. J. P. Larou, d'employer
M. Doyon dans l'une des trois cours de la
Cité.

La séance est ajournée à mardi, le 12 septem-
bre à 11 heures. C. M.
9 mots rayés nuls.

Ajournement.

E. Villeneuve

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 12 septembre 1916. C. M.

Présente,

M. le Commissaire Côté,

Anis
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire,

M. le Commissaire Villeneuve est appelé à présider.

Les minutes sont approuvées telles que lues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu que l'instruction soit donnée au Secrétaire de notifier
les intéressés que la continuation de l'enquête, concer-
nant la tentative de rendre à la Ville un certain
nombre de perforateurs est ajournée pour six.

33171

Reçu une communication de Mlle E. Brossard
se plaignant au nom de M. A. Brossard, du
fait que la Ville en construisant un trottoir sur la
rue Brossard, a baigné le mur de la rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu de référer à l'ingénieur Surintendant de la Voie,
pour rapport.

33164

Reçu une communication de M. J. Morin, de-
mandant de faire niveler la chaussée du trottoir vi-
s-à-vis l'entrée de cour située à côté du No. 42 de
la rue Prince Arthur Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est
Résolu de référer à l'ingénieur Surintendant de la
Voie pour rapport.

29217

Reçu une communication de M. J. Aylward, infor-

mont le Bureau qu'il est en état de fournir aux entrepreneurs de l'œuvre de filtration tout le gravier et tout le sable qu'ils ont besoin pour l'exécution du contrat No 2 et No 3. Sur proposition de M. le Commencaire Côté, Approuvé par M. le Commencaire Amey, il est Résolu De donner la plus commode communication et de donner instructions au Secrétaire d'informer les entrepreneurs qui se ils veulent payer le prix ils peuvent se procurer tout le sable et tout le gravier nécessaires pour terminer l'exécution du contrat No 3 cette année et du contrat No 2 de bonne heure le printemps prochain.

32994.

Donner une communication de la compagnie Shack Towing & Contracting, demandant que la Ville lui accorde le contrat pour la réparation du trottoir Boulevard Saint-Louis. Sur proposition de M. le Commencaire Côté, Approuvé par M. le Commencaire Amey, il est Résolu De informer ledite compagnie que le Bureau ne peut lui accorder le contrat, sans que des renseignements soient demandés; et que il n'est d'ailleurs pas décidé si ces travaux seront exécutés par contrat ou à la journée.

33147.

Donner une communication de M. P. C. Dickson demandant le renvoi d'un dépôt de \$ 500.00 fait en rapport avec un contrat pour la fourniture de papier dans le quartier Mercier. Sur proposition de M. le Commencaire Côté, Approuvé par M. le Commencaire Amey, il est Résolu De référer au Surintendant de l'achat et de la vente, pour rapport.

33151.

Donner une communication de M. Joe. Doyon demandant sa réinstallation comme régleur, au département de la Voie, division Nord. Sur proposition de M. le Commencaire Amey, Approuvé par M. le Commencaire Côté, il est Résolu De transmettre à M. Doyon une copie de la régle

adoptée par le Bureau le 11 du mois courant à son sujet.

Donner une communication de la "Marchante & Employeur Quarante & Accident Co." avisant le Bureau d'avoir fait faire certaines réparations aux ascenseurs de l'Annex.

Le Surintendant des Edifices Municipaux, est appelé devant le Bureau et reçoit instructions de s'occuper immédiatement de cette question et de faire rapport d'urgence.

32847.

Donner une communication de M. A. Harley au sujet de l'avis requis qui lui a été signifié à l'effet que la Ville entend mettre fin au bail qui est en cours sur un terrain situé sur la rue Saint-Louis. Sur proposition de M. le Commencaire Côté, Approuvé par M. le Commencaire Amey, il est Résolu De référer au Surintendant de la Voie.

32582

Donner une communication de la compagnie "Archie Automates Smoke Consumm" offrant d'installer une fumivore à la bibliothèque civique. Sur proposition de M. le Commencaire Amey, Approuvé par M. le Commencaire Côté, il est Résolu De référer à l'Architecte Payette, pour rapport.

Donner une communication du "University Settlement" demandant un octroi de \$ 1500.00 pour l'exercice 1916. Sur proposition de M. le Commencaire Côté, Approuvé par M. le Commencaire Amey, il est Résolu De référer au Directeur de l'Assistance Municipale pour rapport.

Donner une offre de M. Abraham D. E. Bowie à l'effet de vendre à la Ville un terrain de terrain pour l'établissement du Boulevard Rosemont. Sur proposition de M. le Commencaire Côté, Approuvé par M. le Commencaire Amey, il est Résolu De référer au Président du Bureau de l'Est, matériel pour rapport, et de donner instructions

L'Ingénieur Supplémentaire de la Ville de Québec
présente un plan montrant le terrain en question
et de préparer en outre un certain acte que la
Cité devra signer pour mettre cette partie du
Boulevard Rosemont en bon état.

33180

Soit un rapport du département en Loi,
au sujet de certaines réclamations de la com-
pagnie de Tramways, contre la Cité et de
la Cité contre la Compagnie de Tramways.

Sur proposition de M. Lacomme au C. C. C.
Approuvé par M. Lacomme au C. C. C.
Il informe la Compagnie de Tramways que les
Ingénieurs de la Cité seront heureux de discuter
les réclamations de la Compagnie contre la Cité et
celles de la Cité contre la Compagnie, quand il
plaira aux ingénieurs de l'arrêter et de le faire, et
de passer outre les poursuites de la Compagnie de
Tramways de s'entendre avec l'Avocat en Chef
de la Cité, pour discuter ces réclamations.
Il est en outre.

Resolu

Que dans l'intervalle, la Compagnie de Tramways
soit tenue de payer à la Cité le montant de
\$ 75,339.⁷⁵ mentionné dans sa lettre en date du
1er septembre 1916.

31363

Soit un rapport du département en Loi, avis
le Bureau de fait que la Cité est responsable
d'un montant de \$ 215.⁰⁰ volants par la
Compagnie Ingersoll Rand pour frais de sur-
veillance (démurrage) qu'elle aurait payés
à la Compagnie des Pacifiques.

Sur proposition de M. Lacomme au C. C. C.
Approuvé par M. Lacomme au C. C. C. et est
C. C. C. l'autoriser le paiement de la somme ci-dessus
à la Compagnie Ingersoll Rand.

Resolu

32578

Soit un rapport de l'Ingénieur Supplémentaire
de la Ville de Québec de la nomination de M. J. Robert, comme
gardiennement de la fosse Larbiff au volants
\$ 2.⁵⁰ par jour.

Resolu

Sur proposition de M. Lacomme au C. C. C.
Approuvé par M. Lacomme au C. C. C. et est
C. C. C. l'autoriser l'adoption de la recommandation.

31851

Soit un rapport de M. P. W. St. George
déclarant accepté ou non comme arbitre dans
l'étude de la réclamation de M. M. Kenault & Co.
pour suite de la somme de \$ 1000.
Sur proposition de M. Lacomme au C. C. C.
Approuvé par M. Lacomme au C. C. C. et est
C. C. C. l'autoriser l'adoption de la recommandation.

Resolu

De l'avis aux archives.

33117

Attendu que le Chef de département des Travaux
publics a fait un rapport sur deux véhicules automobiles
mentionnés dans la résolution du Bureau
en date du 6 septembre 1916.

Resolu

Sur proposition de M. Lacomme au C. C. C.
Approuvé par M. Lacomme au C. C. C. et est
C. C. C. l'autoriser le Supplémentaire de l'achat et de
vente, de faire rapport sur cette demande, en même
temps que sur la recommandation faite par l'ingé-
nieur mécanicien en charge des autos, à l'effet
de vendre ces véhicules à l'encan.

32332

Soit un rapport de l'Ingénieur Supplémentaire de
la Ville de Québec en réponse à une requête demandant
de faire réparer la chaussée des Aves. Old Orchard,
Addington.

Resolu

Sur proposition de M. Lacomme au C. C. C.
Approuvé par M. Lacomme au C. C. C. et est
C. C. C. l'autoriser les intimes en conséquence.

32525

Soit un rapport de l'Ingénieur Supplémentaire de
la Ville de Québec en réponse à une communication de M.
C. J. Fosbery concernant la condition de l'Ar. Royal.
Sur proposition de M. Lacomme au C. C. C.
Approuvé par M. Lacomme au C. C. C. et est
C. C. C. l'autoriser l'adoption de la recommandation.

Resolu

De transmettre copie dudit rapport à M. Fosbery

33037

Soumis un rapport de l'Ingénieur. Surintendant de la Voie, transmettant un plan montrant les deux lots offerts en vente à M. J. Tremblay et situés à l'intersection de la rue Saint-Jacques et de la 1^{re} Avenue.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté, Approuvées par M. le Commissaire Amey, il est Résolu De répondre au dossier, en attendant le rapport demandé à l'Ingénieur en charge du service géodésique.

32958

Soumis un rapport de l'Ingénieur. Surintendant de la Voie, en réponse à une communication de M. le Notaire Pausier, se plaignant de la construction d'une cabane exigée dans une rue située en arrière de la propriété de Madame J. N. Chénouard.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté, Approuvées par M. le Commissaire Amey, il est Résolu De transmettre au Notaire Pausier copie du rapport de l'Ingénieur. Surintendant de la Voie.

33115

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, déclarant que le passage de la rue Cloche, entre les murs Comte et St. Catherine, ne peut être fait maintenant.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté, Approuvées par M. le Commissaire Amey, il est Résolu De informer M. l'échevin Ward conformément audit rapport.

33184

Soumis un rapport de l'Ingénieur. Surintendant de la Voie, informant le Bureau que le Compagnon Stearns Reub Boulden Supply, en exécution par son contrat pour la fourniture de la presse mécanique à la satisfaction des ingénieurs de la Ville.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté, Approuvées par M. le Commissaire Amey, il est Résolu De payer le Notaire de la Ville de réglever un

protêt à la Stearns Reub Boulden Supply, en mettant en demeure de tenir la presse enorganeuse conformément à son contrat.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté, Approuvées par M. le Commissaire Amey, il est Résolu De approuver les réquisitions suivantes: Voies (Div. No 2) Nos. 283-284-285-286-288-289-290

291-
" " Est 137-138-139
" " Ouest 81-82
Aqueducs 488-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508.

Soumis une communication du Conseil des Métiers et du Travail, concernant la question de remettre entre les mains d'une commission nommée par le Gouvernement Provincial l'administration de la Ville de Montréal.

Ses propositions de M. le Commissaire Amey, Approuvées par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De faire le secrétaire d'accuser réception de ladite communication.

30626

Soumis un rapport de Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant la nomination de M. Dupere, comme balayeur à l'Annex.

Ses propositions de M. le Commissaire Amey, Approuvées par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De donner instruction au Directeur de Bureau Municipal d'Hygiène de faire subir un examen médical audit M. Dupere.

Soumis un reçu de mandats, reçu par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant de six cents et dix-sept cents, 273.214.25, 76.896⁰⁰ surant l'été précédent.

Ses propositions de M. le Commissaire Amey, Approuvées par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De payer le paiement.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,

Appuyé par M. l'Commissaire Amey il est
Résolu De donner instructions à l'ingénieur-Surintendant de la Voie, de faire construire un trottoir en bois sur la rue de la maison de M. Corbeil, rue Saint-Dominique, à même le crédit voté par le Conseil le 11 septembre courant, pour la construction de trottoirs en bois.

La séance est adjournée à mercredi le 13 septembre 1916. à 11 heures. A. M.

Journallement ^{M. Mathieu}

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 13 septembre 1916.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président,
M. M. les Commissaires Côté,
Villeneuve,
Rose,
Amey.

Les minutes sont lues et approuvées.

31234 Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de payer à la Montreal Dispensary la somme de \$ 500.00 qui lui a été votée comme subvention pour 1916.

Sur proposition de M. l'Commissaire Rose,

Appuyé par M. l'Commissaire Amey, il est Résolu D'autoriser le paiement de ladite subvention.

31864 Soumis une communication de M. l'Abbe Picotte Curé de Saint-Pierre-Claver, demandant à la Cité de faire faire le nivellement du Boulevard St. Joseph, près de l'église de cette paroisse.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amey il est Résolu De visiter au Diplo-Surintendant en Chef, avec instructions de préparer un estimateur fiscal du coût de l'entretien du roc qui se trouve à cet endroit, et de son transport dans un essartier qui se trouve également sur le Boulevard St. Joseph, et de donner les fonds nécessaires pour l'exécution de ces travaux.

33181 Soumis une communication de la compagnie "Decauville Boile & Invenator", concernant la condition de la rue Benoit.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,

Appuyé par M. l'Commissaire Amey, il est

Resolu De referer a l'ingenieur Surointendant de la
Voie, pour rapport.

35334.

Sommis une communication de la Montreal
Water Supply Corporation demandant la
permission d'inger des poteaux sur la rue
Saint-Dominique, l'avenue du Parc et
l'avenue Fairmount.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,

Appuyé par M. LeComme au Cote, il est

Resolu De referer a l'ingenieur Surointendant de la
Voie, pour rapport.

23434.

Sommis une communication de M. E. Sutton, de-
mandant la permission quand la ville commença
les travaux de construction du tunnel de l'avenue
Molson.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,

Appuyé par M. LeComme au Cote, il est

Resolu De informer M. Sutton qu'il auroit et que la Com-
mission de Chemin de Fer auroit donne
officiellement l'autorisation de continuer ce
travail, des communications seront demandées
pour l'exécution de ces travaux.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,

Appuyé par M. LeComme au Cote, il est

Resolu Qu'il est permis, lorsque la ville aura decide de
continuer un passage par un tunnel sur un
terrain appartenant a une compagnie et que cet effet
et qu'elle soient en même temps requises
de faire une esquisse de ce tunnel et de la conduite qui
se trouvent a cet endroit, et en faire rapport
aux ingenieurs de la ville.

33168.

Sommis une communication de M. M. D. M. Campbell,
le offrant de vendre a la ville une carrière de sable.
Dupon au dessous.

33153.

Sommis une communication du capitaine du 24e
ieme Bataillon demandant la permission d'installer

des canons dans le fossé, par le feu de re-
centement.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,

Appuyé par M. LeComme au Cote, il est

Resolu De referer au Surointendant du Parc et au
Surointendant du Parc Mont-Royal, pour
rapport.

M. LeComme au Cote laisse son siege.

33179.

Sommis une communication de M. M. Desmarais, de-
mandant le renouvellement de son privilege pour la
vente de rafraichissement et l'exploitation de jus
a l'Isle Sainte-Helene.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,

Appuyé par M. LeComme au Cote, il est

Resolu De referer au Surointendant du Parc, pour rapport.

33182.

Sommis une communication de M. G. Duroford, con-
cernant l'etat du Parc Molson.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,

Appuyé par M. LeComme au Cote, il est

Resolu De referer au Surointendant du Parc, pour rapport.

29207.

Sommis une communication de M. M. Langton, con-
cernant l'insubordination de ces terrains, pour l'i-
nstitution du canal de l'aqueduc.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,

Appuyé par M. LeComme au Cote, il est

Resolu De referer au departement en Loi pour rapport.

M. LeComme au Cote reprend son siege.

Sur Honneur le Maire attire l'attention du Bureau
sur la subvention de \$ 10,000.00 qui fut payé en
1845 a quelque annes a la compagnie d'approvisionnement
de Montreal.

Les Secutaires ont instruction de mettre devant le
Bureau le dossier se rapportant a cette question.

A la suggestion de son Honneur le Maire, il est,

Resolu Que le Trésorier de la Cité soumette instruction de mettre devant le Bureau le chèque transmis à la Ville par M. Y. Beauchamp, l'architecte de la Ville, pour l'expatriation du Bâtiment Saint Joseph, ainsi que les résolutions de Bureau se rapportant à ce chèque.

Sur proposition de M. Lecomte, il est Résolu Que le Contrôleur et Auditeur, informe le Bureau combien la Ville a voté, à différentes périodes pour le Monument Cartier, tant à titre de subvention que pour l'exécution de travaux, et de demander en outre à l'Ingénieur en Chef, pourquoi les travaux qui devaient être exécutés autour du Monument Cartier, ne l'ont pas encore été.

M. Tardif de Beauport, gerant général de la Banque Provinciale, se présente devant le Bureau au sujet de l'offre faite par la St. Lawrence Building Co. d'acheter de la Ville une pièce de terrain située au coin du Boulevard Saint Laurent et du Boulevard Torri.

M. Beauport déclare que la Banque Provinciale a acheté de cette compagnie le terrain adjacents à cette pièce de terrain, au prix de \$ 0.25 le pied.

Il est remis trois séries de mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, aux montants respectifs de \$ 4,969.⁰², \$ 1,537.⁴⁸, 12,138.¹² surant être certifiés.

Sur proposition de M. Lecomte, il est Résolu Approuvé par M. Lecomte, il est Résolu Qu'il soit autorisé le paiement.

33192

Il est remis un rapport de l'ingénieur en chef du département de l'Éclaircissement, recommandant de faire voter un crédit de \$ 5,000.⁰⁰ pour l'achat de chevaux.

Sur proposition de M. Lecomte, il est Résolu

Approuvé par M. Lecomte, il est Résolu De recommander au Conseil le vote de l'adite somme pour les fins ci-dessus sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

Sur proposition de M. Lecomte, il est Résolu Approuvé par M. Lecomte, il est Résolu Qu'il soit autorisé le paiement.

33171

Il est remis un rapport du département en Loi, au sujet de la requête présentée par M. Agni Charbon pour être autorisé à poursuivre la Cité suivant la loi du accident de travail.

Resolu

Sur proposition de M. Lecomte, il est Résolu Approuvé par M. Lecomte, il est Résolu Qu'il soit autorisé le paiement.

32972

Il est remis le dossier concernant le prolongement de l'équité de l'Arme De Foremer et de la rue Craig à travers la propriété des Communes de Port.

Resolu

Sur proposition de M. Lecomte, il est Résolu Approuvé par M. Lecomte, il est Résolu Qu'il soit autorisé le paiement.

L'ingénieur en chef du département de l'Éclaircissement et M. M. Lecomte, représentant la Compagnie Cartier se présente devant le Bureau, au sujet d'une somme de \$ 11,000.⁰⁰ pour la fourniture de compteur à eau.

L'ingénieur en chef du département de l'Éclaircissement recommande

tin qu'il a fait de son rapport, en date
du 31 aout 1916.

Après explication fournie par M. Medcroft,
la considération de ce rapport de l'ingénieur Su-
vinterdant de l'Acqueduc, est ajournée à
un autre prochain.

Sur un rapport de département en Loi,
arrivant le Bureau de régler l'action
prise par Dame Anne Siffle Nibut contre
la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'autoriser le règlement de ladite action, en
payant à la demanderesse, à moins de 7500
de réserve, une somme de \$ 150.00 et à
ses procureurs, M^{rs}. Sauters & Co le frais
de l'action, soit \$ 124.00

M. le Commissaire Poitras sur siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'autoriser le Trésorier de la Cité à rembourser le
dépôt fait par les compagnies John Gumbler
& Co et "L'Union" en rapport avec
leur soumission pour la construction du
pont Laraille.

32986

Sur un rapport de Contrôle et Audit
concernant le paiement de l'entente finale des
section 3, 4 et 5 de l'épave collecteur de Notre-
Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De demander à l'ingénieur en chef, et au
département en Loi, s'il n'y aurait pas lieu
de faire faire un relevé des sections 3, 4 et 5
de l'épave collecteur de Notre-Dame de Grâce
comme la chose a été faite pour les sections 1 et 2
en vue de savoir s'il y a un charge par les

entrepris.

M. J. A. Pelanger de la "Fini Prof" a présenté
M^{rs} C. se présente devant le Bureau, en
rapport avec la communication qu'il a adre-
sée dans le cours du mois d'aout dernier,
au sujet de son contrat pour la fourniture de
papier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu Que le Surintendant des Achats et des Travaux
d'Ingénieur en chef, recevra instructions de
soumettre leur rapport sur cette communication
pour l'assemblée de demain matin.

La séance est ajournée à jeudi, le 14 courant à
11 h. A. M.

Ajournement.

J. Aimey.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commisaires

Tenu le 14 septembre 1916. A.M.

Présents,

M. M. les Commissaires: *Geny*
Ross
Villeneuve

En l'absence de Son Honneur le Maire.
M. le Commissaire *Geny* est appelé à presider.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes au cours de laquelle M. le Commissaire *Côté* (page 533), prend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire *Villeneuve*.

Approuvé par M. le Commissaire *Ross*, il est Résolu que les minutes soient approuvées, après les avoir amendées;

1^o En ajoutant après la suggestion de Son Honneur le Maire concernant la subvention de \$10,000 payée à la Compagnie d'Expositions de Montréal, les mots suivants: "M. le Commissaire

Villeneuve suggère que les Avocats de la Ville recourent volontiers de prendre des procédures pour le recouvrement des sommes d'argent qui auraient été payées indûment aux arbitres qui ont agi dans l'expérimentation du Boulevard Saint-Joseph. La considération de cette affaire est différée à l'assemblée de vendredi prochain.

2^o En changeant dans la résolution se rapportant au Monument Carter, les mots: "Sur proposition de M. le Commissaire *Villeneuve* par suite de la suggestion de Son Honneur le Maire.

Sur proposition de M. le Commissaire *Côté*,

Approuvé par M. le Commissaire *Villeneuve*, il est Résolu que les résolutions du Bureau, en date du 13 septembre

1916, à l'effet de rembourser le dépôt fait par certains soumissionnaires du Pont Lasalle, ont été révisés et remplacés par la suivante:

"Que le chèque de dépôt fait par M. M. John Quilley & Co., et la "Foundation Co. in rapport avec leurs soumissions pour la construction du pont Lasalle, leur soient remboursés, et que les dépôts faits par les autres soumissionnaires soient retenus jusqu'à ce que le Ingénieur de la Cité et le département en Loi aient fait rapport sur les dites soumissions.

Une délégation de propriétaires et de marchands de la rue Sainte-Catherine Est. se présente devant le Bureau, et demande que les travaux en cours d'exécution sur la dite rue, entre la rue Ambert et le Boulevard Saint-Laurent soient poussés avec plus de vigueur. La délégation se retire, après avoir reçu l'assurance que ces travaux seront poursuivis avec toute l'activité possible.

Le représentant de la compagnie qui a soumissionné pour le compteur à eau dit "Lith. Mété" fournit des explications au sujet de l'efficacité de ces compteurs.

Il est reçu une communication de M. l'électricien O'Connell demandant l'installation d'une lampe à arc sur la rue Sheave.

Sur proposition de M. le Commissaire *Ross*.

Approuvé par M. le Commissaire *Côté*, il est Résolu de l'insérer au sommaire du département de l'Éclairage pour rapport.

33142. Il est reçu une communication de l'Architecte de la Bibliothèque, au sujet de certains travaux de menuiserie que les entrepreneurs auraient confiés à une maison de Midland Ont.

Sur proposition de M. le Commissaire *Côté*,

Approuvé par M. le Commissaire *Ross*, il est Résolu de l'insérer au département en Loi, pour rapport.

tin qu'il a fait de son rapport, en date du 31 aout 1916.

Après explication fournie par M. M. Desrosiers, la commission de rapport de l'ingénieur Suinterdant de l'Aqueduc, est adjournée à vendredi prochain.

Sur un rapport du département en Loi, arrivant le Bureau d'après l'action prise par Dame Thérèse St-Jeff. Hibert contre la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le règlement de ladite action, en payant à la Dame ordonnée, à moins le Fond de réserve, une somme de \$ 150.⁰⁰ et à ses procureurs, M^{rs}. Sauters & Co les frais de l'action, soit \$ 124.⁰⁰

M. le Commissaire Pour la Loi sur le rive.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le Trésorier de la Cité à rembourser le dépôt fait par la compagnie John Guilbert & Laurin Leitch, Fondation, en rapport avec leurs soumissions pour la construction du pont Larocque.

32986

Sur un rapport du Contrôleur et Auditeur concernant le paiement de l'impôt final des sections 3, 4 et 5 de l'impôt collectif de Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De demander à l'ingénieur en Chef, et au département en Loi, s'ils n'auraient pas lieu de faire un relevé des sections 3, 4 et 5 de l'impôt collectif de Notre-Dame de Grâce, pour la chose a été faite pour les sections 1, 2, en vue de savoir s'il y a eu surcharge par les

entrepreneurs.

M. J. A. Pelanger de la "Société des Bénévoles" se présente devant le Bureau, en rapport avec la communication qu'il a adressée dans le cours du mois d'août dernier, au sujet de son contrat pour la fourniture de papier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu Que le Surintendant des Achats et des Ventes, l'ingénieur en Chef, recevra instruction de soumettre leur rapport sur cette communication pour l'assemblée de demain matin.

La séance est adjournée à jeudi, le 14 courant à 11 heures. A. M.

Adjournement.

J. Aimey.

Bureau de la Commission des Travaux Publics

Tenu le 14 septembre 1916. A.M.

Présents,

M. le Commissaire - Gény
R. H.
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire.
M. le Commissaire Gény est appelé à presider.

Le Secrétaire procède à la lecture du minutes au cours de laquelle M. le Commissaire Gény (page 533) prend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Gény, il est

Résolu que les minutes soient approuvées, après les avoir amendées;

1° En ajoutant après la suggestion de Son Honneur le Maire concernant la subvention de \$10,000 payée à la Compagnie d'Exposition de Montréal, les mots suivants: M. le Commissaire

Villeneuve suggère que les Avocats de la Ville recourent à l'intercession de l'un de ses collègues pour le recouvrement des sommes d'argent qui auraient été payées indûment aux architectes qui ont agi dans l'exécution du Boulevard Saint-Joseph. La considération de cette affaire est différée à l'assemblée de vendredi prochain.

2° En changeant dans la résolution se rapportant au Monument Cartier, les mots "sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve" par ceux de "à la suggestion de Son Honneur le Maire."

Sur proposition de M. le Commissaire Gény,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu que la résolution du Bureau, en date du 13 septembre

1916, à l'effet de rembourser le dépôt fait par certains soumissionnaires du Pont Lasalle, soit rescindé et remplacé par la suivante:

Que le chèque de dépôt fait par M. M. John Quinlan & Co. et la "Foundation Co." en rapport avec leurs soumissions pour la construction du pont Lasalle, leur soient remboursés, et que les dépôts faits par les autres soumissionnaires soient retenus jusqu'à ce que le Ingénieur de la Cité et le département en L'ayant fait rapport sur les dites soumissions.

Une délégation de propriétaires et de marchands de la rue Saint-Catherine Est. se présente devant le Bureau, et demande que les travaux en cours d'exécution sur la dite rue, entre la rue Ambert et le Boulevard Saint-Laurent soient poussés avec plus de vigueur. La délégation se retire, après avoir reçu l'assurance que ces travaux seront poursuivis avec toute l'activité possible.

Le représentant de la compagnie qui a soumissionné pour le compteur à eau dit "Lyle & Mott" fournit des explications au sujet de l'efficacité de ce compteur.

Il est reçu une communication de M. l'échevin O'Connell demandant l'installation d'une lampe à arc sur la rue Sheave.

Sur proposition de M. le Commissaire Gény,

Approuvé par M. le Commissaire Gény, il est

Résolu de référer au Sous-secrétaire du département de l'Éclairage pour rapport.

33142. Il est reçu une communication de l'Architecte de la Bibliothèque, au sujet de certains travaux de menuiserie que l'entrepreneur aurait confié à un ouvrier de Midland Ont.

Sur proposition de M. le Commissaire Gény,

Approuvé par M. le Commissaire Gény, il est

Résolu de référer au département en L'ayant fait rapport.

✓ Soumis une demande d'emploi de madame veuve
Alicia Holland.

✓ Déposé au dossier des demandes d'emploi.

29207

✓ Soumis une communication de la compagnie
"Leur Paris", transmettant le compte au
montant de \$ 1,002.22 contre l'entrepreneur de
l'impression de filtration.

✓ Sur proposition de M. Blochemier Côté,

Resolu

Approuvé par M. Blochemier Rose, il est
Déposé au département en loi pour rapport.

33203

✓ Soumis une communication de M. J. Mallette,
demandant la construction d'un égoût dans la
rue O'Shanghnessy.

✓ Sur proposition de M. Blochemier Côté

Resolu

Approuvé par M. Blochemier Villeneuve, il est
Déposé au département en loi pour rapport.

35318

✓ Soumis une communication de la "Bell Telephone
Co", demandant la permission de construire des
conduits souterrains dans la rue O'Sanghnessy.

✓ Sur proposition de M. Blochemier Côté

Resolu

Approuvé par M. Blochemier Rose, il est
Déposé au département en loi pour rapport.

32781

✓ Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance
Municipale demandant l'autorisation de fonder
devant la Cour du Recorder, des procédures,
pour le recouvrement d'une somme de \$ 50.⁰⁰
due pour les frais d'entretien de René Estelle Pa-
rizeau, à l'arche Saint-Jean de Dieu.

✓ Sur proposition de M. Blochemier Côté,

Resolu

Approuvé par M. Blochemier Villeneuve, il est
Déposé au département en loi pour rapport.

32476-32744

✓ Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance
Municipale, recommandant de former les complé-
ments suivants:

Compte de M. J. D. Dorme, pour frais d'entretien de
son enfant.

" " M. J. Gagnon " " d'entretien de

" " Mlle M. Mordey, " " son épouse

pour frais d'entretien de son fils.

Sur proposition de M. Blochemier Villeneuve

Resolu

Approuvé par M. Blochemier Côté, il est
Déposé au département en loi pour rapport.

33125

✓ Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance
Municipale recommandant de payer à la Colonie
de Vacances du Cap de la Victoire, la subvention
de \$ 250.⁰⁰ qui lui a été votée pour l'année 1916.

✓ Sur proposition de M. Blochemier Villeneuve.

Resolu

Approuvé par M. Blochemier Côté, il est
Déposé au département en loi pour rapport.

✓ Soumis le tableau d'accidents des employés du dé-
partement de l'Assistance Municipale, pour bon-
d'avis.

✓ Déposé aux archives.

33126

✓ Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance
Municipale recommandant de faire voter un arti-
cle additionnel de \$ 50.⁰⁰ pour l'entretien de
personne indigente et de ses vêtements conduits à la
maison.

✓ Sur proposition de M. Blochemier Villeneuve.

Resolu

Approuvé par M. Blochemier Côté, il est
Déposé au département en loi pour rapport.

33124

✓ Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance
Municipale, demandant d'être autorisé à payer
aux héritiers de certains employés décédés, le salaire
dû à ces derniers pour le mois durant lequel ils
sont décédés.

✓ Sur proposition de M. Blochemier Villeneuve.

Resolu

Approuvé par M. Blochemier Côté, il est
Déposé au département en loi pour rapport.

Louis Richard, du département de Polak, et Samuel L. Terry, du département d'Algonquin leur salaires respectifs pour le mois d'août dernier et de John Thompson, du département de l'A. quebec, le salaire de ce dernier, pour le mois de septembre courant.

✓ Soumis une communication de M. L. C. Pelletier, avocat, concernant le quartier de Trarivage. Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.

Pisobu Approuvé par M. Lacomme au l'été, il est disposé au dossier.

32348 Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, concernant une réclamation de la compagnie Garth pour travaux exécutés en 1908. Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.

Pisobu Approuvé par M. Lacomme au l'été, il est disposé au dossier, l'ingénieur Supérieur de l'Algonquin pour savoir si la compagnie a fait les travaux en question et quelle devrait en être le coût d'après son opinion.

✓ Soumis une communication de M. Fred Morgan se plaignant de ne pas avoir eu un poste au patronage de la Ville, pour la fourniture des enseignes.

Pisobu Sur proposition de M. Lacomme au l'été, Approuvé par M. Lacomme au Villeneuve, il est disposé au dossier au Supérieur de l'Algonquin et du Vent.

✓ Soumis une communication de M. D. Bailly offrant ses services pour négocier l'achat de propriétés dont la Ville a besoin à l'avenue. Disposé aux archives.

33158 Soumis une communication de Son Honneur le Maire au sujet du contrat de la compagnie de Téléphone. Disposé pour le service téléphonique de la Ville. Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.

Pisobu Approuvé par M. Lacomme au l'été, il est disposé au dossier au Supérieur de l'Algonquin et du Vent.

✓ Soumis une communication de madame M. Roberson, sollicitant une position à la Bibliothèque. Disposé au dossier des demandes d'emploi.

Le remboursement au Soumis une communication de la compagnie Montreal City Land, demandant qu'on se procure du terrain et d'acquiescer M. Meunier soit pour son service de son propre compte et de travaux d'équité.

Pisobu Sur proposition de M. Lacomme au l'été, Approuvé par M. Lacomme au l'été, il est disposé au dossier, l'ingénieur en Chef pour rapport.

33155 Soumis un rapport du Chef de département de l'Incendie, au sujet de la convention de l'Association Internationale de l'Incendie de Providence, tenue à Providence P. I. à laquelle il a assisté. Sur proposition de M. Lacomme au l'été.

Pisobu Approuvé par M. Lacomme au l'été, il est disposé au dossier le rapport et de recommander au Comité le vote d'un crédit de \$ 78.50 pour payer le frais de voyage du Chef de département de l'Incendie.

✓ Rapport du Supérieur de Polak recommandant l'incorporation de "Invisible Club". Sur proposition de M. Lacomme au l'été.

Pisobu Approuvé par M. Lacomme au l'été, il est disposé au dossier au Comité l'acte d'incorporation.

✓ Soumis un rapport du département de Loi, recommandant de payer aux héritiers de l'ex-propre Adm. Dagenau, un indennité de \$ 1,000. Sur proposition de M. Lacomme au l'été.

Pisobu Approuvé par M. Lacomme au Villeneuve, il est disposé au dossier à même le Fonds de réserve, un somme de \$ 1,000. pour le paiement de l'acte indennité, et

de faire le Notaire de la carte de propriété pour qu'il soit
ci à cet effet.

32912

Soumettre un rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène, concernant la construc-
tion d'un égout dans la partie de la rue Mozart
passant à travers la propriété de la succession
Boullé.

Sur proposition de M. le Commissaire Poiré.
Approuvé par M. le Commissaire Lestib. et est
Résolu De référer au Directeur du Bureau d'Hygiène.

Les documents relatifs sont soumis au
Bureau et déposés aux archives.
Tableau d'assiduité du département des
Privilèges et des Licences pour le mois d'août.

Tableau d'assiduité du département des A-
chats et des Ventes pour le mois d'août.

✓ Rapport mensuel de l'opération du service de
l'imposition de lait pour le mois d'août.

Rapport hebdomadaire du service des malades
de cette quinzaine, pour la semaine finissant
le 2 septembre.

32769

Soumettre un extrait du procès verbal d'une
séance du Conseil tenu le 11 septembre et il s'agit
de retourner un rapport du Bureau,
recommandant de voter un crédit de \$ 600.
pour le gardien d'enfants.

Sur proposition de M. le Commissaire Poiré.
Approuvé par M. le Commissaire Lestib. et est
Résolu De référer au Directeur du Bureau Muni-
cipal d'Hygiène, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Lestib. et est
Résolu De proposer la réglementation suivante:

Égout (Dir. Est)	20.100
Roue (Dir. Est)	140
" " Ouest	79
" " Nord	291
Pavage	19

32746

Soumettre un rapport du Surintendant du départe-
ment de l'Éclairage, en réponse à une interpellation
de M. le Commissaire Villeneuve, concernant la
municipalisation du service de l'éclairage.

✓ Sur proposition de M. le Commissaire Poiré.
Approuvé par M. le Commissaire Lestib. et est
Résolu De recevoir ledit rapport, et d'en transmettre copie
à chacun des membres du Bureau.

M. le Commissaire Poiré laisse son siège.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis qu'à l'as-
sée du 15 courant, il proposera la motion suivante:
Attendu qu'une requête a été présentée le 12 juillet
dernier par M. J. M. Lévesque M.P.C., du Bureau
de l'Éclairage demandant la construction
d'une passerelle du côté ouest du pont Vieau
pour l'usage des piétons.

Attendu qu'en réponse à cette requête, l'Ingénieur
des Ponts et Chaussées a déclaré qu'il ne
pourrait recommander l'addition d'une passerelle
sur le côté ouest du Pont Vieau, parce qu'avec de
27 ans, le pont ne pourrait supporter l'addition
d'aucune charge supplémentaire;

Attendu qu'il faut de toute nécessité fournir aux
piétons qui traversent ce pont toutes les garanties
de sécurité possibles, et qu'à cette fin, il con-
viendrait de lui faire subir des améliorations qui
seraient de nature à en solidifier la structure
générale;

Attendu qu'il est du devoir de l'administration
de prévenir toute exploitation des services des com.

tribunale, et qui a la suite d'une information
communiquée par Son Honneur le Maire a la
suite de lui, certains particuliers auraient pro-
jeté la construction d'un autre pont reliant le
Parc St. Laurent à Laval de Rapide
ce qui serait de nature à surcharger le Vieux
et le continué.

Qu'il soit Résolu De demander à l'Ingénieur
en Chef de la Cité de fournir au Bureau des
Commissaires, le coût des estimés qui pourraient
nécessiter la réfection du pont Vieux, de façon
à le rendre plus solide, et à offrir aux pilotes
la sécurité nécessaire, et de puis de faire rapport
dans un délai de deux semaines.

32058. *Summe un rapport de Surintendant des Achats
et des Ventes, au sujet de la fourniture de la pierre
Rubble par la "Village Quarry Co." dans le quartier
Mousni.*

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Résolu *Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est
différemment le dit rapport, et de donner instruction
au Surintendant des Achats et des Ventes, de
suivre cette question, en vue de la réduction du
prix aussitôt que la voie de tramway sera
construite.*

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Résolu *Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est
fait demande au département en Loi, et la Ville
à agir également en ordonnant de la "Dale
Quarry" 1656 tonnes de pierre "Rubble",
suivant l'infirmité du département de la Voie, de
voir Nord No. 246-269.*

32281. *Summe un rapport de Surintendant des Achats
et des Ventes, transmettant un état des quanti-
tés d'ouvriers et de force employées dans le dé-
partement pour l'année 1916.*

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Résolu *Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est
Résolu De transmettre copie à chacun des commissaires*

32944. *Summe un rapport de Surintendant des Achats
et des Ventes, au sujet du contrat de la "Simpson
& Co. Stone Co." pour la fourniture de pierre con-
cassée.*

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Résolu *Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est
Résolu De transmettre copie du dit rapport à l'adite com-
pagnie.*

33113. *Summe un rapport de Surintendant des Achats
et des Ventes, au sujet du contrat de la "Morris
& Co." pour la fourniture de pierre.*

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Résolu *Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour savoir si le
département de Travaux Publics va amener
d'ici à la fin de l'année d'un quantité de 16,603
tonnes de pierre, tel qu'ordonné à l'adite com-
pagnie.*

Summe un compte au montant de \$ 205.³⁰ pour
déboursés faits par le département en Loi.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Résolu *Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est
Résolu De retourner le paiement de ladite somme, en fonds de
réserve.*

33176. *Summe un rapport de Trésorier de la Cité, en
réponse à une communication de la compagnie
"Thompson & Norris" demandant une esquisse de
taxe.*

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve.

Résolu *Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est
Résolu De référer au Président du Bureau des Estima-
teurs, pour rapport.*

32862-33177-33278. *Summe un rapport de Surintendant du dépar-
tement de l'Éclairage et de l'Électricité, sur le de*

mander de l'œuvre suivante.
Alfred De Sève, pour le privilège de construire
une entrée à un marchand sur Saint-Ju-
lie, n. à un numéro propriété No. 20.

2: Surs. Thomas Messier, pour le privilège de
garder en place deux entrées à charbon, Bonh.
près Saint-Laurent, n. à un numéro de la propriété
No. 2 et 4.

3: Dom. M. Matthew Dineen pour le privilège de
garder en place 5 entrées à charbon, sur Saint-
Antoine, portant le No. 456 à 462, et une entrée
à marchand sur le trottoir de la rue
Saint, à côté de la même propriété.

Sur proposition de M. L. Commis au Villeneuve.
Approuvé par M. L. Commis au Côté, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
l'octroi de cette permis.

Sur le mandat vérifié par le Contrôleur
et Auditeur de la Cité, au montant respectif
de \$ 3683²³ et \$ 551¹² suivant bilan certifié.

Sur proposition de M. L. Commis au Villeneuve.
Approuvé par M. L. Commis au Côté, il est
Résolu De continuer le paiement.

M. L. Commis au Villeneuve remplace M. L.
Commis au Côté à la présidence.

35374. Sur le rapport de l'Inspecteur de Travaux
pour la semaine finissant le 9 septembre 1916.
Sur proposition de M. L. Commis au Côté.

Approuvé par M. L. Commis au Côté, il est
Résolu De le déposer aux archives.

33202. Sur une communication de M. G. Desrosiers
au sujet du service de tramways dans le Parc Mohr.
Sur proposition de M. L. Commis au Côté.

Approuvé par M. L. Commis au Côté, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur de Chemin de Fer.

33156. Sur un rapport de l'Architecte et Surointendant
dont des Bâtimeurs, recommandant de permettre
à M. M. Dupont Beaudoin, d'occuper le lot por-
tant le No. cad. 137 subd. 177 de quatri-
Laurier, situé au No. 1402 Av. Hotel de Ville
pour y ériger une maison de plan de 8 places.
Sur proposition de M. L. Commis au Côté.
Approuvé par M. L. Commis au Côté, il est
Résolu De décider le dit permis.

32997. Sur un rapport de Surointendant de départe-
ment de l'Incendie, en réponse à une plainte
de M. M. R. J. Ingles Ltd. au sujet de vidanges
et du receipt de la jette sans la mettre en œuvre
de No. 142 rue Bell.

Sur proposition de M. L. Commis au Côté.
Approuvé par M. L. Commis au Côté, il est
Résolu De transmettre copie du dit rapport aux procureurs
de M. M. Ingles.

33194-32254. Sur un extrait du procès-verbal d'une séance du
Conseil, tenu le 11 septembre courant, à l'effet de re-
tourner au Bureau de Commerce.

1: Sur rapport recommandant de voter \$ 60.00 pour
contingent de la Bibliothèque Municipale.

2: Sur rapport recommandant de voter \$ 450.00 pour
l'impression d'une seconde édition d'un prospectus
contenant certains renseignements sur la Ville de
Montréal.

Sur proposition de M. L. Commis au Côté.
Approuvé par M. L. Commis au Côté, il est
Résolu De déposer ledit rapport à Son Honneur le Maire.

33193. Sur un rapport de Surointendant de départe-
ment de l'Incendie, déclarant que la balance
de l'incendie est déficitaire, et recommandant
de voter un crédit de \$ 50.00 pour faire la réparation
nécessaire.

Sur proposition de M. L. Commis au Côté.
Approuvé par M. L. Commis au Côté, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, et de confier le travail de réparation à la "Canadian Lumbering Mon", au prix de \$ 50.⁰⁰

33153

Somme en rapport de l'Ingénieur en chef, recommandant le vote d'un crédit de \$ 1340.⁰⁰ pour la construction d'un trottoir sur la rue Platt, de la rue Ontario ven le nord.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté, Approuvé par M. l'Commissaire Anis, il est

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant le vote de ladite somme pour la fin ci-dessus.

Somme en rapport de l'Ingénieur en chef, informant le Bureau que le commissaire spécial nommé pour étudier les améliorations de la Rivière Saint-Pierre, recommande qu'une somme de \$ 3,500.⁰⁰ soit mise à sa disposition, pour faire le arpentage nécessaire pour l'étude définitive d'un projet d'amélioration. L'adite somme de \$ 3,500. est répartie sur les municipalités suivantes:

Montreal Ouest	\$ 250.
Saint-Pierre	250.
Lachine	750.
Montreal	2,250.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté, Approuvé par M. l'Commissaire Anis, il est

Resolu De faire rapport au Conseil recommandant le vote d'un crédit de \$ 2,250.⁰⁰ pour la fin ci-dessus, à condition que les municipalités ci-dessus y contribuent pour le montant mentionné en regard de leur nom, et que le dit-municipalité soient acquies de dépense en conséquence, en la manière de l'avis de la dite le montant ci-dessus.

32999

Somme en extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenu le 11 du courant, à l'effet de retourner au Bureau de l'Commissaire un rapport

commandant le vote d'un crédit de \$ 550.⁰⁰ pour la construction d'une clôture sur la propriété de M. M. Workman, rue Montclair, avec finies de demander au département en Loi, si le Vill est tenue de continuer ladite clôture.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté, Approuvé par M. l'Commissaire Anis, il est

Resolu De référer au département en Loi, pour rapport.

33074

Somme en rapport de l'Ingénieur - Surintendant de la Voie, en rapport avec l'avis requis par la Montreal Light Heat & Power Co. Concernant l'excution de travaux sur la rue De Montigny.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté, Approuvé par M. l'Commissaire Anis, il est

Resolu De référer au département en Loi, pour savoir si il convient d'insérer dans le rapport de l'Ingénieur - Surintendant de la Voie.

35326

Somme en rapport de l'Ingénieur - Surintendant de la Voie, déclarant ne pouvoir recommander de permettre à la "Montreal Light Heat & Power Co." d'ériger de poteaux sur la rue Delormier et Wellington.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté, Approuvé par M. l'Commissaire Anis, il est

Resolu De transmettre copie dudit rapport à ladite compagnie.

33085

Somme en extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenu le 11 courant, concernant un rapport de Bureau de l'Commissaire, recommandant de permettre à la "Montreal Light Heat & Power, de poser des tuyaux sur la rue Fortification et Ducharme.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté, Approuvé par M. l'Commissaire Anis, il est

Resolu D'informe ladite compagnie qui se demande de poser ladite tuyaux est en suspension devant le Conseil, lequel ne peut voter sur ladite travaux avant que le Conseil se soit prononcé sur ladite

rapport.

33195.

Sur un extrait du proces-verbal d'une seance du Conseil, tenu le 11 courant, a l'effet de retourner au Bureau des Communes certains rapports recommandant de permettre l'insertion de poteaux dans differents rues.

Sur proposition de M. Lacomme, Cote, appuyee par M. Lacomme, Anis, il est Resolu De voter en departement en Loi, avec priere de donner une opinion sur la demande qui est faite par le Conseil concernant l'insertion de poteaux dans les rues.

32880.

Sur un rapport du departement en Loi, au sujet de la proposition faite par la compagnie David Sur Expert, de traiter les arbres qui se trouvent dans le mur de la Cite.

Sur proposition de M. Lacomme, Anis, appuyee par M. Lacomme, Cote, il est Resolu De prier le Secretaire de demander a ladite compagnie si elle est prite a assumer la responsabilite de donner des renseignements sur les travaux en question.

31497.

Sur un rapport du departement en Loi, au sujet de la Demande que la Ville a le droit de faire avec M. Rivault & Affreux, un arrangement par lequel elle conviendra de leur payer une somme de \$2,261.00 pour le paiement de toutes parties, etc., leur rendant de la recitition d'une partie de leur contrat pour la construction de l'eglise West Broadway.

Sur proposition de M. Lacomme, Cote, appuyee par M. Lacomme, Anis, il est Resolu De l'adopter la resolution adoptee par le Bureau le 11 septembre 1916, au sujet de la somme requise pour payer l'adte, somme de \$2,261.00, a l'effet de payer a l'adte, l'adte pour la construction de l'eglise.

Sur un rapport du departement en Loi, et des Experts, recommandant l'ajout de certains poteaux.

them.

Sur proposition de M. Lacomme, Anis, appuyee par M. Lacomme, Cote, il est Resolu De voter le paiement de dettes reclamations, en fonds de Revenu, saisi.

10326.	J. Cole ditoursu se equit pour	\$ 29.00
10324.	The North American Accident Co. v. vici l'uni	\$2.00
10322.	Madame W. Waller, chite sur trottoir	43.75
10309.	Gouvernement du Canada, dept. Mines No. 4	
	fuel en dommage	3.49
10356.	Dr. P. A. Coury, service professionnel	51.00
10331.	J. Brodner, habit en dommage	5.00
10351.	Jo. Durand, accident de travail	63.75

Reclamations injustes

10116 - 10302 - 10288 - 10336 - 10314 - 10289.

Il est en outre Resolu De transmettre copie du rapport du departement en Loi au sujet de la reclamation No. 10356 (Dr. P. A. Coury) aux ingenieurs de la Cite, pour rapport sur la suggestion de l'Avocat de la Cite.

Il est egalement Resolu De transmettre au Surintendant des Parcs copie du rapport du departement en Loi, concernant la reclamation No. 10331 (J. Brodner) pour rapport.

33130. Sur un rapport du departement en Loi, au sujet de la communication de la Demande, concernant l'approvisionnement de bois dans le quartier Saint-Joseph.

Sur proposition de M. Lacomme, Cote, appuyee par M. Lacomme, Anis, il est Resolu De l'adopter la resolution adoptee par le Bureau le 11 septembre 1916, au sujet de la somme requise pour payer l'adte, l'adte pour la construction de l'eglise.

32991

Je soumet un rapport de l'Ingénieur en Chef, a com-
mandant le vote d'un crédit de \$ 10,072 pour
la construction d'un parapet en macadam
en chaux sur la rue Magasin, entre la rue
Clover et la rue Jacques. Inté, et sur la
rue Jacques. Inté entre la rue Duchesne et
Jacques.

Sur proposition de M. Boncompagni Lenti.

Approuvé par M. Boncompagni Lenti, et
Résolu Le conseil de la Ville de la dite
somme pour la fin ci-dessus.

Les documents suivants sont soumis au
Bureau et déposés aux archives.

Extrait du procès-verbal d'une séance du
Conseil, tenue le 11 septembre courant, au sujet
de la demande d'un crédit supplémentaire de
\$ 63,000.00 pour la construction du pont Langlois.

Extrait du procès-verbal d'une séance du
Conseil, tenue le 11 septembre courant, concernant
les travaux de réparation aux voies de la Com-
pagnie des Tramsways, sur la rue Ste Cath.
rue et Notre-Dame.

La séance est ajournée le 11 heures, vendredi
le 15 septembre courant.
14 mots, pages nuls. 1 usin. bon.

M. Marbury
Gouvernement

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau de la Commission

Tenue le 15 septembre 1916 à 7 h.

Présente,

M. M. les Commissaires Lenti,
Côté,
Rose
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Rose est appelé à présider.

Les minutes sont amendées, en changeant dans la
résolution No 33130 le mot "quatrième" saint-Henri par
cinq de "quatrième" sainte-Cécile, et ainsi am-
dées, elles sont approuvées.

Son Honneur le Maire prend son siège.

L'effet de la résolution du Bureau, en date du 12
août, concernant les jours de séance, est suspen-
du, pour permettre au Bureau de prendre en
considération deux questions urgentes.

Sur proposition de M. Boncompagni Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Lenti, et

Résolu Le demandeur au département en Loi de sur au
Bureau ou la Cité en est rendu avec les procé-
dures qu'elle a intentées dans le but d'obtenir
le recouvrement de sommes qu'elle avait indé-
ment versées aux arbitres et au secrétaire de
l'expropriation de Boulevard saint-Joseph et de
donner instructions également au département en Loi
de faire taper par la Cour le honorarium des dits ar-
bitres.

27976

Je soumet un rapport de Directeur de l'Assistance Pu-
blique, en réponse à une communication de la Cde
Bureau Messier, concernant la répartition de son
des hôpitaux.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,
 Approuvé par M. l'Commissaire Amey, il est
 Résolu De faire le rapport et d'en transmettre copie
 à la Old Brewery Mission.

Sur une communication de Son Honneur le
 Maire demandant un crédit additionnel pour
 l'entretien de la voiture-automobile, qui est à sa
 disposition.

M. l'Commissaire Côté propose.
 Approuvé par M. l'Commissaire Ross,
 qui rapportent ont fait au Conseil, recommandant
 de voter un crédit de \$ 300. pour l'entretien de la voi-
 ture-automobile de Son Honneur le Maire.
 Le vote est appelé sur la proposition ci-dessus, et
 les membres du Bureau se partagent comme
 suit:

Pour: M. M. Côté, Ross et Amey.
 Contre: M. Villeneuve.

Résolu La proposition est déclarée adoptée, et il est
 En conséquence.

M. l'Commissaire Côté attire l'attention du Bureau
 sur une proposition écrite donnée à un représen-
 tant de La Patrie, par le Secrétaire de la Com-
 mission d'Enquête sur le achat de terrain pour
 l'ouverture de la rue Droite.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,
 Approuvé par M. l'Commissaire Villeneuve, il est
 Résolu De faire l'Avocat en Chef de faire observer à
 l'honorable juge Tannet que le Secrétaire de
 la Commission d'Enquête a rendu jugement avant
 lui.

32759

Une obligation de résidents de l'Arrière Mont-
 Royal Ouest, et d'Outremont, se présente devant
 le Bureau, et suite de demande qui a été
 antérieurement faite au Bureau pour obtenir la
 permission de passer en automobile par l'ar-
 rière situé dans la limite de Parc Mont-Royal
 et conduisant de l'Arrière Mont-Royal Ouest.

à l'Arrière de Parc.

Sur proposition de M. l'Commissaire Amey,
 Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est
 Résolu De vérifier cette demande au Surintendant du
 Parc Mont-Royal, pour savoir si il y a de
 inconvénients de faire de cette demande,
 et avec prière de faire rapport pour l'assemblée
 de lundi prochain.

M. l'Échevin Mayrand se présente devant le
 Bureau, et demande si en est rendu le règle-
 ment de la question du abattoir.
 Il est informé qu'un rapport sera soumis au
 Conseil son jour.

M. J. H. Foranget, Avocat se présente devant le Bureau
 au sujet de la réclamation de M. Le Poer, dont
 le Bureau a autorisé le règlement, par résolution
 en date du 23 août dernier.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve,
 Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est
 Résolu De retourner le dossier au département de Récla-
 mation, avec prière de vérifier le chiffre de la
 réclamation, et de faire rapport.

18023

Le Secrétaire du Bureau s'occupe au la table
 un rapport de l'Union de la Cité, transmettant
 le chèque de M. Les Beauvoil, sur: expropri-
 tion du Boulevard Saint-Joseph.
 Le chèque est remis sans tenir compte au Trésorier
 de la Cité, et le Secrétaire reçoit instruction de
 compléter le dossier, et de le remettre devant le Bureau
 à une séance ultérieure.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve,
 Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est
 Résolu De faire les enquêtes suivantes:

Parc Mont-Royal	No. 51-52-53
Edifice Municipaux	97-98
Marché	16-18
Incendie	73-74

Proc Lefortaine

216-216^o, 217, 217^o, 218, 219

Sommier des recues de son mandat verifiee par le Contrôleur de la Cite, aux montants respectifs de \$ 85,402.⁰³, 24,001.⁴⁴ surant habi certifiee

Resolu

Sur proposition de M. le Commerciant Villeneuve Approuve par M. le Commerciant Cote, il est Resolu Rien autour le paiement.

Le Secretaire mit devant le Bureau le dossier concernant la subvention de \$ 10,000 qui fut payee en 1910 a l'association de l'Exposition Industrielle de Montreal.

Resolu

Sur proposition de M. le Commerciant Villeneuve. Approuve par M. le Commerciant Cote, il est Resolu De demander au Secretaire Tresorier de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montreal si l'assemblée dont il a fait mention dans la lettre qu'il a adresse au Bureau le 15 avril 1915, au lieu, si il est en etat de fournir les renseignements demandés, au sujet de cette subvention de \$ 10,000.

M. P. Desjardis se presente devant le Bureau et fournit des renseignements au sujet de sa réclamation contre l'entrepreneur de la Bibliothèque de la Cite.

M. le Commerciant Anis, dit au qu'il aura une entrevue avec M. John Guiblan, au sujet.

Attendu qu'une requête a été présentée le 12 juillet dernier par M. G. St. Léger par M. P. au Bureau des Commerciant, demandant la construction d'un passage du côté ouest du pont Jean, pour l'usage du piéton.

Attendu qu'en réponse a cette requête l'Ingénieur des Ponts et Tunnels a déclaré qu'il ne pouvait recommander l'addition d'un passage sur le côté ouest du pont Jean, parce qu'un poids de 2700

le pont ne pourrait supporter l'addition d'une charge supplémentaire;

Attendu qu'il faut de toute nécessité fournir aux piétons qui traversent ce pont, toutes les garanties de sécurité possible, et qu'à cette fin il conviendrait de lui faire subir de modifications qui seraient de nature à en solidifier la structure générale;

Qu'il soit Resolu De demander à l'Ingénieur en Chef de la Cite de fournir au Bureau de Commerciant le croquis de section qui finissait récemment la section de Pont Jean, de façon à lui en faire un plan solide, et à offrir aux piétons la sécurité nécessaire, et de le faire faire promptement sans délai de deux semaines.

35326

Sommier des rapports de l'Ingénieur Supérieur de la Ville, recommandant de permettre à la Montreal Light Heat & Power Co. d'ériger des poteaux sur le côté ouest de l'Avenue Beaconsfield, et à la Montreal Public Service Corporation, sur le côté est de la rue Hadley.

Resolu

Sur proposition de M. le Commerciant Cote. Approuve par M. le Commerciant Anis, il est Resolu De recommander au Conseil l'octroi de permis demandés.

Resolu

Sur proposition de M. le Commerciant Cote. Approuve par M. le Commerciant Desjardis, il est Resolu Qu'il soit résolu de la Résolution du Bureau No. 30917 en date du 11 août 1916, soit amendée, en changeant le mot "pour de conduite d'eau", par deux de "service d'eau" et que rapport soit fait au Conseil recommandant que sa Résolution en date du 11 septembre 1916, à l'effet de voter un crédit de \$ 7,000.00 pour le pour de conduite d'eau, soit également amendée, en remplaçant le mot "conduite d'eau" par deux de "service d'eau".

Sur Honneur le Maire l'aura renvoyé et

M. Commencien Rose prend l'autorité.

33212

Soumis une communication de M. M. L. J. Demer et J. Goldi, demandant la construction d'un trottoir en face de leurs propriétés sur Montel.

Sur proposition de M. Commencien Côté,

Approuvé par M. Commencien Côté, il est Résolu De lui faire et d'engager le Surintendant de la Ville pour rapport.

Soumis une communication de M. M. Gohier. De gras demandant à la Ville de lui fournir un plan de barrière de l'Acqueduc.

Sur proposition de M. Commencien Côté,

Approuvé par M. Commencien Côté, il est Résolu D'informer M. M. Gohier & Bejial que la Ville ne peut faire droit à leur demande mais qu'ils peuvent probablement se procurer ce plan en s'adressant aux commerçants qui siègent dans cette expropriation.

33031

Soumis une communication de M. J. Brodeur demandant le remboursement d'une amende qu'il a été condamné à payer par jugement de la Cour du Recorder.

Sur proposition de M. Commencien Côté,

Approuvé par M. Commencien Côté, il est Résolu De lui faire au département en lui pour rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Ville, transmettant une estimation pour la construction d'un trottoir en ciment sur la deuxième côté de la rue Oratoire, entre le Boulevard St. Laurent et les limites est de quartier Laurier.

Sur proposition de M. Commencien Côté,

Approuvé par M. Commencien Côté, il est Résolu De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$ 1,540.⁰⁰ pour la fin de ce travail.

33177

Soumis un rapport du Surintendant de la Ville, recom-

mandant d'inscrire dans le nouvel emprunt de guerre du Gouvernement Fédéral, une somme de \$ 100,000.⁰⁰ dont \$ 50,000. par l'intermédiaire de M. M. A. E. Amer & Co. de la Banque de Montréal, et \$ 50,000. par l'intermédiaire de M. M. H. D. Hayn & Co. Inc. de la Banque d'Acadulago.

Sur proposition de M. Commencien Villeneuve, il est Résolu A l'unanimité, d'inscrire dans le rapport du Surintendant de la Ville.

33187

Soumis un rapport du Surintendant de la Ville, recommandant d'inscrire dans le nouvel emprunt de guerre du Gouvernement Fédéral la somme de \$ 92,000.⁰⁰ tenue pour le fonds d'amortissement de la commission des écoles protestantes.

Sur proposition de M. Commencien Villeneuve, il est Résolu A l'unanimité d'approuver la recommandation du Surintendant de la Ville.

33182

Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, déclarant n'avoir pas d'objection à faire droit à la requête du Capitaine du 245^{ème} Bataillon, qui demande la permission de taller le banderolle dans le parc, pour le fond de recouvrement.

Sur proposition de M. Commencien Côté,

Approuvé par M. Commencien Côté, il est Résolu De lui faire droit à la demande du Capitaine du 245^{ème} Bataillon.

33116

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la requête de M. Siraphin Bourassa, qui demande l'autorisation d'occuper un lot situé en arrière du No. 1613 de la rue Notre-Dame Est, pour y recueillir du bois destiné à la fabrication de la ville, etc.

Sur proposition de M. Commencien Côté,

Approuvé par M. Commencien Côté, il est Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer M. Bourassa en conséquence.

Sur une communication de la Compagnie South au sujet du sommaire récemment demandé pour la fin de l'année de comptance.

Sur proposition de M. le Commerciant Corti Approuvé par M. le Commerciant Villeneuve il est résolu En vue de l'explication donnée dans la lettre de la Compagnie South, actuellement soumise au Bureau que M. Lacroix soit chargé de confier avec le représentant de la Compagnie South et l'ingénieur de la Compagnie National Meter, et de faire rapport sur saon si ces explications ne l'engagent pas à changer sa recommandation en vue d'une économie de \$ 15,000.00

Présidé

32924

Sur une proposition concernant l'offre faite par le St. Lawrence Land Co. à l'effet d'acheter de la Cité un terrain de terrain situé au coin des Boulevards Saint Laurent et du Boulevard Gouin.

Attendu que le Secrétaire de la Banque Provinciale a informé le Bureau que les terrains adjacents à la limite des terrains en question ont été achetés par la Banque Provinciale au prix de \$ 0.25 le pied, pour vingt-neuf mille successale.

Attendu que le St. Lawrence Blvd Land Co. a donné une offre à la Banque Provinciale pour la limite de terrain en question, au prix de \$ 0.25 le pied, soit \$ 0.05 de moins par pied qu'elle ne paiera à la Ville.

Attendu que la Cité pourra retirer de taxes sur la limite de terrain en question, si la présente transaction est effectuée et qu'elle réussira en outre la taxe en plus pour la construction des trottoirs de rigole et de l'embellissement de la rue.

Sur proposition de M. le Commerciant Villeneuve Approuvé par M. le Commerciant Corti, il est résolu De recommander au Conseil de vendre à la St. Lawrence Blvd Land Co. ledit terrain de terrain au prix de \$ 0.30 le pied.

Présidé

31211

Sur un rapport du Surintendant de Police recommandant l'incorporation de l'Association dite Independent Benevolent Israel Labor Society.

Présidé

Sur proposition de M. le Commerciant Arny Approuvé par M. le Commerciant Villeneuve il est résolu De référer au département en Loi pour rapport.

La séance est ajournée à 4 heures P.M. ce jour

Ajournement. In meeting

Procès verbal d'impression du Bureau des Commisaires

Tenu le 13 septembre 1910

Présents,

MM. le Commissaire Anis, Côté, Roux.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Roux est appelé à presider.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Egoûts relatif à l'attention du Bureau le fait que les entrepreneurs des égouts collecteurs de quartier Mont-Royal et Notre-Dame de Grâce ont laissé, après l'exécution de leur contrat certains troncs de quartier Mont-Royal dans un état peu satisfaisant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est résolu De référer au département des Travaux publics afin qu'il suggère les moyens à prendre pour faire exécuter par les entrepreneurs des égouts de quartier Mont-Royal et Notre-Dame de Grâce les travaux dont l'urgence est dérivée dans ledit rapport, rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Egoûts.

Il est en outre

résolu De demander à l'Ingénieur en Chef si les estimations définitives ont été payées aux entrepreneurs, et dans l'affirmative, pourquoi le paiement en a été retardé, ainsi que les travaux en question ont été exécutés par les entrepreneurs.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Egoûts transmettant une estimation du coût des travaux à être exécutés sur certains troncs et de réparation à faire à la même section de l'égout de quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est résolu De référer ledit rapport au département des Travaux publics afin qu'il suggère les moyens à prendre pour faire exécuter par les entrepreneurs de la 4^e section de l'égout de quartier Longue-Pointe les travaux dont l'urgence est dérivée dans le rapport de l'Ingénieur-Surintendant des Egoûts.

Soumis une communication de la Commission des Services Électriques, au sujet des travaux de réparation du trottoir de la rue Sainte-Catherine Ouest, en face de la propriété de M. J. H. Bismuthal & Fils. Répondu aux archives.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Soumis une communication de M. J. Burroughs concernant un compte de M. J. L. Perron, contre la succursale de feu l'Ingénieur en Chef Jauru, pour services professionnels rendus durant l'enquête administrative tenue en 1914 sur la rupture de l'aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est résolu De référer au département des Travaux publics la Ville à quelque responsabilité dans l'affaire.

Soumis un rapport du Notaire de la Cité, transmettant copie du procès requis par M. P. E. Gillispie, au sujet de la construction de la fosse septique de quartier Boreaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est résolu Que le dit procès soit déposé aux archives, et que l'Ingénieur en Chef, veuille en instruction d'informer le Bureau dans trois jours, si M. Gillispie s'est conformé au dit procès.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité au montant de \$ 7113.73 avec ledite certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Resolu Appuyé par M. le Comissaire Côté il est
Résolu De verser au paiement.

✓ Soumis un rapport de Notaire de la Ville, trans-
mettant copie du petit requisié à la compagnie
de Tramways au sujet du travaux de répa-
tion du passage de la rue Sainte Catherine Est
entre les rues Ambert et Saint Laurent
Déposé aux archives

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en charge de
Chemins de Fer, en réponse à une communica-
tion de la Fédération de Clubs Ouvriers Monna-
pays, qui se plaint de la réduction de service des
trambways

✓ Soumis proposition de M. le Comissaire Côté,
Appuyé par M. le Comissaire Ancy, il est
Résolu De demander à la Fédération de Clubs Ouvriers
Municipaux d'indiquer spécialement les routes
des lignes de trambways en le service a diminué de
15% à 10% tel qu'il appert de sa déclaration en date
du 17 juillet 1916.

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur Surotendant
de la Voie, transmettant les deux plans demandés
concernant la ligne homologuée de la rue Saint-
Laurent

✓ Soumis proposition de M. le Comissaire Côté,
Appuyé par M. le Comissaire Ancy, il est
Résolu De référer au Président du Bureau de Consti-
tution pour rapport conformément à la résolu-
tion du Bureau en date du 29 août dernier.

M. J. St. Jacques, avocat, se présente devant
le Bureau au sujet de l'offre faite à la Ville
par M. Paul Lamoureux de vendre une maison de
terrain situé sur le Boulevard St. Laurent.
Sans considération.

M. le Notaire Hamelin informe le Bureau qu'un
officier du département de l'Écriture a donné verbal-
lement avis à madame J. Parent que la Ville allait

incassablement commencer la construction d'un
égout dans la rue Poivreau, et que cet égout
devait traverser du lot appartenant à l'adèle ma-
dame Parent.

✓ Résolu Sur proposition de M. le Comissaire Côté,
Appuyé par M. le Comissaire Ancy, il est
Résolu De donner instruction à l'Ingénieur en charge de
la division Nord (égout), de ne pas commencer
l'égout de la rue Poivreau, sans la nouvelle
instruction du Bureau, et de confier ce sujet
avec l'Ingénieur en Chef.

✓ M. le Notaire Hamelin demande au Bureau
s'il doit bientôt prendre une décision sur l'offre
faite par M. Adam J. Parent, de vendre certains
lots pour l'ouverture de la rue Salabery. Il est
informé que la question est sous considération.

✓ Soumis une communication de la Commission des
Service Electrique, concernant les travaux de répa-
tion des trottoirs du Boulevard Saint Laurent.

✓ Résolu Sur proposition de M. le Comissaire Côté,
Appuyé par M. le Comissaire Ancy, il est
Résolu De recevoir la dite communication, et de donner
instruction à l'Ingénieur en Chef de se concerter
avec la Commission de Service Electrique et d'in-
tervenance pour la construction des trottoirs, soit en
pierre qui regarde la réparation temporaire s'ils
sont faits des trottoirs, et de faire rapport.

✓ Soumis un rapport du Secrétaire du département
des Reclamations et Expropriation, concernant
les rôles de répartition pour l'expropriation des
rues Mesuei, Masson et de la 42^e rue Avenue.

✓ Résolu Sur proposition de M. le Comissaire Côté,
Appuyé par M. le Comissaire Ancy, il est
Résolu Que M. J. Eug. Senical, Secrétaire du département
des Reclamations et Expropriation, soit nommé
pour préparer, suivant l'article 450 de la loi
les rôles de répartition, pour l'expropriation des
rues Mesuei, Masson et 42^e rue Avenue, et de faire.

Tout le procédure qui s'y rapportent, le tout
sous la direction du département en Loi

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en charge
du Chemin de Fer, reconnaissant l'ité-
rément d'un arrêt de tramway au coin
de rue Walter et Saint Antoine.

✓ Sur proposition de M. Le Commenier Côté,
Appuyé par M. Le Commenier Anis, il est
Résolu Que l'on donne instruction à la Compagnie des
Tramways d'installer ledit arrêt.

✓ Soumis un avis de la Mutual Public Service
Corporation de son intention d'engager un poteau
sur la rue Beau Anis.

✓ Sur proposition de M. Le Commenier Côté,
Appuyé par M. Le Commenier Anis, il est
Résolu Que l'ingénieur en chef, pour rapport
d'urgence.

✓ Soumis un rapport du département en Loi, concer-
nant l'expropriation de la propriété de la Lake
of the Woods Milling Co. pour l'élargissement
du tunnel de la rue Saint Denis.

✓ Sur proposition de M. Le Commenier Côté,
Appuyé par M. Le Commenier Anis, il est
Résolu Que l'on approuve la proposition de la Lake
of the Woods Milling Co. au Président des
Américains de l'Estimoteur, pour rapport, en
tenant compte du fait que le bassin de terrain
à cet endroit, ne sera que de 19 pieds de largeur
au lieu de 25 pieds.

✓ Soumis un rapport du département en Loi, et de
l'ingénieur recommandant le rattachement de
rue par le Conseil, au sujet d'un crédit
additionnel pour la construction de l'équité de
la rue Popineau.

✓ Sur proposition de M. Le Commenier Côté,
Appuyé par M. Le Commenier Anis, il est
Résolu Que l'on recommande au Conseil la vote d'un

somme de \$ 3,106.²⁵ pour la fin de ces

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, recom-
mandant de payer à la Compagnie du Pacific
Canadien un compte au montant de \$ 4.⁹²
pour travaux exécutés en 1914.

✓ Sur proposition de M. Le Commenier Côté,
Appuyé par M. Le Commenier Anis, il est
Résolu Que l'on recommande au Conseil de voter la dite somme
pour la fin de ces, et d'en autoriser le paye-
ment si même le crédit de l'exercice courant.

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, recom-
mandant un section de trottoir de la construction d'un
trottoir en ciment sur les trois côtés de la rue
des Bonnes, sur la rue Normand McGill
et Youville.

✓ Sur proposition de M. Le Commenier Côté,
Appuyé par M. Le Commenier Anis, il est
Résolu Que l'on demande au Conseil un crédit de \$ 318, pour
payer la quote part de la Cité dans la construction
dudit trottoir, le Gouvernement Fédéral ayant disposé
entirement de la main de l'ancien de la Cité, sa quote
part, soit \$ 318, et les travaux devant être exécutés
par le Ingénieur de la Ville.

✓ Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, recom-
mandant de faire voter un crédit de \$ 10,000.
pour la construction d'un passage en asphalte
sur la rue Sherbrooke, entre les rues Desbrosses et
Popineau.

✓ Sur proposition de M. Le Commenier Côté,
Appuyé par M. Le Commenier Anis, il est
Résolu Que l'on recommande au Conseil la vote de la dite som-
me pour la fin de ces.

✓ Soumis un rapport du département en Loi, au sujet
des arrangements qu'il a conclus avec le procureur
de la Mutual Public Service Corporation, au sujet
de l'érection de poteaux par cette compagnie, dans
la rue de la Cité.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote
 Approuve par M. Lacomme au Cote, il est
 Resolu D'approuver le rapport du departement en Loi
 et de voter les deux ordres de la Montreal
 Public Service Corporation, ainsi qu'il est
 rapporte, et l'ingenieur en Chef avec priere de
 faire rapport d'urgence sur celle.

Sur un rapport de l'ingenieur en Chef de
 mandant l'autorisation d'excuter, en ligne
 les travaux de construction de la conduite d'acqui-
 duis a rive le tuyau de decharge de la fosse
 "Impoff" a l'egout public de la municipalite
 de Cartierville.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote
 Approuve par M. Lacomme au Cote, il est
 Resolu D'absolde l'autorisation demandee par l'ingeni-
 eur en Chef

Sur un rapport de l'ingenieur en Chef
 recommandant le vote d'un credit de \$ 2,530.
 pour le pavage en asphalt de la rue Vallie, entre
 la rue Benoit et St. George.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote,
 Approuve par M. Lacomme au Cote, il est
 Resolu D'absolde au conseil le vote de la dite
 somme, pour le faire ex. de suite.

Sur un rapport de departement en Loi, trans-
 mettant un projet d'arrangement entre la
 cite et M. W. P. Mc Innes, au sujet de la
 construction d'un mur de soutènement, en face
 de la propriete de ce dernier.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote,
 Approuve par M. Lacomme au Cote, il est
 Resolu Que ledit projet d'arrangement soit approuve, et que
 la succession Cron, representee par M. W. P.
 Mc Innes, soit prie de le signer.

Sur un rapport de l'ingenieur - Surintendant
 de la Ville, transmettant un estimateur du cout du pavage

en asphalt de la rue Saint, entre la rue D'Armen
 et De Louvain.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote,
 Approuve par M. Lacomme au Cote, il est
 Resolu D'absolde au conseil le vote d'une somme
 de \$ 2,310. pour le faire ex. de suite.

Sur un rapport de l'ingenieur en Chef
 transmettant un estimateur du cout du pavage
 en asphalt de la rue Saint. Germain entre la
 rue St. Jacques et Duval.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote,
 Approuve par M. Lacomme au Cote, il est
 Resolu D'absolde au conseil le vote d'un credit
 de \$ 6,850. dont \$ 1,950. pour remplacer le tuyau en
 bois de 6" par un de 8" et \$ 4,900. pour payer le
 cout du pavage.

Sur un rapport de l'ingenieur en Chef, du departe-
 ment de l'Eclairage recommandant de faire voter
 un credit de \$ 5,000. pour payer le cout de l'instal-
 lation de six abat-jour au lieu de la compagnie "Mont-
 real Light Heat & Power Co." dans le district 4 et 6.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote,
 Approuve par M. Lacomme au Cote, il est
 Resolu D'absolde au conseil le vote de la dite som-
 me pour le faire ex. de suite.

Sur un rapport de l'ingenieur en Chef recomman-
 dant de mettre a la disposition de son departe-
 ment un credit de \$ 6,400. pour la preparation
 du plan de pont de l'agrandissement.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote,
 Approuve par M. Lacomme au Cote, il est
 Resolu D'absolde au conseil le vote de la dite
 somme pour le faire ex. de suite.

Sur un rapport de departement en Loi, ainsi
 qu'un rapport de l'ingenieur en Chef sur le
 pavage de certaines rues.

Sur proposition de M. l'Commissaire en Chef,
Appuyé par M. l'Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De faire informer la Compagnie British Lithio Printing
conformément au rapport du département en
Loi, en date du 13 septembre courant.

Il est en outre
Résolu Que l'Ingénieur en Chef soit autorisé à faire
les études qui regardent les Travaux de passage de
rues Suffolterni, Derrey, Marie-Anna
Hotel de Ville, Gifford. Et que le contrat pour
le passage de la rue Mont Royal, soit avec
de la Sicily Asphaltum Printing Co. dont
la soumission est égale à celle de la Ville et
que Son Honneur le Maire et le Surintendant de la
Cité soient autorisés à signer le contrat à
intérim.

Sur proposition de M. l'Commissaire en Chef,
Appuyé par M. l'Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De donner instruction au département en Loi,
de préparer un acte d'arbitrage entre les
entrepreneurs Herault & Hufferman et la Cité,
pour que M. Tessier, M. St. Senger, M. M.
M. Lacroix & MacLeod, puissent procéder im-
médiatement à arbitrer les réclamations desdits
entrepreneurs, et d'accorder à ces derniers leur senten-
ce dans un délai de 30 jours de la signature
desdits actes.

Sur un rapport de l'Ingénieur
en Chef, recommandant l'exécution de tra-
vaux suivants:

1. Une de 150' de longueur, à l'écart, de la rue
Marcel entre la rue Sherbrooke et le chemin de
la Côte Saint Antoine, au coût de \$ 375.

2. Réparation au passage au coût de \$ 66.⁵²
total \$ 441.⁵²

Sur proposition de M. l'Commissaire en Chef,
Appuyé par M. l'Commissaire en Chef, il est

Résolu D'autoriser l'exécution de travaux ci-dessus
à l'exception de ceux qui ont été faits ou à faire
par la Cité de Montréal d'après son plan
financier.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef
de la Cité, en réponse à une communication de M.
H. A. Johnston, concernant l'état de l'avenue
Cottelbrooke.

Sur proposition de M. l'Commissaire en Chef,
Appuyé par M. l'Commissaire en Chef, il est
Résolu De faire informer M. Johnston, conformément au dit
rapport.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef
de la Cité, informant le Bureau que la compa-
gnie Montreal Light Heat & Power, a exigé un
poterac sur la rue Saint Ambrose, avant d'en
avoir obtenu la location par le Département de
la Cité.

Sur proposition de M. l'Commissaire en Chef,
Appuyé par M. l'Commissaire en Chef, il est
Résolu De faire informer au département en Loi, avec instruc-
tion de faire la "Montreal Light Heat & Power"
que cette pratique doit cesser, et de faire avec cette
compagnie des arrangements analogues à ceux
faits avec la "Montreal Public Works Corporation".

M. l'Commissaire en Chef pour la rue
M. l'Commissaire en Chef pour la rue

Sur proposition de M. l'Commissaire en Chef,
Appuyé par M. l'Commissaire en Chef, il est
Résolu Que la modification du Bureau en date du 21 juillet
1916, soit l'effet d'approuver le profil de cette avenue
mer, soit amendée en changeant le mot "bon
navigable" de la P. R. à "Cote de St. Louis" par ceux
de "Comnaught" de la P. R. à "Hurlbut".

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef
M. l'Commissaire en Chef des Travaux Publics de la Cité de

informant le Bureau que le nouvel entrepôt de
classification n'est pas en la ville de Normand.
Sur proposition de M. Lacomme au Cote.

Approuve par M. Lacomme au Villeneuve et
Resolu De l'infirmerie de l'ingenieur en chef pour rapport.

Donner un rapport de l'ingenieur Superintendant
de l'Acqueduc, transmettant le plan et la des-
cription du lot Nos. 59-60-61-62. v. supra.
proposition pour l'elargissement du canal de
l'acqueduc.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote.
Approuve par M. Lacomme au Villeneuve, et est

Resolu De transmettre ledit plan et description au
departement en Loi (M. Jarry).

Donner une communication de M. l'Avocat
Camiron, au sujet d'une reclamation de
lieux - cimetiere de M. O'Connell.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote.
Approuve par M. Lacomme au Villeneuve, et est

Resolu De l'infirmerie au Superintendant de Pobe, pour rapport.

Donner une communication de madame J.
Sturand, offrant de vendre une piece de terrain
faucant partie d'un lot situe au coin de rue
St. Laurent & Buller.

Resolu De donner

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.
Approuve par M. Lacomme au Cote, et est

Resolu De supprimer les requintons suivants:

Incidendi	139
Alarme	45
Eclairage	40-41
Police	152-154-159, 160-161-162
Incendie	162
	150-151-152

Donner un rapport du Superintendant des Achats
et des Ventes, recommandant de rembourser a la

Compagnie John Mc Dougall & Co. abandonner Jean
Kasli l'Etat un depot de \$ 2,122 fait en rapport
avec son contrat pour la fourniture de la fonte de
fer durant l'annee 1875.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.
Approuve par M. Lacomme au Cote, et est
Resolu De rembourser le montant dudit depot.

Donner un rapport du Superintendant de Pobe
en réponse a une resolution du Conseil, en date
du 6 juillet, concernant la reunion des
membres au departement en Loi et au Super-
intendant de Pobe, sur le nombre d'arrestation
operees par la police.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.
Approuve par M. Lacomme au Cote, et est
Resolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Donner un rapport du Greffier Adjoint de la Cite
transmettant de completer le montant de \$ 129.62
pour frais de reception aux autorites des ports
de Canada et de l'Etat de New York.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.
Approuve par M. Lacomme au Cote, et est
Resolu De voter, a meme le Fonds de Reserve, un somme
de \$ 129.62 pour le paiement desdits comptes.

Donner un rapport du Greffier Adjoint de
la Cite, transmettant un compte au montant de
\$ 212.52 pour frais de croquer, v. reception
faite aux debiteurs du Congres des Dentiers.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.
Approuve par M. Lacomme au Cote, et est
Resolu De voter le paiement dudit compte, a meme le
credit vote pour la reception des debiteurs dudit
congres.

Donner un rapport du departement en Loi, concer-
nant l'acquisition des proprietes de M. Adam
J. Lacombe et de M. Silvestre Gibeau, pour l'erec-
tion du Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.
 Approuvé par M. Lacomme au Cote il est
 Resolu De donner au département en Loi a pur du la
 procedure en ce qui concerne pour que le Cote obtienne
 possession de deba propriete.

M. Lacomme au Cote propose de se rendre
 et preside en remplacement de M. Cote.

Reçu une communication de la compagnie
 Hartt + Adams local. transmettant deux chques
 dont l'un au montant de \$ 4 955. Et
 l'autre de \$ 2,520 pour remplacer un autre
 cheque de \$ 7,475. qu'il a depose avec sa
 chequiere pour les fournisseurs de la ville.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.
 Approuvé par M. Lacomme au Cote, il est
 Resolu De donner au département en Loi pour sa-
 voir si le Bureau peut accepter la propo-
 sition contenue dans la lettre de ladite compagnie.

M. Lacomme au Cote soumet au Bureau
 un rapport de l'ingenieur en chef. deman-
 dant un credit de \$ 45,000 pour la construc-
 tion de plan. etc. pour la construction d'une
 usine d'electricite (pour home)
 Consideration deferee.

La session est ajournee a lundi le 18 courant
 a 11 h. A. M.

Gouvernement M. Martineau

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commisaires.

Tenu le 18 septembre 1916. A. M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martineau, Président,
 M. Lacomme, le Commissaire pour
 Cote.
 Cote.

La lecture des minutes est suspendue.

L'effet de la résolution du 12 avril, concernant les
 jours de séance, est suspendue pour permettre au
 Bureau de presider en consideration de deux ques-
 tions urgentes.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote,

Approuvé par M. Lacomme au Cote, il est
 Resolu De donner instruction au département en Loi, de
 suspendre, jusqu'à nouvel ordre, les procedures
 dans la cause de la Cote, contre Potting.

Reçu une communication de Son Honneur le Maire
 en réponse à une interpellation faite par M. Lacomme
 le 6 septembre 1916, concernant
 les invitations officielles qui sont transmises à
 Son Honneur le Maire.

Il est
 Resolu De transmettre copie de la dite communication à
 M. Lacomme au Cote.

Reçu une communication de la compagnie de
 Téléphone Bell. demandant l'autorisation d'installer
 des poteaux sur la rue Hamer et sur le Boulevard
 Sicard.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote,

Approuvé par M. Lacomme au Cote, il est
 Resolu De donner à l'ingenieur en chef pour rapport

Reçu une communication de M. H. E. Wilding, sollicitant une position à l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote.

Approuvé par M. Lacomme au Cote, il est résolu de s'en occuper.

Le Secrétaire procède à la lecture du minute, au cours de laquelle M. Lacomme au Cote (à la page 562) quitte son siège. Il le reprend à la page 576.

Au cours de la lecture des minutes, Son Honneur le M. O'Neil demande si la Ville est propriétaire de cette partie de la rue Sherbrooke, entre le Chemin Delorme et Lapineau, pour le passage de laquelle un crédit est demandé au Conseil.

Le Secrétaire est prié de transmettre cette demande de renseignements à M. Lacomme au Cote.

M. Lacomme au Cote quitte son siège.

Les minutes sont approuvées en ajoutant à la résolution du Bureau, en date du 15 septembre à l'effet de demander au Conseil, un crédit de \$300 pour l'entretien de l'automobile de Son Honneur le M. O'Neil, le mot suivant: Son Honneur le M. O'Neil ayant suggéré qu'une somme de \$300, seulement soit votée quoiqu'il le Bureau exprime le désir de voter \$500 et ainsi amendé, elle sont approuvées.

M. Lacomme au Cote propose de recourir à la résolution du Bureau, en date du 15 septembre à l'effet d'accorder le contrat pour le passage de la rue M. O'Neil, à la Société Chophalton Paris Co., le tout pour la direction du département en Loi.

Cette motion n'est pas approuvée, mais à la demande de M. Lacomme au Cote, elle est renvoyée dans le prochain conseil.

Reçu une communication l'offre faite par M. Paul Lamoureux de vendre à la Ville un terrain de terrain situé sur le Boulevard St. Laurent et faisant partie de la lot 11 1274 et 1275 du plan et titre de son officiel de village incorporé à la Ville St. Louis.

Sur proposition de M. Lacomme au Cote,

Approuvé par M. Lacomme au Cote, il est résolu de demander au département en Loi s'il est nécessaire que la résolution du Conseil, en date du 28 février 1916, concernant l'offre de M. Lamoureux, soit renvoyée.

Reçu une communication de M. P. Laberge demandant le renvoi de M. A. Decelle, employé à la division Nord, pour la raison mentionnée dans sa communication.

Il est

résolu de transmettre à M. Lacomme au Cote.

M. Arthur Harley se présente devant le Bureau au sujet du bail qu'il a pour un terrain situé sur la rue Saint-Louis.

M. Harley s'engage à produire sa plainte par écrit.

M. Lacomme au Cote quitte son siège, et revient après quelques instants.

M. de la Roche se présente devant le Bureau au sujet du contrat de la compagnie "Fireproof Building Stone" pour la fourniture de pierre, et fait quelques remarques qu'il soumettra par écrit.

Son Honneur le M. O'Neil quitte son siège, et M. Lacomme au Cote est appelé à s'expliquer.

Reçu une communication du Secrétaire Trésorier de la Compagnie de Travaux, en réponse au projet que l'Etat a fait à cette dernière, au sujet du passage de la rue Saint-Catherine Est

entre la rue Ambert et le Boulevard Saint Laurent.
Sur proposition de M. le Commencaire Côté,

Approuvé par M. le Commencaire Auvry, il est
Résolu De référer au département en loc. pour rapport.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recom-
mandant d'accorder à M. E. Charbonneau l'au-
torisation d'occuper le lot No. 444 du quartier
Sainte Geneviève, situé au No. 1502 de la rue
Saint-Jacques pour y recevoir, emmagasiner
et vendre de chaque jour et de grain.

Sur proposition de M. le Commencaire Côté,
Approuvé par M. le Commencaire Côté, il est
Résolu D'accorder ledit permis

Soumis un rapport de l'Intendant de M. archi-
vocommandant de transporter à M. James Johnson
le bail de M. Sedot, locataire de l'hôtel portant
les Nos. 12 et 13 situés à l'extérieur des murs
Saint-Antoine.

Sur proposition de M. le Commencaire Auvry,
Approuvé par M. le Commencaire Côté, il est
Résolu D'autoriser le paiement d'antennil lempent dudit bail.

Soumis deux copies de mandats délivrés par
le Contrôleur de la Ville, aux montants respectifs
de \$ 678.⁰⁰, 5, 030.⁰⁰ suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commencaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commencaire Côté, il est
Résolu D'autoriser le transport dudit bail.
D'en autoriser le paiement.

Soumis une communication de l'ingénieur de
l'ingénieur, demandant de renseignements au
sujet de travaux de la gare de la
Sur proposition de M. le Commencaire Côté,

Approuvé par M. le Commencaire Auvry, il est
Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour action en mesu-
re.

Soumis une communication de l'Intendant de Fonds

Patubtygu Canadien, demandant le paiement
de la contribution votée par la Ville.

Sur proposition de M. le Commencaire Côté,
Approuvé par M. le Commencaire Auvry, il est
Résolu De donner instruction au Trésorier de la Ville,
de payer cette contribution en cinq versements
mensuels de \$ 50,000 chacun.

M. J. Grand demande de faire réparer le trot-
toir en bois construit sur le Chemin Breinague
entre la rue Beau et le Chemin Lajeunesse.

Sur proposition de M. le Commencaire Côté,
Approuvé par M. le Commencaire Auvry, il est
Résolu De donner instruction à l'ingénieur-Intendant
de la Ville, de réparer ledit trottoir.

M. Henri Julien demande de la rue Chateaubriand,
à partir de la rue Gaston jusqu'à la 33^e rue
avenue, appartient à la Ville.

Sur proposition de M. le Commencaire Côté,
Approuvé par M. le Commencaire Auvry, il est
Résolu De demander à l'ingénieur-Intendant de la
Ville si cette partie de la rue Chateaubriand ap-
partient à la Ville, et dans l'affirmative, pour-
quoi elle n'a pas été arrosée etc. etc.

Soumis une communication de M. J. P. Arthur
Dumais concernant les travaux de réparation à
faire exécuter au pont Jean
Déposé au dossier.

Soumis un rapport de l'Intendant de la Ville, recom-
mandant l'émission de emprunt autorisée par le
Conseil le 15 septembre courant, savoir:
Emprunt de \$ 63,520.⁰⁰ balance non emise de
l'emprunt de \$ 13,253.⁵² autorisée par le règlement
No. 523 daté du 1^{er} mai 1916 pour un terme de
40 ans, et portant intérêt au taux de 4 1/2% payable
semi-annuellement le 1^{er} mai et le novembre
de chaque année;

Emprunt de \$ 2,480.⁰⁰ à prendre sur l'emprunt de \$ 5,802,480 autorisé par le règlement No 556 daté du 1er mai 1916 pour un terme de 40 ans et portant intérêt au taux de 5% payable semi-annuellement le 1er mai et le 1er novembre de chaque année.

Sur proposition de M. LeComme au Villeneuve.

Approuvé par M. LeComme au Cinq il est résolu que les emprunts ci-dessus soient émis, et qu'ils soient placés en vente au nom de la Ville de Montréal, en faveur comme pour le fonds d'amortissement de la Cité.

Résolu

La séance est ajournée à mardi le 19 du courant à 11 heures A.M.
5 mots payés seulement.

Gouvernement

J. Cinq, Prés. P.T.

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commerce
Tenue le 19 septembre 1916. A.M.

Présents,

M. LeComme au Cinq
Cinq
Coti.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. LeComme au Cinq est appelé à presider.

Les minutes sont approuvées telles qu'elles.

Reçu une communication de M. Arthur Harley au sujet de sa réclamation contre la Ville.

Sur proposition de M. LeComme au Cinq.

Résolu Approuvé par M. LeComme au Cinq il est résolu de lui faire au Surintendant des Edifices M. Courcy, par le S. Ingénieur Surintendant de la Ville pour rapport.

Reçu un rapport de département en Loi au sujet de la loi signifiée à la Montreal Light Heat & Power Co. concernant l'exécution de travaux sur la rue Demontigny.

Sur proposition de M. LeComme au Cinq.

Résolu Approuvé par M. LeComme au Cinq il est résolu de lui faire au S. Ingénieur en Chef par donner les renseignements demandés par le Architecte en Chef.

Reçu un rapport de l'Ingénieur en Chef informant le Bureau du décès de M. O. Measent employé à la Compagnie de la Division ouest.

Sur proposition de M. LeComme au Cinq.

Résolu Approuvé par M. LeComme au Cinq il est résolu de lui faire au S. Ingénieur en Chef de lui faire les renseignements.

Reçu un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de

la réclamation de M. O. Hoque, pour paiement d'une terre de terrain dont l'enclosure Ville de Saint-Louis s'est emparée.

Sur proposition de M. L. Commencaire Cote.

Resolu Approuvé par M. L. Commencaire Ross. il est accordé au département de Contentieux, pour servir en règlement la Cite doit payer le prix de cette terre de terrain.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, demandant l'autorisation d'exécution en règle les travaux suivants:

Chaussée Asphaltes.
De A Montant accordé
St Laurent Bureau Summerville
(fondation pète) \$ 74,254.00

Macadam Asphalte.
Aylmer Nolan Sherbrooke \$ 100.00

Composition Asphalitique
(Réfection)
St. J. Marie Notre Dame 143 N. de la rue
Hôpital \$ 1,940.00

Trottoir en Ciment.
Vallières { côté nord } St. Dominique 318.00
Beaubien { côté nord } St. Laurent } St. Hubert 742.00

Abreuvoir.
Belanger { côté Nord } St. Hubert 134.00

Sur proposition de M. L. Commencaire Cote.

Resolu Approuvé par M. L. Commencaire Ross. il est accordé l'autorisation demandée.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la réfection du trottoir de la rue Ste. Catherine Est, entre la rue Armand et le Boulevard

Saint-Laurent, au coût de \$ 21,940.00

Sur proposition de M. L. Commencaire Cote.

Resolu Approuvé par M. L. Commencaire Ross. il est accordé au département de Contentieux, pour servir en règlement la Cite doit payer le prix de cette terre de terrain.

Aid. cantonniers \$ 5,000.

Trottoir de la rue Notre Dame, de
Bonne St. J. Marie \$ 15,000.

Réfection du parage de la rue
Dorchester de la rue St. Laurent
à Bleury \$ 1,940.00
\$ 21,940.00

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$ 23676.00 pour payer le coût de la réparation de certains trottoirs, de trottoirs qui se sont effondrés.

Sur proposition de M. L. Commencaire Cote.

Resolu Approuvé par M. L. Commencaire Ross. il est accordé au Conseil le vote de la dite somme pour les fins mentionnées dans le rapport de l'Ingénieur en Chef.

M. L. Commencaire Villeneuve prend son siège.

Soumis un rapport du département en Loi, en réponse à une communication de M. M. D'Amboise Langlois concernant l'expropriation de son terrain, pour l'élargissement du canal de la quebec.

Sur proposition de M. L. Commencaire Cote.

Resolu Approuvé par M. L. Commencaire Ross. il est accordé de transmettre à M. Langlois copie du rapport du département en Loi.

Soumis un rapport du département en Loi, concernant le crédit de \$ 558.00 demandé pour la construction d'une clôture en pierre sur une partie de la propriété de M. Mack Northman sur de la Montagne, laquelle travaux sont nécessaires pour

sur le changement de niveau de cette rue.
Sur proposition de M. LeComme au Cote,

Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'ancien rapport fait au Conseil en date
du 25 aout 1916.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que M. Norman McLeod, entrepreneur
d'irrigation de filtration.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que M. Norman McLeod et M. J. W.
McClelland soient avisés conformément à la
suggestion de l'Archevêque en Chef de la Cité.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'Archevêque en Chef de la Cité,
de son intention d'ériger des poteaux sur la rue
Saint-Antoine.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'Archevêque en Chef de la Cité,
conformément au rapport de l'ingénieur sur-
intendant de la Voie.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'Archevêque en Chef de la Cité,
conformément au rapport de l'ingénieur sur-
intendant de la Voie.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'Archevêque en Chef de la Cité,
conformément au rapport de l'ingénieur sur-
intendant de la Voie.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'Archevêque en Chef de la Cité,
conformément au rapport de l'ingénieur sur-
intendant de la Voie.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'Archevêque en Chef de la Cité,
conformément au rapport de l'ingénieur sur-
intendant de la Voie.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'Archevêque en Chef de la Cité,
conformément au rapport de l'ingénieur sur-
intendant de la Voie.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'Archevêque en Chef de la Cité,
conformément au rapport de l'ingénieur sur-
intendant de la Voie.

il demandent l'autorisation de faire la charge de la balance de l'Archevêque en Chef de la Cité.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'Archevêque en Chef de la Cité,
conformément au rapport de l'ingénieur sur-
intendant de la Voie.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'Archevêque en Chef de la Cité,
conformément au rapport de l'ingénieur sur-
intendant de la Voie.

Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Approuve par M. LeComme au Rose, il est
Resolu Que l'Archevêque en Chef de la Cité,
conformément au rapport de l'ingénieur sur-
intendant de la Voie.

Sur proposition de M. L. Bonneau au Cote.

Appuyé par M. L. Bonneau au Rose, il est
Résolu De transmettre copie dudit rapport à M. de Foley

Sur une communication de M. C. S. Fr.
bery, se plaignant de la condition du territoire de
l'Académie Royale.

Sur proposition de M. L. Bonneau au Cote,

Appuyé par M. L. Bonneau au Rose, il est
Résolu De lui faire à l'ingénieur en Chef, M. Barlow,
pour action immédiate.

Sur un rapport du Notaire de la Ville, trans-
mettant copie d'un projet relatif à la compa-
gne "Steam Road Builders Supply".
Déposé aux archives.

Sur proposition de M. L. Bonneau au Villeneuve.

Appuyé par M. L. Bonneau au Cote, il est
Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:

Egouts (Div. Ouest)	102, 105, 106.
Voies (Div. Est)	136-141.
Dessèchement	5.
Voies (Div. Ouest)	93.
Aqueducs	509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519.
Voies (Div. Nord)	292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299.
Sur Honneur à M. Rose	17.

Sur un mandat vérifié par le Contrôleur de la
Cité, au montant de \$ 30,598.25 surant être
certifié.

Sur proposition de M. L. Bonneau au Villeneuve.

Appuyé par M. L. Bonneau au Cote, il est
Résolu D'être autorisé le paiement.

Sur un rapport du département en loi, suggérant de
transmettre au Bureau de l'Estimateur le projet de
M. Alphonse Valiquette, au sujet de l'évaluation
de ses propriétés.

Sur proposition de M. L. Bonneau au Villeneuve.

Appuyé par M. L. Bonneau au Cote, il est
Résolu De transmettre ledit projet au Bureau de l'Estima-
teur.

Sur un rapport du Président du Bureau de
l'Estimateur relativement à la plainte de M. J. A.
MacDonald, par surcirculation.

Sur proposition de M. L. Bonneau au Villeneuve.

Appuyé par M. L. Bonneau au Rose, il est
Résolu D'informer M. MacDonald que le Bureau de
l'Estimateur ne trouve pas matière suffisante pour
faire la diminution qu'il demande dans le prix
de l'évaluation de ses terrains.

Sur une formule d'annonce, pour la deman-
de de renseignements pour cette route, etc., pour la distribution de l'éclairage de rue
dans le district No. 6.

Sur proposition de M. L. Bonneau au Rose.

Appuyé par M. L. Bonneau au Cote, il est
Résolu D'approuver ledite annonce et d'en autoriser
la publication.

Sur une communication de M. J. H. McC. Connell
au sujet de la fourniture de gravier et de sable
pour les contrats Nos. 2 et 3 du plan de filtration.

Sur proposition de M. L. Bonneau au Cote.

Appuyé par M. L. Bonneau au Villeneuve, il est
Résolu De lui faire à l'ingénieur résident du plan de filtra-
tion.
Pour résolution ou loi?

Sur une communication de Secrétaire de la Com-
mission d'Enquête de la rue Drolet, au sujet d'un
prétendu article paru dans le journal "Le Patriote".
Déposé aux archives.

Sur une communication de la Compagnie "Dupon
Frères Limitée", sollicitant le patronage de la Ville.

Sur proposition de M. L. Bonneau au Cote.

Appuyé par M. L. Bonneau au Villeneuve, il est

Resolu De referer au Surintendant des Achat et de Vente.

Recevoir une communication de M. H. E. Pearson, demandant si la Ville de son curé si l'organisation dite: "All Canada Representation In New York City", pour de faire d'annonces.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Resolu D'informer M. Pearson que la Ville ne fait pas d'annonces.

Recevoir une communication de l'Inspecteur de l'École Publique qui demandant d'être exempté de payer la taxe sur les moteurs à gaz, électricité, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Resolu De referer au département en Loi, pour rapport.

Recevoir une communication de M. A. H. Montgomery, demandant l'autorisation d'installer une lanterne au coin de rue Notre-Dame et Rivière.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Resolu De referer au Surintendant des Travaux et de la Police, pour rapport.

Recevoir un rapport de l'Architecte Eugène Roy, déclarant qu'il n'est pas nécessaire d'installer de nouvelles à la Bibliothèque Municipale, attendu que les fournitures sont actuellement munies de fournitures.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Resolu D'informer le Club Automatique Consumer Ltd, en conséquence.

Recevoir une communication de l'Union des Charpentiers-Mécaniciens demandant de faire une enquête sur la fourniture de l'ameublement de la Bibliothèque, qui aurait fait en dehors de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Resolu D'informer la dite Union qu'une enquête a été faite par le Bureau des Commissaires, qu'en effet, l'affaire qui leur rapporte a été constaté, et que les questions sont actuellement devant le Contenteur.

Recevoir une communication de M. Geo. Bruce, au sujet de l'observation du droit au sol.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Resolu D'informer M. Bruce que cette question relève du Bureau Général.

Recevoir une communication de la Compagnie de Téléphone Bell, demandant de régler si l'année. La question de la compensation pour pertes et matériel ainsi que ont été envoyés à la fin de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Resolu De referer au Surintendant du département de l'Éclairage et au département en Loi, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Resolu D'approuver les réquisitions suivantes.

En argent	153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161
Laboratoire Municipal	5
Alacme	47, 48, 49
M. de la Courtegenie	48, 49, 50
Amputation de l'Aliment	9
Police	163, 164, 165, 166, 167

M. le Commissaire Anis avertit certains questions à soumettre au Bureau. M. le Commissaire Ross l'expliqua à la présidence.

M. le Commissaire Anis informe le Bureau qu'il a eu une entrevue avec M. M. Joby Guindon, au sujet de la réclamation de M. P. Degraïen contre

l'entrepreneur de la bibliothèque, et que M^{rs} M^{rs} Quintan & Cie lui ont déclaré qu'ils n'ont rien à recevoir de M^{rs} Degraze en un an ou deux ans.

Sur proposition de M^{rs} Lacomme. C'est.

Approuvé par M^{rs} Lacomme au Villeneuve, il est Résolu De faire M^{rs} Degraze en conséquence.

M^{rs} Lacomme. C'est la même en règle.

Sur proposition de M^{rs} Mademoiselle Jubille et Germain Turvaut, pour de posséder la Bibliothèque Municipale. Disposer au dossier.

Sur proposition de l'Intendant du Parc Mont-Royal, déclarant en son nom d'interdiction à ce que la circulation des automobiles soit permise sur le chemin allant de l'avenue Mont-Royal Ouest à l'avenue du Parc, dans les limites du Parc Mont-Royal.

Sur proposition de M^{rs} Lacomme au Anisy.

Approuvé par M^{rs} Lacomme au Villeneuve, il est Résolu De transmettre le dit rapport au Conseil, pour informer la Commission de législation, avec prière d'amener de légèreté 330 en conséquence.

Sur proposition de M^{rs} Lacomme au Villeneuve.

Approuvé par M^{rs} Lacomme au Anisy, il est Résolu De demander à l'ingénieur-mécanicien en charge de autoriser pour quelle raison il n'a pas suivi la suggestion du Bureau des Communes, à l'effet de faire mettre les armes de la Ville sur toutes les automobiles.

M^{rs} Lacomme au Parc ayant quelques questions à faire au Bureau, M^{rs} Lacomme au Villeneuve. L'emploi à la présidence.

L'item suivant de l'ordre du jour étant pour un considération.

M^{rs} Lacomme au Parc propose de demander au Conseil la permission d'un règlement, à l'effet d'empêcher les automobiles de stationner, de stationner, de toute description, de stationner sur les rues à aucun endroit, avec ou sans conducteur, pendant plus de 10 minutes et pourvu que la stationnement devant le Cour du Parc, pour toute infraction à ce règlement.

Il est Résolu De le rajouter de l'ordre du jour.

Sur proposition de M^{rs} Lacomme au Parc. Approuvé par M^{rs} Lacomme au Anisy, il est Résolu De affecter un somme de \$ 600. pour cette fin.

Community Settlement Baby Camp. J. Arthur M^{rs}. Dind. Swanson 179 Dorchester St. West # 300.

Henri de Bureau M^{rs} de Parc Beauchamp. Trivier 432 rue Montcalm. 300.

La séance est ajournée à mercredi, le 20 septembre courant à 10 heures. M^{rs}

Après le dîner.

Sur proposition de M^{rs} Lacomme au Parc. Approuvé par M^{rs} Lacomme au Villeneuve, il est Résolu De infirmer à l'ingénieur en chef pour rapport.

1. sur le bus - 2. sur les rayons.

Après le dîner. M^{rs} Lacomme au Parc.

Procès verbal de la séance du Bureau de Commerce

Tenu le 20 septembre 1916. A.M.

Présents

M. M. les Commerçants Villeneuve,
Angey,
Rosa.

En l'absence de Son Honneur M. Meunier,
M. le Commerçant Rosa est appelé à présider.

Le Président procède à la lecture des minutes, au
cours de laquelle (page 588) M. le Commerçant Esté,
prend son siège, et à la page 597.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumis une communication de M. Octave Guzman
au sujet de la mauvaise condition de la rue
Vieljeux.

Sur proposition de M. le Commerçant Angey,
Approuvé par M. le Commerçant Villeneuve, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport

Soumis une requête de résidente de la rue d'Arçon
demandant le pose d'une lumière à arc dans ledite
rue.

Sur proposition de M. le Commerçant Angey,
Approuvé par M. le Commerçant Villeneuve, il est

Résolu De référer au Surintendant de l'Éclairage.

Soumis une communication de Ch. Currier
Saint-Jean-Baptiste, demandant de lui faire
parvenir une copie hebdomadaire du Bulletin
Municipal.

Sur proposition de M. le Commerçant Angey,
Approuvé par M. le Commerçant Villeneuve, il est

Résolu De transmettre au Directeur du Bulletin Mun.
municipal, avec prière de faire droit à ledite demande.

Soumis une communication de la Fanfare de
l'Annuaire Conception, demandant le paiement
d'une somme de \$ 75.00 pour un concert donné
dans la place.

Sur proposition de M. le Commerçant Angey,
Approuvé par M. le Commerçant Villeneuve, il est

Résolu De référer au Surintendant des Parcs pour rapport.

Soumis une application de M. Henri Brothier, pour
la position de garde à la nouvelle Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commerçant Angey,
Approuvé par M. le Commerçant Villeneuve, il est

Résolu De disposer au dossier les demandes d'emploi
pour position à la bibliothèque.

Soumis une application de M. de George Bouchard
pour la position de gardien au nouveau chalet de
résidence du Palais Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commerçant Angey,
Approuvé par M. le Commerçant Villeneuve, il est

Résolu De référer au Surintendant des Parcs pour rap-
porter ultérieurement.

Soumis un rapport du Surintendant de la Police
à l'incinération ainsi qu'un rapport du Bureau
d'Hygiène, sur la proposition faite par M. M.
Comte et M. Outhier, pour la disposition de
ordures ménagères et de objets de rebut.

Sur proposition de M. le Commerçant Angey,
Approuvé par M. le Commerçant Villeneuve, il est

Résolu De référer au département en Loi, pour savoir si la
Ville peut accorder un tel contrat pour une période
de 20 ans et ce sans demande de remboursement.

Soumis un rapport du Surintendant des Parcs
recommandant de payer \$ 200.00 à l'Harmonie de
Victoria Piffle, pour deux concerts donnés dans
la place.

Sur proposition de M. le Commerçant Angey,
Approuvé par M. le Commerçant Villeneuve, il est

Résolu De autoriser le paiement de ledite somme, à titre de

même le crédit est pour courir dans la page.

Summe un rapport du Surintendant du Parc recommandant de payer à la Canada Steamship Line Ltd. un montant de \$ 4,436 représentant le balance due sur son contrat pour le travail de l'Île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. le Commanche Arney

Approuvé par M. le Commanche Villeneuve il est Résolu D'autoriser le paiement de ladite somme.

Summe un rapport conjoint du Surintendant du Parc et de l'Architecte de la Ville recommandant le paiement d'une somme de \$ 454 à M. J. B. Boulanger pour le balance due sur son contrat pour travaux exécutés au chalet de vacances sur le Parc Lafontaine partie terminée par le travail de finis.

Sur proposition de M. le Commanche Arney

Approuvé par M. le Commanche Villeneuve il est Résolu D'autoriser le paiement de ladite somme.

Summe des mandats vérifiés par le Comptable de la Cité aux montants respectifs de \$ 51,291.⁰⁰ \$ 68,469.⁰⁰ \$ 265,305.⁰⁰ sur ont bien certifiés

Sur proposition de M. le Commanche Villeneuve

Approuvé par M. le Commanche Arney il est Résolu D'autoriser le paiement.

M. le Commanche Arney prend son siège.

Summe un rapport du département en Loi et de l'Expert recommandant le règlement de certaines réclamations, comme suit, savoir:

Avila Lemay, accident de travail	3 ⁰⁰
Auté Repault, Inc. Co. de d'auto.	26.50
M. de M. Vincent	partie de l'usage 120.00
Paul Dobensky	partie de l'usage 51.00 plus pour frais de finis de
	25.00
Dr. H. Picaud	bonne médecine au
	Paul Dobensky 4.00

Reclamations rejetées:

10343-10349-10360-10138-10130-10124-10125-10123-10132.

Sur proposition de M. le Commanche Villeneuve

Approuvé par M. le Commanche Arney, il est Résolu D'autoriser le paiement de ladite réclamation à ex-fonds de Réserve.

Il est en outre Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef copie du rapport du département en Loi sur le réclamation (10293) de M. de M. Vincent pour rapport d'ingénieur sur ce qu'il y a eu fait pour empêcher cette réclamation.

Summe une offre de M. M. E. Laramie et Alf.

Résolu de rendre à la Cité la propriété par tant les Nos. 1801 à 1805 sur Saint-Denis en rapport avec la construction du tunnel de la rue St-Denis.

Sur proposition de M. le Commanche Arney

Approuvé par M. le Commanche Arney il est Résolu De référer au Président du Bureau des Estimations pour rapport.

Summe une communication de la "Elder Dempsey Co. Ltd., au sujet du chemin de la Cité du Parc.

Sur proposition de M. le Commanche Arney

Approuvé par M. le Commanche Arney il est Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport sur l'entente de l'entente de l'entente de cette partie de l'Arme St-Denis (Lachen Road) qui a été mesurée par M. M. Vincent & Hoffmann et d'informer le Bureau si ces derniers ont donné une garantie, en rapport avec ces mesurages.

Sur proposition de M. le Commanche Arney

Approuvé par M. le Commanche Arney, il est Résolu D'être rapport au Conseil recommandant que le balance disponible de crédit soit pour l'usage

le chemin Lapinière soit appliqué au hurlage
du chemin de la Côte de Neiges à partir de
la rue Sherbrooke en allant vers le nord

Sur une communication de M. Lajoie
Brazier se plaignant de peu d'usage
qu'en lui donne

Sur proposition de M. Lacomme au sujet

Proposé De l'usage de l'ingénieur Lambert et de
l'Archevêque pour l'apprentissage d'ingénieur.

Sur une demande relative à la révision du Plan
en date du 15 courant et l'effet d'appon-
re un projet d'arrangement entre la Cité
et M. M. R. Mc Ivers représentant
le nouveau Crosse en rapport avec la
construction d'un mur de soutènement en
l'avenue de l'Est et le Chemin de la Côte de Neiges.

Sur proposition de M. Lacomme au sujet

Proposé De l'autorisation de préparer d'un acte notarié
et de faire son honneur le Maire et le Chef
de la Cité à la signer.

Sur un état de montant dû à la "Villieray"
Quarier pour les services de police et d'incendie
2,606.¹²

Sur proposition de M. Lacomme au sujet

Proposé De l'adoption et paiement de l'édit donné à la "Villieray"
Quarier.

Sur proposition de M. Lacomme au sujet

Proposé De l'approbation de la représentation suivante:
Cours (Paroisse Fontaine) 211, 222³³, 224, 226
Inscription 75, 76, 77
Edifices Municipaux 99
Impression - Populaire 42, 43, 44, 45, 46
Cours (Paroisse Fontaine) 220, 224, 226

Paroisse (Paroisse Mont-Royal)	50-54
Marchés	19
Lignes - Roucans	3
Dessins de plan	5
Cours (Dir. Nord)	300
do do Ouest	45

Sur proposition de M. Lacomme au sujet

Proposé De l'usage de l'ingénieur du 15 septembre 1916, et
l'effet de donner instruction à l'ingénieur en
charge de la division Nord (égout) de ne pas
commencer l'égout de la rue Poncarri, et de
donner instruction à l'ingénieur en chef de
procéder à la construction dudit égout, étant
donné que le département de Hygiène désire
que l'alignement est nécessaire dans l'intérêt
de la Santé publique

Par résolution en # 32870

date du 22 nov. 1917

le rapport est

Proposé De l'usage de l'ingénieur au conseil de la Cité d'un plan

de plan aux archives

voir vol. 22 page 326

Sur proposition de M. Lacomme au sujet

Proposé De l'usage de l'ingénieur au conseil de la Cité d'un plan
de # 3,002 pour construction de trottoir en bois

Sur un état de montant dû à la construction d'un
égout dans l'avenue Beaconsfield.

Sur proposition de M. Lacomme au sujet

Proposé De l'autorisation de l'ingénieur en chef de procéder à la
construction en briques de l'égout de l'avenue Bea-
consfield, entre l'avenue Sherbrooke à un point
situé à 800' au nord de la rue Sherbrooke.
M. Lacomme au sujet de l'édit.

La séance est ajournée au 21 à 11 heures. M.
Quatre mots rayés mille Journeaux. In making
Un renvoi bon

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenue le 21 septembre 1916. A.M.

Présents,

Son Honneur L. Beau, M. Martin, Président.
M. M. les Commissaires Amey,
Ross.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes au cours de laquelle (page 599, 600) M. M. les Commissaires Côté et Villeneuve prennent leur siège

Sur proposition de M. L. Commis. au Ross.

Approuvé par M. L. Commis. au Amey, il est

Résolu Qu'il les minutes soient approuvées telle que les

Soumis une application de M. H. Pothier, pour la position de guide à la Bibliothèque

Sur proposition de M. L. Commis. au Villeneuve

Approuvé par M. L. Commis. au Ross, il est

Résolu De déviser au dossier de applications pour position à la bibliothèque

Soumis une communication de la Raymond Comert Products Co. offrant de vendre des tuyaux en béton pour la construction d'égoûts

Sur proposition de M. L. Commis. au Côté

Approuvé par M. L. Commis. au Villeneuve, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en chef, pour rapport.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, sur la demande de l'University Settlement, pour une subvention additionnelle de \$ 1500.00

Il est

Résolu De transmettre copie dudit rapport à l'University Settlement.

Soumis un rapport de Son Honneur L. Beau, sur un rapport du Greffier Adjoint, transmettant des comptes au montant de \$ 129.50 en rapport avec la réception offerte aux délégués du Congrès du T. entité.

Sur proposition de M. L. Commis. au Côté,

Approuvé par M. L. Commis. au Ross, il est

Résolu De voter le paiement de dudit compte.

Soumis une communication de Son Honneur L. Beau transmettant le rapport du Surintendant de l'Edifice Municipaux, recommandant d'accepter la démission de M. O. Rouillier, chauffeur et assesseur gardien du Parc L. entité.

Sur proposition de M. L. Commis. au Côté,

Approuvé par M. L. Commis. au Amey, il est

Résolu D'accepter la dite démission.

Soumis une communication de Son Honneur L. Beau transmettant une communication de M. J. O. Normand, en rapport avec l'inspiration pour l'ouverture de la rue Gauthier.

Sur proposition de M. L. Commis. au Côté,

Approuvé par M. L. Commis. au Amey, il est

Résolu De référer à M. L. Commis. au Villeneuve.

Soumis une communication de M. J. B. Richer, se plaignant de la nuisance causée par la ferme.

Sur proposition de M. L. Commis. au Côté,

Approuvé par M. L. Commis. au Amey, il est

Résolu De référer à M. L. Commis. au Amey

Soumis une application de M. J. D. Pelletier, pour la position de gardien au nouveau chalet de nécessité au Parc L. entité.

Sur proposition de M. L. Commis. au Amey,

Approuvé par M. L. Commis. au Côté, il est

Résolu De référer au Surintendant du Parc pour recommandation.

Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant

du Bâtisseur, en rapport avec la plainte de la
compagnie de caoutchouc "Columbus" au
sujet de la construction d'une bâtisse par M.
A. Quintal, sur Demontigny Est.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'informer la dite Compagnie, suivant le rap-
port de l'Architecte et Surintendant des
Bâtisses.

Soumis un rapport de l'Architecte et Surinten-
dant des Bâtisses, sur la demande de la
"Marcil Street Company", de se faire rem-
bourser un montant de \$ 416.00 pour un permis
de construction pour en 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu Que le Bureau au département en soit pour direction.

Soumis un rapport de l'Architecte et Surin-
tendant des Bâtisses, demandant la per-
mission de s'abonner pour assister à la
convocation de la "American Society of Musi-
cians", qui aura lieu du
9 au 13 octobre prochains, à Newark, N. J.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'accorder le permis demandé, et de nom-
mer le Chef du Service de Inspection des
Bâtisses (M. H. E. Férégué) pour placer
l'Architecte et Surintendant des Bâtisses
à tout conformément à l'article 6 du règlement
260.

Soumis un rapport de l'Architecte et Surinten-
dant des Bâtisses, recommandant de
permettre à M. Léon St. Germain d'occuper une
cave d'11 places sur le lot No 603 394 route
213 quartier Moulin, sur St. Adolphe.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder le permis demandé.

Soumis un rapport de l'Architecte et Surin-
tendant des Bâtisses, au sujet du service de
téléphone à sa résidence.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De le déposer aux archives.

Soumis un rapport du Surintendant des Édifi-
ces Municipaux, en réponse à une demande
d'information de Son Honneur le Maire, au su-
jet du contrat pour le téléphone.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De transmettre à Son Honneur le Maire pour son
information, et de le prier de bien vouloir donner
suite à la résolution du Bureau, en date du
septembre courant.

Soumis un rapport du Surintendant des Parcs,
sur l'offre du Capitaine Taché Beauclercq
de continuer la traversée de l'Île Sainte-Hélène
pour le samedi et dimanche du mois d'octobre.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'informer le Capitaine Beauclercq que le Bureau
n'aurait de ne pouvoir accepter son offre, ou que
le sabbat etc., qui ne trouvent place sur le quai
devant être enlevé pour être remis à l'Île Sainte-
Hélène, et de plus, il n'y a pas de crédit pour payer
le personnel qui serait nécessaire.

Soumis un rapport du Surintendant des Parcs,
recommandant le paiement des montants suivants
en rapport avec les concerts donnés dans le dif-
férents parcs.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Sur proposition de M. le Commissaire Aney
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'autoriser le paiement de ce dit compte, a meme le credit vote pour concerté dans la piece.

Somme sur rapport du Surintendant du Marche, recommandant le transfert du bail de l'ital Nos 2 et 3 du Marche Saint Laurent, de M^r B. Dantner, a M^r Arthur Duval.

Sur proposition de M^r le Commencaire Anis, Approuve par M^r le Commencaire Cote, il est

Resolu D'autoriser le transfert dudit bail.

Somme un rapport du Surintendant de Marche, recommandant l'installation de lumiere électrique au dessous du toit de la grande plateforme de la hall centrale a position une de Commencaire au coit approximatif de \$ 80.⁰⁰

Sur proposition de M^r le Commencaire Anis, Approuve par M^r le Commencaire Cote, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la dite somme, a être imputée sur le credit vote pour reparations générales.

Somme un rapport du Surintendant de Marche, recommandant le vote de ce dit montant, pour réparation au Marche Saint Jean. Baptiste seovi:

Reparation a la couverture du magasin situés de chaque côté du marche. \$ 310.⁰⁰

Soudure aux joints les corniches en tôle et réparation les "flankings" etc. \$ 130.⁰⁰

Peinture la corniche \$ 125.⁰⁰

Sur proposition de M^r le Commencaire Anis, Approuve par M^r le Commencaire Cote, il est

Resolu D'autoriser l'execution de ce dit travaux, la dite somme de \$ 565.⁰⁰ devant être imputée sur le credit vote pour reparations générales.

Somme un rapport conjoint du Surintendant de

Parce, du Parc Mont-Royal et du Edifice Municipal, en rapport avec la réparation a faire aux différents monuments dans le place publique.

Sur proposition de M^r le Commencaire Anis, Approuve par M^r le Commencaire Cote, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'un credit de \$ 157.⁰⁰ pour faire les réparations nécessaires aux monuments M^r Donald, du Soldat du Sud Africain et du Roi Edward III.

Resolu A la demande de M^r le Commencaire Villeneuve, il est De reconsiderer la resolution No 33263 adoptée en juin, et de laisser la question en suspens.

Somme un rapport de l'ingenieur Surintendant de la Voirie, declarant que le coit de la pose d'une rampe dans le trottoir de cochon de la Place Viger serait de \$ 75.⁰⁰

Sur proposition de M^r le Commencaire Anis, Approuve par M^r le Commencaire Cote, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de la dite somme pour la fin de desus, sujet a l'approbation du Comitee et Credité, quant aux fonds.

Somme une application de M^r D. Robillard pour la permission d'avoir un ital a position au marche Saint Jean Baptiste.

Sur proposition de M^r le Commencaire Anis, Approuve par M^r le Commencaire Cote, il est

Resolu De deférer au Surintendant de Marche, pour rapport.

Somme le rapport du Bureau Municipal d'Hygiene, sur l'absence de fonctionnaires municipaux pour la dernière quinzaine du mois d'avril.

Sur proposition de M^r le Commencaire Ross, Approuve par M^r le Commencaire Anis, il est

Resolu De disposer aux archives.

Somme le rapport du Service de Maladies In-

La guerre pour le dimanche finit le 9 et 16
septembre 1916.
Rapport aux archives.

Somme un rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène, sur la plainte de
M^{me} Brown Montgomery & M^{re} Michael
concernant le stationnement de l'ouest.

Sur proposition de M^e Lacomme au Proc.

Approuvé par M^e Lacomme au Proc. il est
Résolu De laisser au département en Loi pour rapport.

M^e Lacomme au Proc. l'accepte en règle.

Somme un rapport du Chef de département des
Inscription sur les changements survenus dans
la brigade pour le dernier quinzaine se terminant
le 16 courant.

Sur proposition de M^e Lacomme au Proc.

Approuvé par M^e Lacomme au Proc. Villeneuve, il est
Résolu De approuver ledit rapport.

Somme un rapport du département en Loi déclarant
que la loi permet l'incorporation dite Indépen-
dent Benevolent Israel Ladies Society.

Sur proposition de M^e Lacomme au Proc.

Approuvé par M^e Lacomme au Proc. Villeneuve, il est
Résolu De recommander au Conseil l'incorporation
de ladite association.

Somme un rapport du Surintendant de Police,
recommandant l'incorporation du "Bureau
M^{me} Social Club.

Sur proposition de M^e Lacomme au Proc.

Approuvé par M^e Lacomme au Proc. Villeneuve il est
Résolu De recommander au Conseil l'incorporation de
ladite association.

Somme des mandats vérifiés par le Comptable et au-
dition de la loi au montant de \$ 13371.⁰⁰ montant
liti certifié

Sur proposition de M^e Lacomme au Proc. Villeneuve.

Approuvé par M^e Lacomme au Proc. il est
Résolu De autoriser le paiement.

Somme un rapport du Président du Bureau
des Extincteurs, recommandant d'annuler la
taxe pour trottoir, chargée par erreur à la
"Canadian Cotton Ltd. qui bénéficie d'une
exemption.

Sur proposition de M^e Lacomme au Proc. Villeneuve.

Approuvé par M^e Lacomme au Proc. il est
Résolu De donner suite au dit rapport.

Somme un rapport du Surintendant de Police
et de Licence, transmettant la demande de
M^e Charles Gauthier, pour qu'on se fasse un
mugger ou avant fixé au-dessus de trottoir
de la rue Saint-Denis, en face de sa propriété
No. 1271.

Sur proposition de M^e Lacomme au Proc. Villeneuve.

Approuvé par M^e Lacomme au Proc. il est
Résolu De recommander au Conseil l'octroi du privilège
demandé.

Somme un rapport du Président du Bureau des
Extincteurs, relativement à l'offre d'échange faite
par M^e Oscar Brown, déclarant que la propriété
de la Cité qui ledit M^e Brown veut échanger
pour un lot de son terrain, a une valeur beaucoup
plus grande que la sienne.

Sur proposition de M^e Lacomme au Proc. Villeneuve.

Approuvé par M^e Lacomme au Proc. il est
Résolu De informer M^e Brown en conséquence.

Somme un rapport du Surintendant de Police
et de Licence, transmettant la requête No. 2695, au
montant de \$ 66. de la "Electro Blasting Co. la
pour cylindre obtenu par le département de l'Aguedon
durant 19 mai.

Sur proposition de M^e Lacomme au Proc. Villeneuve.

Approuvé par M^e Lacomme au Proc. il est

Resolu De transmettre ledit cheque au Trésorier de la Cité.

Après une communication de la Compagnie de Tramway, demandant le remboursement d'une somme de \$ 2,347.⁰⁰ que la Compagnie se déclare exempte de payer, en ce qui concerne la construction d'un égout à Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Resolu Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est conformément à la recommandation du département en Loi, de rembourser ladite somme à la Compagnie de Tramway, et d'imposer cette taxe spéciale comme non percevable dans la ville de la Cité.

M. le Commissaire Côté reprend son siège.

Après un rapport du Président du Bureau des Estimateurs signalant une anomalie dans le mode de taxation des trottoirs de la rue Chausse.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Resolu Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est demandé le vote, suivant la suggestion du Président du Bureau des Estimateurs, et de transmettre copie de son rapport à l'ingénieur en chef.

Après un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, transmettant un rapport du chef d'ingénieur mécanicien du département de l'Agencement déclarant que le contrat de la "Hault & Ablau" localité pour la fourniture de charbon au dit département, est terminée, et recommandant la remise de la balance de \$ 2,329.⁰⁰ dû à ladite compagnie.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Resolu Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est demandé de donner suite au Trésorier de la Cité de donner suite à ladite recommandation.

Après un rapport du Bibliothécaire Municipal au sujet de sa demande de virement de fonds, pour le contingent de son département. Référé à Son Honneur le Maire.

Après un rapport de Conseil, à l'effet de retourner au Bureau des Communaires un rapport, recommandant le vote d'un crédit de \$ 450.⁰⁰ pour l'impression d'une seconde édition d'un prospectus contenant certains renseignements.

Référé aux archives.

Après un rapport du Directeur du Bureau Municipal de Hygiène et de Statistique, concernant la plainte faite par les locataires de M. E. Boudry contre le service de l'impureté sanitaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Resolu Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est demandé de référer au département en Loi pour rapport.

Après un rapport du plan montrant la ligne de terrain appartenant à M. de J. E. McGill, sur le chemin de la Côte de Neige, entre l'avenue des Pins et la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Resolu Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est demandé de référer au département en Loi, pour décision.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis qu'il a été nommé au Bureau de l'Agencement.

Il est proposé par M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, le Bureau décide de commencer mardi le 26 septembre une série de réunions spéciales dans le but de mettre à l'étude, pour en arriver à un règlement, la question du Tramway.

Qu'il est effet, le Bureau décide d'inviter les trois principaux corps publics de cette ville, notamment: Le Conseil Central de Montréal et de Travail, le Board of Trade, et la Chambre de Commerce, qui représentent l'élément du travail.

de Commerce et de l'industrie, a communiqué
verbalement ou par écrit, et ce, le plus tôt possible.
M. aux administrations de la Ville, leur vices sur
cette question.

Que toutes les réunions qui tiendront le Bureau
des Commisaires pour discuter les questions de
Tramway, soient publiques et uniquement
que la question soit admise ou délibérée.

Que copies de cette résolution soient envoyées au
Conseil Central des Métiers et du Travail, au
Board of Trade, et à la Chambre de Com-
merce.

Soumis un rapport du District Ingénieur en
Chef au sujet du nivellement du Boulevard
Saint Joseph, qui de l'église de la paroisse
de Saint Louis à l'avenue

Resolu Sur proposition de M. LeComme au Cote, il est
unanimentement recommandé au Conseil le
vote d'une somme de \$ 5,000.00 pour commencer
les travaux de nivellement du Boulevard
Saint Joseph, où il doit être mentionné.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, tran-
smettant les annonces pour la demande de son-
mission pour la construction d'un pont à l'avenue
de l'Église.

Resolu Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Appuyé par M. LeComme au Cote, il est
résolument approuvé les dites annonces et d'en autoriser
la publication et d'approuver également le plan
et le cahier des charges qui la lui revise et
approuvé par le député au Conseil en Loi.

Sur l'honneur de M. au Bureau sur rive et
M. LeComme au Bureau ont appliqué le principe

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recom-
mandant le porage d'une surface en bitume de 10' de

largeur sur une longueur de 1100 pieds sur l'Av-
enue, entre la rue Sherbrooke et l'avenue
de l'Église, au coût total de \$ 2,016.

Resolu Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Appuyé par M. LeComme au Cote Villeneuve, il est
résolument recommandé au Conseil pour le faire exécuter
le vote d'une somme de \$ 2,016.00 à imputer sur
le crédit mentionné à la liste annexée au dit
rapport.

Pour faire suite à la résolution du 14 septembre 1916
à l'effet de recommander au Conseil le vote d'une
somme de \$ 2,250.00 pour payer le pont de la Ville
dans le coût de travaux d'importage de ma-
teriaux à l'adoption d'un projet définitif
pour l'aménagement de la Rivière St. Louis.

Resolu Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Appuyé par M. LeComme au Cote Villeneuve, il est
résolument recommandé au Conseil le vote d'une
somme de \$ 2,250.00 soit imputer sur
le revenu

Resolu Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Appuyé par M. LeComme au Cote Amis, il est
résolument recommandé au Conseil le vote d'une
somme de \$ 10,000.00 pour obtenir le trans-
port des matériaux nécessaires pour terminer les
travaux de l'œuvre en cours.

Soumis un rapport du Département en Loi
demandant un certain renforcement additionnel
concernant l'achat de papier de la Delorme
Guerry Co.

Resolu Sur proposition de M. LeComme au Cote,
Appuyé par M. LeComme au Cote Villeneuve, il est
résolument recommandé au Conseil le vote d'une
somme de \$ 10,000.00 pour obtenir le trans-
port des matériaux nécessaires pour terminer les
travaux de l'œuvre en cours.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au
sujet de la demande de la Compagnie Free Press

Credited Stm, pour le remboursement de son
dépôt de \$ 500.⁰⁰ en rapport avec son contrat
pour la fourniture de papiers.

Sur proposition de M. LeCommissaire Côté

Approuvé par M. LeCommissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre la somme dudit dépôt.

M. LeCommissaire Côté donne avis qu'à la
prochaine séance du Bureau il proposera
de faire rapport au Conseil, demandant un
crédit de \$ 45,000 pour la préparation du plan
de l'usine de pompage et de pompe électrique
de l'aqueduc, et pour l'imposition des travaux
lors de la construction, ce montant devant être
payé à même le produit des emprunts autorisés
pour l'agrandissement de l'aqueduc, et pour
la construction de l'usine de pompage et de
l'usine génératrice d'énergie électrique, ci savoir:

Aggrandissement de l'aqueduc	\$ 27,000.
Usine génératrice d'électricité	18,000
	<hr/>
	\$ 45,000.

La séance est ajournée au 22 du courant à
10 heures. A. M. O.

Agournement. M. Martiny

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commissaires

Tenue le 22 septembre 1916. A. M. O.

Présents,

Sur Honneur M. Henri Méridien Martin, Président
M. M. LeCommissaire Anis
Roc.

Les minutes sont lues et approuvées.

M. M. LeCommissaire Côté et Villeneuve prennent leur
siège.

Soumis une communication de M. M. Brown, Mcint-
gomery & McMichael, au sujet de certaines reclama-
tions de la "Montreal Light Heat & Power Co. Ltd."

Sur proposition de M. LeCommissaire Côté

Approuvé par M. LeCommissaire Anis, il est

Résolu De transmettre à M. LeCommissaire Villeneuve

Soumis une communication de M. Estan J. O. San-
gnac, demandant au nom d'un de ses clients
d'acheter un terrain appartenant à la Ville
et situé rue d'Argenson.

Sur proposition de M. LeCommissaire Côté,

Approuvé par M. LeCommissaire Anis, il est

Résolu De transmettre à M. LeCommissaire Villeneuve

il est
Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril soit suspendu
pour permettre la mise en considération de certaines
questions.

Soumis un extrait de procès verbal d'une séance du
Conseil, tenue le 11 septembre, 1916, à l'effet de retourner
au Bureau de Commissaires un rapport recom-
mandant de voter \$ 650.⁰⁰ pour l'impression d'une
seconde édition d'un pamphlet contenant certains
enseignements sur la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commanier Cote,
 Approuve par M. le Commanier Ross, il est
 Resolu De faire rapport au Conseil relatif le rapport
 du Bureau, en date du 23 aout 1916.

Sur proposition de M. le Commanier Villeneuve.
 Approuve par M. le Commanier Cote, il est
 Resolu D'approuver les injonctions suivantes.
 Egouts (Division Ouest) Nos. 101
 Noire de Est 142
 de de Ouest 84
 de Hotel de Ville 60.

Sur Honneur le M. O. au sujet de M. M. les Com-
 muniars, le projet de budget des difficultes de
 paiements pour l'exercice de 1917.

M. l'Échevin Lacombe se presente devant le Bureau
 en compagnie d'une délégation des citoyens du
 quartier Mercier, et demande que le Commanier
 du Port ménage des descentes dans ses quais
 à certains rues du quartier Mercier, entre autres
 les rues Mercier, Baldwin, Dussan.

Sur proposition de M. le Commanier Cote,
 Approuve par M. le Commanier Ross, il est
 Resolu De s'adresser à l'Ingénieur en Chef, avec instruction
 de s'adresser aux Commaniers de l'État, à ce sujet
 et de faire rapport d'urgence.

M. l'Échevin Lacombe se presente devant le Bureau
 en compagnie de M. St. L. Dami au sujet de
 l'offre de la Montreal City Land, d'acheter de
 ruer à la Ville, à certaines conditions.

Considération difficile à mercredi prochain à
 3 He. P. M.

Litige de la question du changement de ruer au
 dans certaines rues du quartier Hochelaga, et
 avec difficulté à mercredi prochain à 3 He. P. M.

M. A. Trudel se presente devant le Bureau, au sujet

de son offre de vendre sa propriété située au coin
 de rue de St. Henri, Cécil et LaSalle. Il
 s'engage à faire une offre par écrit.

Somme une lettre de Club Lacombe, demandant
 d'installer une salle de lecture à la salle mu-
 nicipale de Foremont.

Sur proposition de M. le Commanier Arty,
 Approuve par M. le Commanier Villeneuve, il est
 Resolu D'annuler au dossier de la salle de lecture.

M. l'Échevin Mercier se presente devant le Bu-
 reau, au sujet du service d'eau sur les rues
 Fabre et Mercier.

Sur proposition de M. le Commanier Cote,
 Approuve par M. le Commanier Villeneuve, il est
 Resolu De s'adresser à l'Ingénieur Supérieur de l'Ague-
 des pour rapport M. l'Échevin Mercier devant
 lui fournir tous les renseignements à ce sujet.

M. l'Échevin Turcot introduit une délégation de prop-
 rétaires de la rue St. Urbain, au sujet de clôture
 exigée pour protéger le gazon dont ils ont recon-
 velle le terrain situé entre la ligne de trottoir
 et la ligne de construction.

Sur proposition de M. le Commanier Cote,
 Approuve par M. le Commanier Villeneuve, il est
 Resolu De donner instruction à l'Ingénieur Supérieur
 de la voie de tolérer la clôture en question, à
 condition que les propriétaires reconnaissent par
 écrit que le terrain est et restera la propriété de la
 Cité, cette dernière se réservant le droit de faire
 enlever ces clôtures, en donnant un avis d'un
 mois à cet effet, le tout au sujet de l'approbation de
 département en Loi.

Somme un rapport de Son Honneur le M. O. com-
 mandant que M. C. Faub, inspecteur sanitaire
 soit autorisé de servir, pour cause.

Sur proposition de M. le Commanier Ross
 Approuve par M. le Commanier Cote, il est

Resolu (Sur un rapport) que ledit rapport soit approuvé et que cet employé lui soit par remplacé.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,

Approuvé par M. l'Commissaire Anis, il est

Resolu que la résolution du 20 septembre 1916 a l'effet d'autoriser le paiement d'une somme de \$ 2,606.¹³ à la 'Willow Quay Co.' soit amendée, et en le priant de le faire.

Le Contrôleur et Auditeur de la ville soumet au Bureau que l'Ingénieur en Chef a refusé d'approuver un compte de \$ 2,606.¹³ de la 'Willow Quay Co.' pour fourniture de poisson et de signer le mandat nécessaire.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,

Approuvé par M. l'Commissaire Villeneuve, il est

Resolu que l'Ingénieur en charge des égouts (des Nord) reçoit instruction de leur rapport d'ingénieur sur les améliorations à faire au fillet d'abaissement au Pont Rouge.

Sur un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant de remplacer M. Michel Bernack percepteur de taxe pour le quartier Saint-Gabriel par M. J. A. Ricci, actuellement employé comme Record dans le département du Trésorier.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve,

Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est

Resolu que le nommé M. J. A. Ricci, percepteur de taxe pour le quartier Saint-Gabriel, au salaire que reçoit M. Curack, plus la commission ordinaire de 2% sur la somme perçue à partir du 1er octobre prochain, et de verser le cas de M. Curack au département ex-Les. par direction.

Sur un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale informant le Bureau que M. Charles J. O'Brien a été relevé de ses fonctions, et recommandant qu'il soit mis sur la liste régulière des employés anciens, à compter

de 2 septembre courant.

Sur proposition de M. l'Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. l'Commissaire Côté, il est

Resolu d'approuver ladite recommandation.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef sur les soumissions reçues le 6 septembre courant, pour la construction du pont LaSalle et des ponts-rues.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,

Approuvé par M. l'Commissaire Anis, il est

Resolu de rejeter ledit rapport, au département ex-Les. pour savoir, s'il concourt dans la recommandation de l'Ingénieur en Chef.

Sur un communication de M. le Notaire Dicaire, transmettant une demande de M. Paul Bonduan, résidant dans la ville Mont-Royal lequel desirait se faire approuver et payer par la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. l'Commissaire Côté,

Approuvé par M. l'Commissaire Anis, il est

Resolu de rejeter l'Ingénieur-Surintendant de l'Assistance et au département ex-Les. pour rapport d'ingénieur.

M. l'Commissaire Côté donne lecture d'un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Assistance sur les soumissions reçues pour la fourniture de compteur. Considération d'office.

M. l'Commissaire Côté laisse son siège.

Son Honneur M. Anis laisse son siège, et M. l'Commissaire Anis est appelé à prendre.

Son Honneur M. Anis reprend son siège après quelques instants.

M. l'Commissaire Côté reprend son siège.

Sur un rapport du département ex-Les. concernant l'offre faite par M. Jod Lamoureux de vendre à la

Ville une piece de terrain situee sur le Boulevard
Saint-Laurent, faisant partie du lot No. 11-1274,
1275 du plan et titre de concession officiel du
village incorporé de la Cite Saint-Louis.

M. Le Commissaire Cote propose.
Approuve par M. Le Commissaire Rose.

De presenter le plan prepare par l'ingenieur de
la Cite, en date du 15 juillet 1916, montrant la
piece de terrain en question de recommander au
Conseil d'approuver ledit plan, et de faire l'a-
chat de ladite piece de terrain au prix de \$ 2.⁰⁰
le pied et aux autres conditions mentionnees dans
un offre en date du 21 decembre 1915, et a la
conditions exposees que ledit M. Lamoureux est
l'actuel qui il a fait entre la Ville et en acquitte-
ra les frais le present de ce Bureau du Bureau
ne devant en tout cas se constituer aucun
prejudice pour le règlement des violations
indesiderables.

Le vote est appelle sur cette proposition, et les
voix se partagent comme suit:

Pour: M. Le Commissaire Rose, Cote,
Contre: M. Le Commissaire Anis, Villeneuve.

Sur Honneur à M. Anis avant vote sur l'affir-
mation la proposition est de nouveau affirmative
et il est

Resolu En consequence

Soumis un rapport de l'ingenieur Surointendant
de la Ville, concernant l'offre faite par M. D.
E. Brown, a l'effet de vendre a la Ville une
piece de terrain pour l'elargissement du Boul-
vard Rosemont.

Sur proposition de M. Le Commissaire Villeneuve.

Approuve par M. Le Commissaire Cote, il est

Resolu De referer au President du Bureau de Extension
pour savoir si le terrain offert constitue le balancement
du terrain exproprié pour l'elargissement du
Boulevard Rosemont, et sinon, pour savoir
qui sont acquies pour compléter ledit elargisse-
ment.

Soumis un rapport du Surointendant des Passes
recommandant de faire voter un credit de \$ 610.
pour l'achat et l'installation d'un dynamo
pour la machinerie de l'usine de Pare Baldwin.

Sur proposition de M. Le Commissaire Anis

Approuve par M. Le Commissaire Cote, il est

Resolu De recommander au Conseil le vote de ladite com-
me pour le faire en devers.

Soumis un communication de M. Jos. Doyon, solli-
citant une position.

Sur proposition de M. Le Commissaire Anis,

Approuve par M. Le Commissaire Cote, il est

Resolu De referer a M. Singer, Surointendant de la Di-
vision Wood (Voies) pour rapport.

Soumis un communication de M. Theodor Laruelle
sollicitant une position comme gardien de bain.

Sur proposition de M. Le Commissaire Anis,

Approuve par M. Le Commissaire Cote, il est

Resolu De referer au Surointendant de Edifice Municipal
pour rapport.

M. Le Commissaire Villeneuve donne avis de motion qu'a
la prochaine reunion, il proposera de constituer
un conseil municipal des quartiers Laurier et Cote
Saint-Paul en vue de l'achat, et de demander
au Conseil de leur vouloir voter pour l'amange-
ment, l'achat de roues, journaux, emballage
de roues, etc., la somme de \$ 890 et pour le
personnel et l'entretien de ces roues, pour le mois
d'octobre, novembre et decembre de la presente annee
la somme de \$ 361.²⁵ formant un total de \$ 1261.²⁵

M. Le Commissaire Villeneuve donne avis de motion
qu'a la prochaine reunion, il proposera que par
suite de la declaration de l'Honorable Juge Sum-
ton, president de la commission d'enquete sur
l'offense du quartier Bordeaux et l'achat de
terrame de la rue Drolet qu'il n'entend pas
faire sur son analyse des temoignages entendus

au cours de ces enquires d'aucune conclusion, le chef du contentieux soit prie de se rendre au Honorable Juge de bien vouloir prendre en consideration le vœu suivant exprimé par le Bureau des Commes. au de la Cité:

Que le Bureau des Commes. au de la Cité, de Montréal exprime le désir que dans le rapport qu'il soumettra à la suite des enquires qu'il a pu faire, le Juge enquireur donne son opinion sur le fait de responsabilité des membres de l'administration municipale ancienne, ou actuelle, et de toute autre personne, et qu'il indique sur que des frais soient été imposés.

Que l'Honorable Juge soit prie de prendre en consideration qu'il serait embarrassant pour l'administration actuelle de tenir eux-mêmes une conclusion et d'italier eux-mêmes une conclusion et d'italier la responsabilité, de façon à satisfaire le public que le Bureau des Commes. au de la Cité, en demandant ces enquires, attend à ce que l'Honorable Juge enquireur fasse savoir le contenu, sur son rapport de conclusions qui auraient permis aux contribuables de donner une sanction ou jugement que le Conseil soit prie de concourir dans le vœu exprimé par le Bureau des Commes. au de la Cité.

M. le Comtesse au Villeneuve soumet le motion dont il a donné avis à la séance du 20 sept. au courant, au sujet de la question de tramway.

En consentant unanime du Bureau M. le Comtesse au Villeneuve amend. sa motion, de façon à ce qu'elle se lui comme suit:

Il est proposé par M. le Comtesse au Villeneuve Appuyé par M. le Comtesse au Ross. que le Bureau décide de commencer mardi le 3 octobre, une série de réunions spéciales dont le but de mettre à l'étude pour en arriver à un

ajournement, la question du tramway.

Qu'en cet effet, le Bureau décide d'inviter le trois principaux corps publics de cette ville, notamment le Conseil Central du Métier et du Travail le Board of Trade, et le Chambre de Commerce qui représentent l'élément du travail, du commerce, et de l'industrie, et le publier en général, à communiquer par écrit, et ce, le plus tôt possible, aux administrateurs de la Cité leurs vues sur cette question.

Que toutes les réunions qui tiendront le Bureau des Commes. au de la Cité pour discuter la question de tramway, soient publiques et conséquemment, que les procès soient admis à ces délibérations.

Que copies de cette résolution soient envoyées au Conseil Central du Métier et du Travail, au Board of Trade et à la Chambre de Commerce.

La dite motion est alors mise régulièrement devant le Bureau.

M. le Comtesse au Villeneuve fait part au Bureau de quelques remarques qu'il a faites par écrit.

M. le Comtesse au Ross demande à avoir ces remarques, afin de s'en y répondre par écrit avant que le vote ne soit pris.

Le Bureau fait droit à cette demande, et la motion reste sur la table jusqu'à la séance de lundi le 25 du courant.

Soumis un rapport du Surintendant du département des Privilèges et des Licences, transmettant tant la demande de M. Etienne Labelle, pour le privilège de garder en place un route dans le territoire de la rue Ontario Est.

Sur proposition de M. le Comtesse au Villeneuve Appuyé par M. le Comtesse au Ross, il est

Resolu De recommander au Conseil l'octroi dudit per-
sibge.

M. Lacomme. Cote, propose
Appuyé par M. Lacomme Rose,
De faire rapport au Conseil, demandant un crédit
de \$ 45,000 pour la préparation de plans de l'usine
de pompage et du poutre électrique de l'aqueduc
et pour l'inspection des travaux lors de leur
construction, ce montant devant être fourni à même le
produit des emprunts autorisés pour l'agrandis-
sement de l'aqueduc, et pour la construction de
l'usine de pompage et de l'usine génératrice
d'énergie électrique, à savoir:

Appropriation de l'aqueduc \$ 27,000.
Usine générale d'électricité. 18,000.

Le vote est appelé sur la proposition ci-dessus, et les
membres du Bureau se partagent comme suit:

Pour: M. M. Cote, Rose, Anis.

Contre: M. Villeneuve.

La proposition ci-dessus est déclarée adoptée, et
il est

Resolu En conséquence.

Soumis un rapport de département et Lo: comen-
nant une proposition faite par la Compagnie Hartt &
Adair Coal, qui desire remplacer le chèque de dépôt
de \$ 7,475.00 qu'elle a fait avec sa soumission
pour la fourniture de charbon, par deux autres chèques
dont l'un au montant de \$ 2,520.00 signé par
J. O. Labrecque & Co, et endossé par la Compagnie
Hartt & Adair, à l'ordre de la Cite de Montréal
et l'autre au montant de \$ 4,955.00 signé par la
même Compagnie "Hartt & Adair" à l'ordre de la
Cite de Montréal.

Sur proposition de M. Lacomme Villeneuve.

Appuyé par M. Lacomme Anis, il est

Resolu Que l'on doit à la demande de la Compagnie Hartt &
Adair et de lui permettre de substituer à son chèque
de dépôt de \$ 7,475.00 les deux chèques ci-dessus
pourvu que le contrat ne soit par autrement modifié et

à lui que la Compagnie Hartt & Adair, mettra la même
partie contractante avec la Cite de Montréal.

Soumis une communication de la Compagnie Tougen
Sand, offrant de faire le charroyage du sable de son
entree de la rue Bridge, à la corniche de la cheminée
ouest, sur le Grand-Terron, et de son entrepôt
situé sur le quai, du quartier Marconi, au prix de
\$ 0.40 la tonne, qu'and la Ville jugera à propos de
faire faire cette livraison.

Sur proposition de M. Lacomme Cote,

Appuyé par M. Lacomme Anis, il est

Resolu D'accepter l'offre de la Compagnie "Tougen Sand."

La séance est ajournée à lundi le 25 à 10.30 heures A.M.
4. m. l. r. y. m. l.

Journal

Anglo-Rois

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissions

Tenu le 22 septembre 1916 (5th S. P. M.)

Re: Enquête des Perforateurs

Présents,

Son Honneur le Maire M. Edouard Martin: Pres.
 M. M. les Commissions: Chénier
 Villeneuve
 Côté.

Son Honneur le Maire ayant à rendre témoignage
 M. le Commissions Villeneuve est appelé à presider.

Son Honneur le Maire est alors assermenté et rend
 témoignage.

Après le témoignage de Son Honneur le Maire
 il reprend l'habitué presider.

Les témoins suivants sont examinés.

A. J. Sirois en nomul examen
 Paul Dolté
 Alexandre Martin.

Exhibit p. 19 lettre de A. Martin à C. E. Martin.

M. le Commissions Por reprend son siège.

Charles E. Lamoureux, assermenté et examiné.

Exhibit p. 20
 Lettre Alexandre Martin à C. E. Lamoureux.

P. E. Mercier examiné de nouveau
 C. E. Lamoureux.

Sur proposition de M. le Commissions Côté,
 Approuvé par M. le Commissions Por, il est
 que le Département en la uson instruction de servir

Proche

la preuve faite au cours de l'enquête, et de faire rapport.

De concert avec unanime de tout le Bureau, une
 séance est appelée pour le 23 du courant, à 11 heures
 A. M. pour l'expédition de l'affaire de routine.

Ajournement.

Abruptos

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commerce

Tenu le 23 septembre 1916. A M.
Séance tenue du consentement unanime des Membres du Bureau.
Présents,

MM. le Commissaire Ross
Amey
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Ross est appelé à presider.

Soumis trois sieux de mandats vérifiés par le
Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant en-
semble de \$ 788.²⁵, 12,601.³¹, 5,477.¹² suivant bilan
certifié.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amey il est
Résolu De débiter le paiement.

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du
Conseil tenu le 11 courant, à l'effet de retourner au
Bureau un rapport, recommandant de vendre à
la St. Laurent Blvd Land Co. un terrain de
terrain situé au coin du Boulevard Gouin et
du Boulevard Saint Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amey il est
Résolu Que la résolution adoptée par le Bureau, jusqu'à
date, au sujet de cette transaction, soient ren-
cendues, et que la St. Laurent Blvd Land Co.
soit informée que le Bureau de Commerce a
reçu l'offre de la compagnie une offre pour ledit ter-
rain de terrain, à savoir de \$ 5.50 le pied.

Soumis le rapport du Surintendant des Ponts et
des Licences, recommandant l'octroi des
privileges suivants:
32897¹ Basse de St. Viateur (Institution de Sœurs
Munis)

privileges de garder en place un ponton passage
couvert, au-dessus de l'Av. Laurier Est.

M. le V. Av. ^{Filion} ~~...~~ privileges de garder en place
une entree à un arc-boutant sur la trottoir de
la rue Frontenac.

J. W. Emard, privileges de garder en place un orit
sur la trottoir de la rue Frontenac.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De l'accommoder au conseil l'octroi de dit permis.

Soumis un rapport du département en Loi, informant
le Bureau qu'après la explication fournie par
le recenseur de la commission d'enquête sur les
achats de terrain pour l'ouverture de la rue Duché,
relativement à son point de vue d'entree donnee à
La Patricie il n'y a pas lieu de faire parvenir
à l'Honorable Juge Proulx la résolution adop-
tée par le Bureau le 15 septembre courant.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amey il est
Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

M. le Commissaire Côté prend son siège.

Soumis un rapport du Président du Bureau de
Estimateur, suggérant de référer à l'Ingénieur en Chef
la question de l'homologation de la ligne de la rue Masson.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de
certaines travaux de menuiserie que l'entrepreneur
de la bibliothèque aurait exécuté à son maniement
M. le Commissaire Côté.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.
Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu De transmettre copie de dit rapport aux intéressés.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef concernant la répartition du coût des égouts.

Sur proposition de M. le commissaire Côté, appuyé par M. le commissaire Anis, il est résolu De référer à la Commission spéciale, p. Source de source.

Résolu

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef demandant d'être autorisé à exécuter en urgie les travaux suivants :

	De	A	Montant
Av. Impérial	2	Saint-Jacques vers le nord	612.
L'axe de l'Av. de l'Église	163	vers le nord	480.
Saint-Hubert E. No. 140	à	1421.	261. ²⁵
Mc Gill	2	Saint-Jacques, St. Paul	7.216.

Horizon pour cochon.
Carré Chabillez # 125.

Sur proposition de M. le commissaire Côté, appuyé par M. le commissaire Anis, il est résolu D'autoriser l'ingénieur en chef à exécuter en urgie les travaux ci-dessus.

Résolu

Soumis un rapport du Surintendant duachat et de la vente, relativement à l'échange de deux vieilles voitures automobiles.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve, appuyé par M. le commissaire Anis, il est résolu De demander à l'ingénieur-mécanicien en charge de autor de préparer un estimateur du coût de la construction d'une machine neuve, avec le matériel des deux vieilles machines en question, et de l'entretenir de cette machine pendant leur année.

Résolu

Soumis un rapport de l'ingénieur en charge de chemin de fer, recommandant l'établissement des arcs de tramway suivants :

Sur l'arc de Saint-Dominique à un chemin entre la rue Beaumont et St. Jotique.
Sur l'arc de l'église Colomb, entre la rue St. Jotique et Daniel

Sur St. Denis, entre la rue Royal et Duché.
Angle de la rue Mont-Royal et Garneau.

Sur proposition de M. le commissaire Côté, appuyé par M. le commissaire Anis, il est résolu De faire rapport au conseil, recommandant que la compagnie de Tramway soit mise d'établir les arcs ci-dessus.

Résolu

Soumis un rapport de l'ingénieur en charge de autor au sujet des instructions qu'il a reçues le 28 mai ant. dernier, à l'effet de faire enlever les armes de la Ville sur les voitures automobiles de différents départements.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve, appuyé par M. le commissaire Côté, il est résolu De donner instruction à l'ingénieur en charge de autor de suivre les directives qu'il a reçues par la résolution du Bureau le 28 ant. dernier.

Résolu

Soumis une communication de M. John Guillem, entrepreneur de la bibliothèque, en réponse à une communication de M. M. Dupuis-Francis qui a offert de vendre de vieux marchandise pour la bibliothèque.

Sur proposition de M. le commissaire Côté, appuyé par M. le commissaire Anis, il est résolu De transmettre à M. M. Dupuis-Francis, copie de la lettre de M. John Guillem.

Résolu

Interpellation.

M. le commissaire Villeneuve desirant s'adresser à l'ingénieur en chef sur la recommandation de la Ville, pour la pose de la chaussée, comment sont tombés les charges qui devraient y figurer.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef concernant la réclamation de M. L. J. Perron C. P. contre la réclamation de M. J. J. Perron C. P. ingénieur en chef de la Ville pour avoir réprimé ce dernier à l'ingénierie faite par le Bureau de Commerce en la réprimant de la conduite principale de l'aqueduc.
Sur proposition de M. le commissaire Côté,

Approuvé par M. Blois... Résolu que le montant de honoraires... Résolu de la succession... Résolu que le rapport ait fait au conseil...

Sommation communication de M. J. P. Picher... Sur proposition de M. Blois...

Résolu de l'infirmerie à l'Architecte de la Ville... Résolu de l'infirmerie à l'Architecte de la Ville...

Sommation un rapport de l'Ingénieur... de la Voie, informant le Bureau... Difficultés survenues entre M. M. J. N. Blum...

Sommation un rapport du Surintendant... Municipal, informant le Bureau... de l'Accident du 7 septembre 1916...

Sommation un rapport de l'Ingénieur... de la Voie, recommandant de permettre... de Siliphon Bell d'inventer un branchement...

Résolu de recommander au conseil... Résolu de recommander au conseil l'octroi de permis demandés...

Sommation un projet de règlement... concernant l'habitation

et l'administration d'une bibliothèque publique... Résolu de transmettre ledit projet de règlement au conseil...

Sommation un rapport du Bibliothécaire... de lui procurer les services d'un dactylographe...

Résolu de l'infirmerie à l'Architecte de la Ville... Résolu de l'infirmerie à l'Architecte de la Ville...

Sommation un rapport de l'Ingénieur... de la Voie, recommandant de permettre... de permettre à la Municipal Public Service Corp...

Résolu de faire rapport au conseil... Résolu de faire rapport au conseil en conséquence.

Sommation un rapport de l'Ingénieur... de la Voie, déclarant ne pouvoir recommander... de permettre à la Municipal Public Service Corp...

Résolu de recommander au conseil... Résolu de recommander au conseil en conséquence.

Sommation communication de M. l'Arresté... de transport de l'ital de M. S. Rosenbloom...

Résolu de l'infirmerie au Surintendant... de la Voie, pour rapport... La séance est ajournée à 10.30 heures...

Aguey

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 25 septembre 1916. A. M.

Présents,

M. M. les Commissaires Arviq,
Villeneuve
Rose.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Rose est appelé à présider.

Les minutes sont lues, en amendant à la page 622
les propositions concernant l'étude de la question des
travaux en ajoutant après les mots "La Cham-
bre de Commerce" les mots suivants "et tous autres
corps représentatifs" et les minutes ainsi amendées
sont approuvées.

Spécimens d'affiches communales saisis:

Lettre de M. l'Abbi P. S. Dubois, en date du 23
septembre demandant une exemption de taxes pour
la maison Sainte-Marguerite et St. Joseph.

Lettre de M. Joseph Sauri, au sujet d'une offre de
taxes sur le terrain (26139)

Lettre de M. A. Caron, offrant de vendre un terrain
de terrain situé sur Saint-Laurent, Nos cinq cent
2268-70 pour l'élargissement de cette rue (27121)

Offre de terrain de M. F. Sobel, Nos cinq cent 2104 et
2112 situés sur la rue Saint-Laurent, pour l'élargis-
sment de ladite rue.

Offre de terrain de M. Achille Pouchette, pour
l'élargissement de la rue Saint-Laurent.

La Montreal Public Service Corp. demande la
permission de léger des poteaux sur la rue Main

Saint-Joséphine et St. Denis (353345)

La Royal Tilt Supply Co. demande que sa rue
Amity soit entretenue dans un état passable. (33215)

M. Ed. Pofort se plaint de l'état de trottoir en face
de sa propriété située sur Fulham (33293)

La Canadian Steel Foundry demande que certains
travaux soient exécutés dans sa rue Venise. (33259)

M. J. A. Jones demande la pose d'un trottoir en bri-
ques sur la rue Beaconsfield.

La Montreal Water Power Co. demande une
boute de pourvue pourvue dont l'eau a été fermée
suivant une interpellation faite par l'échevin Huchon.

La Société d'Archéologie et de Numismatique de-
mande que certains réparations soient faites au Château
Rameau. (33311)

M. Wallis E. Lyman demande la construction d'une rampe
à l'escalier conduisant de l'Arrière de Pointe à la rue
Bedford Crescent. (33291)

M. Joseph Poyon demande du travail comme menuisier.

M. Geo. Bura demande que sa lettre n. Observance
de Demianch soit insérée au Procès Verbal
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Arviq, il est
Résolu d'autoriser le Secrétaire à insérer les dites communica-
tions et que de droit au chef de département in-
térressé pour rapport.

M. l'échevin Meunier soumet une requête de contenance
demandant sur l'Arrière de Pointe, qui demande
d'améliorer l'éclairage de cette rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Arviq, il est

Resolu De referer cette demande au Surintendant de departement de l'Eclairage, pour rapport d'urgence.

M. l'ecuyer M. Denis demande que la Ville fasse construire un lieu de domicile aux residents de rue Sabre et Marquette.

Sur proposition de M. l'homme aux Villeneuve.

Appuye par M. l'homme aux Arny, il est

Resolu De referer cette demande a l'Ingénieur Surintendant de l'Ague des pour rapport d'urgence.

M. l'ecuyer M. Denis demande que le bon utilité pour la construction d'un trottoir sur la rue Deabean soit employe a continuer un trottoir sur le Boulevard Saint Laurent en face de la propriete de M. Renaud aussitot que le trottoir permanent de la rue Deabean aura été construit.

M. le Notaire Theriot signale a l'attention du Bureau le fait qu'une de ses clients a été déboursée \$ 180.⁰⁰ de frais d'annonces par le Sheriff pour un certain nombre de lots sur lesquels elle devrait se taper pour un somme d'environ \$ 75.⁰⁰

Sur une communication de la Montreal Light Heat Power Co. transmettant deux reclamations au montant de \$ 1135.⁵⁶ et \$ 45.¹²

Sur proposition de M. l'homme aux Villeneuve.

Appuye par M. l'homme aux Arny, il est Resolu De referer a l'Ingénieur Surintendant de l'Ague des avec instruction de soumettre son rapport sur ces reclamations a l'assemblee devant avoir lieu mardi le 26 du mois courant.

Sur une communication de l'Armitant Greffier de la Cite au montant de \$ 6.⁰⁰ pour depense faite le 21 septembre courant, pour recevoir M. J. D. Arny, avocat de la Ville de Chicago.

Sur proposition de M. l'homme aux Villeneuve.

Appuye par M. l'homme aux Arny, il est

Resolu D'obtenir le paiement dudit compte a meme le fonds

de Réserve.

Sur proposition de M. l'homme aux Villeneuve.

Appuye par M. l'homme aux Arny, il est

Resolu De voter a meme le Fonds de Réserve une somme de \$ 42.⁰⁰ pour payer diffinente compte en cours avec la reception offerte aux debiteurs du Conges de Dentistes.

Sur une ordonnance de l'Honorable Juge L. E. Panneton enjoignant a la Cite de Montreal de depense entre les mains de M. J. H. Archambault une somme de \$ 2,000.⁰⁰ dont \$ 1,000.⁰⁰ comme avance de fonds pour l'execution de la sur Probit, et \$ 1,000.⁰⁰ pour l'execution relative aux equites de quantes Bordaux.

Sur proposition de M. l'homme aux Villeneuve.

Appuye par M. l'homme aux Arny, il est

Resolu De donner instruction au Tresorier de la Cite de se conformer a ladite ordonnance, et de voter a cette fin a meme le fonds de reserve, une somme de \$ 2,000.⁰⁰

Sur une reclamations de la Montreal Light Heat Power Co. pour travaux de réparation a ses usines sur les rues William et Queen, ainsi que sur les rues Foyale et Sherbrooke.

Sur proposition de M. l'homme aux Villeneuve.

Appuye par M. l'homme aux Arny, il est

Resolu De referer a l'Ingénieur Surintendant de l'Ague des pour le rapport d'urgence.

Interpellations

M. l'homme aux Villeneuve desire savoir de Son Honneur le Maire si il a été informé de la date de la dernier vote officiel de Son Altesse Royale le Duc de Connaught, Gouverneur General du Canada a Montreal, et dans l'affirmative, se c'est l'intention de son autorité municipale de donner une réception d'adieu ou d'offrir un témoignage quelconque a Son Altesse a l'occasion de son prochain depart du Canada.

M. le Commissaire Villeneuve desire savoir si les comp-
teurs Leeds ont été achetés sans soumission par le
département de l'Agence des dépenses que ces compteurs
ont été achetés en premier lieu, et dans l'affirmative
combien de ces compteurs ont été achetés et quand ?

Sur proposition de M. le Commissaire Anis
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est
résolu que le Bureau a approuvé le décès de
Maurice Beaumont, tombé sur le champ
de bataille en Europe, et que l'Assistant-Suffice
de la Caisse, M. René Beaumont, soit prié de
communiquer à qui de droit la présente résolution.

La séance est terminée à midi le 26 du courant
à 11 heures.

M. le Secrétaire
Gouvernement.

Pishe
Capitaine

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commerce

Tenue le 26 septembre 1909

Président

Sur Honneur le Meuni M. Marten, Président
M. le Commissaire Villeneuve
Roué

Le Secrétaire prend la lecture du procès-verbal de
la séance de laquelle M. le Commissaire Anis (à la page
634) prend son siège.

Les minutes sont approuvées telle que lues.

L'effet de la résolution du 2 avril concernant la
vente de maisons est suspendue pour permettre au
Bureau de prendre en considération diverses questions
urgentes.

Sur proposition de M. le Directeur de l'Assistance
Municipale recommandant que les comptes de dépenses
de la Caisse pour frais d'entretien pour
personnes indigentes, soient fermés:

Pierre Montmarquet	3.00
Annie Desjardis	6.00
Adeline Hubley	12.00
Joseph L'Ange	4.00
Maria Petit	4.00
Yvonne Kesteven	2.00

Sur proposition de M. le Commissaire Anis
Approuvé par M. le Commissaire Roué il est
résolu d'approuver ledit règlement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Anis il est
résolu d'accepter la Direction du Royal Agricultural
School, à recommander le Bureau, vendredi, le 29 du

Pishe
Schul, à recommander le Bureau, vendredi, le 29 du

meurt à 11 h. A. M.

Les communications reçues sont revenues au Bureau. et

Sur proposition de M. l'homme au Rou.

Après par M. l'homme au Rou. il est

Resolu. L'Etat de la loi de Silphus Bell demandant la permission de continuer de conduire routes avec Gamla en Hadley

De la référer à M. l'homme au Rou.

Communication de M. S. Selby demandant d'adhérer la rue St. Jean.

Lettre du Secrétaire. Services de la Cité de Lachine. Demande d'un somme de \$ 750. pour les travaux d'arpentage et l'étude définitive du projet d'amélioration de la Petite Rivière St. Pierre.

Lettre de la Municipalité Land au sujet de son offre de terrain de rue sur sa propriété de q. M. ouest.

Lettre de M. M. Dupuis. Jurer demandant d'assister. Texte la diligence possible pour l'incantation de travail de rue qui se font sur la rue St. Catherine Est.

Lettre de M. J. D. Tremblay concernant des plaintes contre les entrepreneurs Goleau de q. Hochelaga.

Summe une communication de M. J. Abraham. suggérant à la Ville d'instituer dans l'un de ses parcs, un jardin pour faire de l'enseignement de culture.

Sur proposition de M. l'homme au Villeneuve.

Après par M. l'homme au Rou. il est

Resolu De référer à M. l'homme au Rou.

Summe une communication de M. H. D. Light.

suggérant d'instituer la loi au récemment acquise par la Ville. pour le faire de l'inventaire de la rue D'Orléans.

Sur proposition de M. l'homme au Rou.

Après par M. l'homme au Rou. il est

Resolu De référer à M. l'homme au Villeneuve.

Summe une communication de M. Thomas O. Veau concernant la construction d'une route adjacente à l'église St. Barthélemy. sous le q. Padeau.

Sur proposition de M. l'homme au Rou.

Après par M. l'homme au Villeneuve. il est

Resolu De référer à l'Architecte de la Ville pour l'ajout d'un q.

Summe une communication de la Fédération des Clubs. Ouvrier de Montreal demande d'améliorer la rue de Police sous le Parc McOleary.

Sur proposition de M. l'homme au Rou.

Après par M. l'homme au Rou. il est

Resolu De transmettre à M. l'homme au Rou.

M. l'homme Boyd introduit devant le Bureau M. G. J. Sheppard, qui s'est engagé de recueillir des souscriptions manuscrites pour la construction d'une rue de l'Ordre de la Croix. Ruy. et qui s'est tenu maintenant à la Cité pour obtenir une souscription de \$ 2. ou par moi jusqu'à ce que la somme soit finie.

Après la suggestion de M. l'homme au Rou.

Sur proposition de M. l'homme au Rou.

Après par M. l'homme au Villeneuve. il est

Resolu Que la demande de M. G. J. Sheppard soit référée à un comité composé de M. M. l'homme au Rou & Villeneuve et de l'architecte et l'auditeur, pour étudier et rapporter.

Summe une plainte contre l'un de contre-maître du département de la Voirie.

Sur proposition de M. l'homme au Villeneuve.

Après par M. l'homme au Rou. il est

Président De référer à l'ingénieur en chef avec invitation
de faire un budget récent immédiatement
et de faire rapport à son Honneur le Maire.

Sommaire un rapport (No. 12) du département
de feu Paputeau, pour travaux d'impression.
Sur proposition de M. Lecomte au Conseil
Approuvé par M. Lecomte au Conseil il est

Président D'apprécier la dite proposition.

Sommaire un rapport de l'Architecte de la Ville
recommandant d'accorder à M. D. A. Mc
Cartell l'autorisation d'occuper le lot portant
le No. 60. p. 1739 du quartier St André, situé
au No. 11 de la rue Simpson pour y reconstruire
un magasin de la gazelle dans un terrain venant
de la dite.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil
Approuvé par M. Lecomte au Conseil il est

Président D'apprécier la dite proposition.

Sommaire une communication de M. P. Degiac
au sujet de sa réclamation au montant de
\$ 236 contre M. John Guilan, les entrepreneurs de
la bibliothèque civique.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil
Approuvé par M. Lecomte au Conseil il est

Président De référer la résolution du Bureau, en
date du 11 août dernier, à l'effet de donner
instructions au Trésorier de la dite de retourner
la dite somme de \$ 230, sur le montant qui se
trouve en l'entrepreneur de la bibliothèque.

Sommaire un rapport du Surintendant de Mandon
en réponse à une communication de M. D. Robillard
qui désire louer un local à provision dans le marché
St. Jean Baptiste.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil
Approuvé par M. Lecomte au Conseil il est

Président D'informer M. Robillard que le dit marché
commence du premier du dit marché St. Jean Bte.

sont actuellement tous loués.

Sommaire le rapport médical de M. Honoré Dupuis
candidat à la position de médecin à l'Asile
sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Président Approuvé par M. Lecomte au Conseil il est
De référer à son Honneur le Maire.

Sommaire trois récépissés de mandats remis par le
Comptable et Auditeur de la dite, au montant
respectif de \$ 2,434.53, 2,796.48, 12,945.72 sur
voix bien certifiées.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil
Approuvé par M. Lecomte au Conseil il est
Président De référer au dit paiement.

Sommaire un rapport de Truissier de la dite, informant
le Bureau qu'il a été parvenu de donner
suite à la résolution du Bureau, en date du
22 septembre courant, concernant le remplacement
du charbon de dépôt de \$ 7,475. de la compagnie
Hart & Adam, en rapport avec le renouvellement par
la fourniture de charbon.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil
Approuvé par M. Lecomte au Conseil il est
Président De référer au département en lui pour discuter.

Sommaire un rapport de Cartier et Auditeurs, liant
mettre au état de crédits votés à date par le
M. Lecomte Cartier.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil
Approuvé par M. Lecomte au Conseil il est

Président De demander à l'ingénieur en chef de compléter
le dossier et de faire rapport d'urgence conformé-
ment à la résolution du Bureau, en date du 13
septembre courant.

Sommaire le rapport de Bibliothécaire de la dite,
concernant le projet de constituer en cette de lecture
certaines salles pour les élèves.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil

Approuvé par M. le Commanche Aubry, il est
 Résolu Que devant le rallye municipale des quartiers
 L'annee et Cote St. Paul, en rallye de la lecture
 et de demander au Conseil de leur vouloir voter
 pour l'aménagement, l'achat de revue, journal
 l'impôt de la revue, etc, la somme de \$ 890.⁰⁰
 et pour le personnel et l'entretien de ces rallyes
 pour les mois de novembre et décembre de la
 présente année, la somme de \$ 240.⁰⁰ faisant
 un total de \$ 1130.⁰⁰

M. le Commanche Villeneuve propose
 Approuvé par M. le Commanche Ross
 Que le Bureau décide de commencer mardi
 le 3 octobre, un série de réunion spéciale, dans
 le but de mettre à l'étude pour en arriver à un
 règlement la question du Tramway.

Qu'à cet effet, le Bureau décide d'inviter les
 divers principaux corps publics de cette ville, nom-
 mément, le Conseil Central de Métiers et du
 Travail, le Board of Trade, le Chamber de
 Commerce et tous autres corps représentatifs
 qui représentent l'élément de travail, des
 commerces et de l'industrie et le public en
 général, à communiquer par écrit, et ce, le
 plus tôt possible aux administrations et établir
 leur vues sur cette question.

Que toutes les réunions qui tiendront le Bureau des
 Commanches, pour discuter la question du tran-
 way soient publiques, et conséquemment que les
 pressés soit adressés à ces délibérations.

Que copies de cette résolution soient envoyées au
 Conseil de Métiers et du Travail, au Board
 of Trade, et au Chamber de Commerce.
 La résolution approuvée sur la proposition de Ross et
 le vote se partageant comme suit:
 Pour M. le Commanche Villeneuve & Ross
 Contre M. le Commanche Aubry.

La proposition de M. le Commanche Villeneuve & Ross est déclarée
 adoptée, et il est
 Résolu En conséquence.

Sur proposition de M. le Commanche Villeneuve
 Approuvé par M. le Commanche Ross, il est
 Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:

Poies	164, 165, 169, 170, 171, 172
Incendie	162-163
Impostion du lait	7
Hygiène	9
Incendiation	79-80, 81
Edifices Municipaux	101, 102
Marchés	20
Parc Mont-Royal	55
Impression	47
Incendiation	82, 83, 84, 85, 86, 87
Parc Mont-Royal	56-57
Impostion du Bâtiment	20
Edifices Municipaux	103-104
Parc Lafontaine	227-228-229-229a 230, 232 233, 234, 235, 236, 237
Pavement	20
Tramway des Commanches	6
Vous (Dir. Nord)	301, 302, 303, 304, 305, 305a 307, 308, 306
" " Est	143-144, 145, 147
" " Ouest	86-87, 88, 89
Equité (Dir. Ouest)	109
Aqueduc	521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530
Asentance Municipale	155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171

La séance est ajournée le 10.22 Au mercredi, le 27 de
 Janvier, 1916

Journalnement
 Ross

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 27 septembre 1916. A. M.

Présents,

M. M. les Commissaires Clary,
Villeneuve
Rose.

En l'absence de Son Honneur le Maire,
M. le Commissaire Rose est appelé à presider.

Les minutes sont lues et approuvées telles qu'elles.

L'effet de la résolution du 12 avril, concernant les
journées de séances, est suspendu par permission au
Bureau de prendre en considération diverses questions
urgentes.

M. le Notaire Beaudin se présente devant le Bureau
au sujet du paiement du prix de vente de certains
lots par M. J. Brennan à la Cité de Montréal
sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Clary, il est
Résolu De donner instruction au Surintendant de la Cité, de
payer à M. Brennan le prix de vente de lots en
question, sur la direction de département en Loi.

Survenir un ordre de l'Honorable Juge Panneton,
de déposer entre les mains du Secrétaire de la
Commission d'Enquête, sur l'achat de la
propriété de la rue Drolet un montant de \$3,000,
pour déposer le dépense de ladite commission
d'enquête, conformément à l'article 595 du Statut
Révisé de la Province de Québec (1909)

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Clary, il est
Résolu De donner instruction au Surintendant de la Cité,
de payer ladite somme de \$3,000. en fonds de réserve.

Survenir un ordre de l'Honorable Juge Panneton, de
déposer entre les mains du Secrétaire de la Com-
mission d'Enquête, sur le séquestre de quelques
Bordaux un montant de \$2,000. conformé-
ment à l'article 595 du Statut Révisé de la
Province de Québec (1909).

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Clary, il est
Résolu De donner instruction au Surintendant de la Cité de
payer ladite somme de \$2,000. en fonds de réserve.

Survenir une communication de la compagnie St. Lau-
rence Blvd. Land, concernant l'achat d'un terrain
situé au coin du Boulevard St. Laurent et du
Boulevard Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Clary, il est
Résolu De donner la "St. Lawrence Blvd Land Co." que la
Cité ne peut lui faire une offre pour la vente de ce terrain
et de payer ladite compagnie de tous embourgeoisement
proposés à cet effet.

Survenir une communication de Chalmers Hume de-
mandant une exemption de taxes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Clary, il est
Résolu De référer au Directeur de l'Administration Municipale
pour rapport.

Survenir une communication du Secrétaire de la mu-
nicipalité de Châteauguay, demandant de
donner instruction au Comité de la Direction
de la Voirie de combler un terrain de la commission
avec de la terre provenant de leur avancement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Clary, il est
Résolu De référer à l'ingénieur Surintendant de la Voirie
pour rapport.

Survenir une communication du Club Crozier Drou-
xay, demandant de faire exécuter le terrain munici-

payés en aucun grand nombre que possible.
Sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Resolu De lire la dite communication à l'ingénieur en chef et d'informer le Club Ouvrier Muséum qui la dite fait exécuter le plus grand nombre de travaux possible, avec plus d'avec le intention de bien vouloir s'adresser aux différentes comités de la ville pour obtenir du travail.

Sur une communication de M. J. A. Jones, demandant l'installation d'une lumière au lac Beauport.

Sur proposition de M. Lecomte au Villeneuve. Approuvé par M. Lecomte au Conseil, il est Résolu De s'adresser au Supérieur du département de l'Éclairage, pour rapport d'urgence.

Sur une communication de M. J. Dupont, concernant la proposition qu'il a faite de vendre à la Ville un certain nombre de bœufs pour la construction des égouts.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil. Approuvé par M. Lecomte au Villeneuve, il est Résolu De s'adresser la demande faite à l'ingénieur en chef, de faire rapport sur la proposition de M. Dupont.

Sur une communication de M. J. W. Mc Connell, concernant une réclamation de la compagnie Levee des Bœufs, contre l'entrepreneur de l'usine de filtration.

Sur proposition de M. Lecomte au Villeneuve. Approuvé par M. Lecomte au Conseil, il est Résolu De s'adresser au département en loi, pour rapport.

Sur une communication de Club Ouvrier Saint-Denis Nord, exprimant le vœu que les travaux menés par eux soient exécutés en vitesse.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil. Approuvé par M. Lecomte au Villeneuve, il est Résolu De s'adresser le Club Ouvrier de Saint-Denis Nord, qui suivent la politique adoptée par le Bureau de

Communauté. Depuis une couple d'années la dite somme n'a pas été exécutée de travaux menés par eux, et que ces travaux sont exécutés en vitesse chaque fois qu'ils ont le plus grand nombre de

Sur une communication des administrateurs de la succursale Dagg, permettant à la Ville, de construire un trottoir sur le grand boulevard entre la rue L'Assommoir et la rue Saint-Blas sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Approuvé par M. Lecomte au Villeneuve, il est Résolu De s'adresser la dite communication à l'ingénieur en chef, avec instruction de construire le trottoir en question, dès que les crédits demandés au Conseil pour la construction de trottoirs en briques, auront été votés.

Sur un rapport de Son Honneur le Maire, recommandant la nomination de M. A. Beauchamp, comme assistant-gardeur et chauffeur de Dan Lévesque en remplacement de M. C. Proulx, démissionnaire.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil. Approuvé par M. Lecomte au Villeneuve, il est Résolu De s'adresser la dite recommandation.

Sur une communication de M. J. Dupont, transmettant un relevé de coût de la construction des égouts sur proposition de M. Lecomte au Conseil.

Approuvé par M. Lecomte au Villeneuve, il est Résolu De s'adresser à M. Lecomte au Conseil.

Sur une communication de M. J. Poirer, sollicitant une position d'inspecteur dans le département de l'Inscription.

Sur proposition de M. Lecomte au Conseil. Approuvé par M. Lecomte au Villeneuve, il est Résolu De s'adresser au chef du département de l'Inscription.

Sur une communication de Son Honneur le Maire, en réponse à une interpellation de M. Lecomte au Villeneuve, concernant la visite d'acier à Montréal.

de Son Altesse Royale le Duc de Cornwallis.
sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De déposer aux archives.

Soumis une communication de M. Adame St.
A. Pédard, concernant l'offre qu'il a faite
à la Ville de vendre un terrain situé au coin de
rue Beaubien et Fulham.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Villeneuve.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur
de la Voie, sur la demande faite par le Compagnon
de Silphène Bell, pour obtenir l'autorisation
de continuer de conduire saiterains dans la rue
Gloss.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre à la Commission de Services Élec-
triques pour rapport.

Soumis une communication de M. le Commissaire
Ross, transmettant un rapport du Chef Adjoint
du département des Incendies, en réponse à une
interpellation de M. l'échevin Lacroix, qui a signalé
au Conseil le fait que le chef de District Mar-
se serait plomant en automobile, dans le
M. U. A.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu De transmettre au Conseil la communication de
M. le Commissaire Ross ainsi que le rapport du
Chef Adjoint du département des Incendies.

Soumis une demande d'inspecteur de M. G. Kelly
Déposé au dossier des demandes d'inspecteur.

Soumis un rapport du département en La. venant
mandant de visiter une réclamation de la compa-

Sturum Pub Buildings Supply au montant de
\$ 715.²⁵

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De approuver ledit rapport, et d'informer la
Compagnie en conséquence.

Soumis un compte de M. J. L. Champagne, huissier, pour
frais de signification in re enquête concernant l'achat des
perforateurs.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'autoriser le paiement de dit compte au montant
de \$ 23.95 à même le fonds de réserve.

Soumis deux séries de mandats vérifiés par le
Contrôleur et Auditeur de la Ville, aux montants
respectifs de \$ 1,670.45, et \$ 18,073.69. suivant listes
certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'approuver les réquisitions suivantes: -
Aiguëde Nos. 531 & 532.
Egouts Div. Ouest. No. 107.
Bâtimens Municipaux No. 100.
Incendies. No. 104.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville,
demandant l'autorisation de payer au Fonds
Patriotique Canadien une somme de \$ 4,053.94
représentant le 3^{ème} versement trimestriel de la
contribution des employés municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'accorder l'autorisation demandée par le
Trésorier.

Soumis un rapport du département en Loi, recommandant de concourir dans un rapport du département des Privilèges, sur une demande de l'École Polytechnique, qui voudrait être exemptée de payer la licence sur les moteurs à gaz, électricité, etc.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. D'approuver le rapport du Surintendant du département des Privilèges, et d'informer le Directeur de l'École Polytechnique en conséquence.

Soumis un rapport du département en Loi, recommandant de payer à M^{rs} Saint-Jacques et Lamothe, une somme de \$36,20 représentant les frais dus suivant jugement de la Cour Supérieure, en date du 12 septembre 1916, juri. la Cité de Montréal appelante, et les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame intimées.

Résolu.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus, ex Fonds de Réserve.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, attirant l'attention du Bureau sur l'opportunité d'uniformiser le taux de cotisation des loyers des institutions de charité et d'enseignements, à la suite de la décision récente dans la cause des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame vs. la Cité.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De transmettre ledit rapport au Conseil, pour références à la Commission de Législation.

Soumise une communication du Secrétaire Trésorier de l'association de l'exposition industrielle de Montréal, en réponse à une demande d'information du Bureau, concernant la subvention de \$10,000 qui fut

payée à la dite association en 1910.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De demander à l'association industrielle de Montréal comment a été employée cette somme de \$10,000. et ce qu'il reste actuellement de cette somme.

Soumis des rapports du Surintendant du département des Privilèges et des Licences, recommandant l'octroi des privilèges suivants: -

Banque Molson, privilège de garder en place une entrée à charbon et un monte-charge sous le trottoir de la rue Hadley.

Privilège de M. M. J. Moreau & al, pour garder en place une route sous le trottoir de la rue St-Louis.

Trust & Loan Co., of Canada, privilège de garder en place une route sous le trottoir de la rue Saint-Jacques.

A. G. Ross, privilège de garder en place deux entrées à charbon sous le trottoir de l'Avenue des Pins Ouest.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De recommander au Conseil l'octroi desdits privilèges.

Soumis un rapport du département en Loi, recommandant le règlement de l'action prise par M. M. Rogand et M. Silverstone vs. la Cité de Montréal.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. D'autoriser le règlement de ladite action, en payant aux demandeurs une somme de \$221,85, avec intérêt à compter du 6 juillet 1916, et à leurs procureurs, M. M. Trihey, Fercovitch

Co. les frais de l'action, soit \$31.45. En Fonds de Réserve.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, demandant d'être autorisé à rayer de ses livres une somme de \$2,095.89, représentant le montant de la taxe d'eau portée à la charge de la Prison de Bordeaux.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver ladite autorisation, sujet à l'approbation du département en Loi.

Soumis un rapport du Surintendant du département des Privilèges déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à une requête de la compagnie "Canadian Oil Co." qui demande la permission d'ériger une enseigne sur un terrain vacant appartenant à la Cité et situé au coin des rues Notre-Dame et Préfontaine.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
D'approuver ledit rapport, et d'informer la Compagnie "Canadian Oil" en conséquence.

Soumis un rapport du département en Loi, concernant une réclamation de M. Martial Hogue, pour une lisière de terrain dont la ci-devant Ville Saint-Louis se serait emparé en 1909, à même le No. de la subd. 250, du village incorporé de la Côte St. Louis.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
De faire rapport au Conseil, recommandant de faire l'acquisition de ladite lisière de terrain, et de payer au réclamant, en règlement une somme de \$211.00

Soumis un rapport du département en Loi, concernant une réclamation de M. Joseph

Hardy, pour une lisière de terrain dont la ci-devant Ville Saint-Louis se serait emparé en 1909, à même le lot No. 11, de la subd. 243, du village incorporé de la Côte Saint-Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu

De faire rapport au Conseil, recommandant de faire l'acquisition de ladite lisière de terrain, et de payer au réclamant, en règlement, une somme de \$211.19.

Soumis un rapport du département en Loi, concernant une réclamation de M. Napoléon Léonard, pour une lisière de terrain dont la ci-devant Ville Saint-Louis se serait emparé en 1909, à même le lot No. 11, de la subd. 257-258-259, Boulevard Saint-Laurent du village incorporé de la Côte Saint-Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu

De faire rapport au Conseil, recommandant de faire l'acquisition de ladite lisière de terrain, et de payer au réclamant en règlement, une somme de \$642.00.

Soumis un rapport du département en Loi, recommandant de rejeter une réclamation de M. Octave Hogue, pour une lisière de terrain situé sur le Boulevard St. Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu

D'approuver ledit rapport et d'informer M. Hogue en conséquence.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, recommandant d'accepter l'offre faite par la Cie. Redpath & Co. Ltd. de céder à la Cité le lot No. 1755, subd. 65 du quartier St-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu

De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter ladite offre.

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeurs transmettant une proposition de la Compagnie Price Waterhouse, relative au projet d'achat de la Montreal Water & Power Company.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,

Résolu

De demander à la Montreal Water & Power Company, si elle consentirait à faire faire une évaluation de son plant, de ses propriétés, etc.

Soumis un rapport du Bibliothécaire informant le Bureau qu'à sa demande, l'Architecte de la Ville lui procurera les services d'une sténographe à partir du 30 septembre courant jusqu'au 11 octobre prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est,

Résolu

D'informer l'Architecte de la Ville à donner suite à la demande du Bibliothécaire de la Ville.

La séance est ajournée à 11 heures, jeudi, le 28 du courant.

Ajournement.

M. Martin

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 28 septembre 1916. A. M.

Présents: - Son Honneur le Maire Martin, Président.
M. M. les Commissaires Villeneuve,
Ainey,
Ross,

La lecture des minutes est suspendue.

Il est

Résolu

Que l'effet de la résolution du 12 avril, 1916, concernant les jours de séances soit suspendu pour permettre la prise en considération de différentes questions urgentes.

Soumise des listes de mandats vérifiées par le Contrôleur et Auditeur de la Ville aux montants respectifs de \$ 10,167.40 et \$ 214.46.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ross, il est,

Résolu

D'en autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,

Résolu

d'approuver les réquisitions suivantes: -

Département de la Voirie, "Nord" Nos. 309-310.
do " do " " Est " No. 146.

Son Honneur le Maire laisse son siège.
M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

Soumise une communication de M. Clarence I. de Sola, au sujet du mur de sa propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,

Résolu

De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumise une communication de M. M. Patenaude, Tessier et Monette, procureur de M. Amidé Noël au sujet d'une réclamation contre la Ville en rapport avec un accident survenu à son fils.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est De référer au département en loi, pour rapport.

Soumise une communication de la St-Lawrence Boulevard Land Co., offrant d'acheter une lieure de terrain située au coin du Boulevard Guin et du Boulevard St. Laurent, au prix de 50¢ le pied.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De faire rapport au Conseil recommandant d'accepter l'offre de 50¢ du pied.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenue le 25 courant, au sujet d'un rapport concernant la passation d'un règlement pour l'administration de la bibliothèque.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est. De mettre ledit extrait au dossier.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est. Que la résolution du bureau en date du 23 courant, au sujet ^{du paiement} d'un compte à M^re L. J. Perron soit rescindé et remplacé par la suivante:

Attendu que les services professionnels rendus à l'Ingénieur en Chef de la Cité, M. G. Janin, par M^re L. J. Perron, en rapport avec l'enquête faite par le bureau des Commissaires sur la rupture de la conduite principale de l'Acqueduc ont été en même temps dans l'intérêt de la Cité: Résolu: - Que le montant des honoraires réclamé par M^re Perron de la succession Janin, savoir \$370.00 soit payé à même le Fonds de Réserve.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant la passation d'un contrat de rétrocession de la propriété, en rapport avec une propriété vendue par la Cité en 1915, et qui appartenait à M. M. Pelland & Frères.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant d'autoriser l'exécution de certaines réparations au plancher en ciment des étaux à poissons du marché Saint-Jean-Baptiste.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est. D'autoriser l'exécution desdits travaux à même le crédit voté pour réparations générales, et de donner instructions au Surintendant des Edifices Municipaux de permettre à M. Audit, employé de son département, de faire ledit travail.

Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, recommandant d'approuver les plans soumis par M. E. J. Coghlin & Co. Limited pour la construction d'une bâtisse temporaire rue Davidson près de la rue Ontario.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est. De faire rapport au Conseil, recommandant d'approuver les dits plans, à condition que la dite bâtisse soit démolie à l'issue de la guerre.

M. le Commissaire Ainey remplace M. P. à la présidence.

Soumis un rapport du service de l'inspection des aliments, pour les mois de mai, juin, juillet & août 1916. Déposé aux archives.

Soumis un rapport du service Médical Municipal, concernant les fonctionnaires municipaux absents du service pour la première quinzaine de septembre. Déposé aux archives.

Soumis un rapport du Service des Maladies Contagieuses, sur la semaine finissant le

23 septembre. Déposé aux archives.

Soumis un rapport du département en Loi, en rapport avec la demande de M. J. Brodsky, pour remise d'amende.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'informer M. Brodsky que le bureau regrette de ne pouvoir se rendre à sa demande.

Soumis un rapport du Directeur du bureau Municipal d'Hygiène, recommandant le paiement à différentes Gouttes de Lait, les montants suivants:-

Bureau Central.	{ Dr. Eugène Gagnon } 200.00
	{ Bureau d'Hygiène }
Immaculée Conception, M ^{me} C. E. Forest.	
	1140 Dehoumier 80.00
Local Council of Women, Miss. Lillian Bender	
	1620 Sherbrooke O. 200.00
University Settlement, M. Arthur Mc Bride	
	179 Dorchester O. 200.00
St. Ann's Clinic	M ^{me} John Gallery.
	162 Young. 100.00

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu D'autoriser le paiement des dites sommes, à même le crédit voté pour Gouttes de Lait.

Soumis des rapports du Surintendant de Police, sur les infractions commises les 10 et 17 septembre contre la loi de l'observance du dimanche.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De transmettre au Département en Loi.

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant l'incorporation de l'association

dite "Garde Dollard Duormeaux".

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
Résolu De faire rapport au Conseil recommandant ladite incorporation.

Soumis un rapport du Surintendant de Police, au sujet de la réclamation de M. Gustave Manseau, pour salaire comme constable, du 3 juin 1915 au 1^{er} janvier 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
Résolu De référer au Département en Loi pour rapport.

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant le vote d'un crédit de \$13,605.50, pour achat d'articles d'uniformes d'hiver pour le département de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme à être imputé comme suit:

Balance disponible sur les salaires et gages	\$ 12,105.50
Contingent	1,500.00

Soumis un rapport du Surintendant de Police, au sujet du paiement de la récompense de \$1,000.

Offerte à toute personne qui fournirait les indications suffisantes pour amener la découverte et l'arrestation des assassins de feu le constable Bourdon, et ce, en rapport avec l'arrestation de Alphonse Foucault, le 21 août 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
Résolu De référer au Département en Loi pour direction.

M. le Maire reprend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu.

De donner instructions aux différents chefs de département à l'effet que les cahiers de charge, devis et formules, pour la demande de soumissions soient faits dans les deux langues.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis de motion qu'à la prochaine réunion du bureau des Commissaires, il proposera la motion suivante:-

Attendu que c'est l'intention des autorités municipales de faciliter de toutes les manières et en aucune occasion, le travail des organisations de secours, pour les fins de la guerre et autres fins charitables;

Attendu que la multiplication des enchères, quêtes spéciales par nos rues et autres organisation du même genre, ont donné lieu à des abus, d'autant plus regrettables qu'ils sont de nature à diminuer la confiance du public pour les appels qui lui sont adressés occasionnellement en faveur de nos œuvres de guerre, ou œuvres de charité en général; qu'il soit

Résolu

qu'à l'avenir les enchères ou toutes autres fêtes de charité pour lequel il sera sollicité publiquement des argent, ne pourront se faire qu'en vertu d'un permis du Bureau des Commissaires, les billets mis en vente à cet effet devant porter les mots: Autorisé par le Bureau des Commissaires

M. le Commissaire Ross laisse son siège

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, que le Contrôleur et Auditeur de la Cité soit prié de faire parvenir le plus tôt possible au Bureau des Commissaires, un état détaillé des montants appropriés, dépensés et disponibles, jusqu'à date, dans les départements de la Voirie et des Egouts, pour l'année 1916, et d'en faire une copie pour chacun des Commissaires.

M. le Commissaire Ainey, donne avis que lors

de la prise en considération de la question du tramways, mardi le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit inséré une clause décrétant que les salaires des mécaniciens (motormen) et conducteurs devront être comme suit.

1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	3 ^{ème} Année	4 ^{ème} Année	5 ^{ème} Année
25¢	27¢	29¢	30¢	31¢

ces taux devant être en vigueur pour une année, après l'octroi d'une nouvelle franchise, et que les augmentations de salaires après cette première année, devant être réglées par arbitrage, et que le salaire de journaliers employés par la dite Compagnie, soit le même que celui fixé par l'échelle des salaires raisonnables payés par la Cité.

M. le Commissaire Ross prend son siège

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramway, mardi, le 3 octobre, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit inséré une clause décrétant que les heures de travail des journaliers et employés de la Compagnie, ne seront pas plus de 9 heures par jour ou de 54 heures par semaine, et que si ces journaliers ou employés sont requis, à raison de nécessité, de travailler un plus grand nombre d'heures, ils seront payés temps et demi, de 6 hrs. P.M. à minuit, temps double de 12 à 7 heures A.M. et également temps double les heures supplémentaires du dimanche.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramways, mardi, le 3 octobre, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, soit inséré une clause décrétant que la Compagnie sera tenue de payer aux ouvriers de métiers qu'elle emploiera, un salaire reconnu et fixé par les unions ouvrières.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramway, mardi le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit inséré une clause décrétant que la Compagnie ne pourra, à l'avenir rétarder les services d'aucun employé, à moins d'avoir été résident de la Cité depuis au moins (3) trois ans.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramway, mardi le 3 octobre, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit inséré une clause décrétant que la Compagnie sera tenue de fabriquer à Montréal tout son matériel.

M. le Commissaire Ross donne avis de motion qu'à la prochaine séance il proposera qu'à partir du 15 octobre au 15 novembre prochain, les chefs des départements et les employés de l'Hotel-de-Ville devront se rapporter pour travailler, durant trois soirs par semaine.

Les heures d'arrivée et de départ de l'Hotel de Ville devant être laissées à la discrétion des chefs de départements qui auront aussi le droit d'exempter les employés de travailler pour de bonnes raisons, pour un ou plusieurs soirs, suivant l'occasion, et que le bureau de perception des taxes soit aussi ouvert le soir au public, pour le paiement des taxes.

M. le Commissaire Ross, donne avis de motion qu'à la prochaine séance du Bureau des Commissaires, il proposera que le Bureau des Commissaires tiennent des séances, le soir, trois fois par semaine à partir de la date à être fixée par le bureau, les dites assemblées devant commencer à 8 heures et se terminer à 10 heures.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs sur l'offre faite par madame D. C. Bowie, à l'effet de vendre à la Ville au prix de \$1.500. soit environ \$0.07 du pied, une lieue de terrain faisant partie du lot No. 16 de la paroisse de la Longue Pointe mesurant 20062 pieds, pour les fins de l'éclaircissement du Boulevard Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

Résolu. De recommander au Conseil l'acceptation de ladite offre.

M. le Maire laisse son siège, et M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

Soumise une communication de M. l'échevin du quartier Hochelaga transmettant un échantillon d'asphalte naturelle de la Alberta Petroleum Co., d'Alberta, et déclarant que cette Compagnie est prête à fournir à la Ville, gratuitement, y compris le transport, un char d'asphalte, à titre d'échantillon, et sans que la Cité assume aucune obligation.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu. De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport et de demander au Département en foi, si la Ville peut accepter l'offre de la Compagnie, d'envoyer un char d'asphalte à titre d'échantillon; étant donné que la Ville a actuellement, avec la Warner Quinlan Asphalt Co. un contrat pour la fourniture d'asphalte, il est en outre

Résolu. De donner instructions au Secrétaire d'écrire à la Ville d'Edmonton, pour savoir si elle a déjà employé cette asphalte, et si elle a donné satisfaction.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, sur l'offre de M. M. E. Jaramée, et Alfred Richard, de vendre à la Cité certaines propriétés sur la rue St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Résolu: Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est, d'informer M. M. Laramie et Richard que la Cité n'entend pas, pour le moment se prévaloir de leur offres.

Soumis un rapport du département en Loi, sur la demande de la Marcell Trust Co. de se faire rembourser un dépôt de \$416.10 qu'elle a déposé en 1913, en rapport avec un permis de construction.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, de donner instructions au Trésorier de la Cité de rembourser à ladite compagnie le montant de \$416.10 qu'elle a payé à la Cité, le 23 décembre 1913.

Soumis un rapport du département en Loi, en réponse à une résolution du bureau, en rapport avec le recouvrement des sommes payées aux arbitres et au secrétaire des arbitres, pour l'expropriation du Boulevard Saint-Joseph.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, de demander au département en Loi, si, dans son opinion, il n'y a pas lieu d'instituer des procédures, pour le recouvrement des sommes qui auraient été payées indûment aux arbitres et au Secrétaire pour l'expropriation du Boulevard Saint-Joseph.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenue le 18 septembre courant, interpellation de M. l'échevin Lamarre, priant le Bureau des Commissaires de dire au Conseil s'il entend étudier l'importante question de l'augmentation constante du coût de la vie, et chercher des remèdes à ce pénible état de choses.

Attendu que "Le Canada" dans son édition du 25 septembre courant, a publié une

entrevue qui aurait été donnée par M. J. E. S. Biron, le Surintendant des Marchés, allant à dire qu'il y a une entente entre certaines personnes pour faire hausser le coût de la vie, et que ces personnes se proposent de prendre des mesures pour l'augmenter davantage.

Résolu: Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est, que le bureau prie le Surintendant des Marchés de faire rapport sur cette question, et que M. l'échevin Lamarre soit informé de la présente décision du bureau.

Résolu: Soumis un rapport du département en Loi, au sujet des lignes homologues sur le Boulevard Crémazie et la rue Lajeunesse. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, de référer à l'ingénieur en Chef, pour savoir s'il serait opportun d'effacer la ligne homologue de la rue Lajeunesse, entre la rue Kelly et le Boulevard Guin.

La séance est ajournée au 29 du courant, à 10.30. A. M.

Gouvernement

M. Manning
Président.

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissaires
Tenue le 29 septembre, 1916. A.M.

Présents: - M. M. les Commissaires Ross,
Villeneuve,
Ainey.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire
Ross est appelé à présider.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au
cours de laquelle Son Honneur le Maire page 647
prend son siège.

M. le Commissaire Villeneuve laisse son siège à
la page 650 et le reprend à la page 657.

Les minutes sont approuvées telles que lues.

Soumises deux séries de mandats vérifiés par
le Contrôleur et Auditeur de la Cité au montant
respectif de \$15,460.15 et de \$7,059.74 suivant listes
certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De autoriser le paiement.

Soumises des communications du Gérant de la
Compagnie de téléphone Bell, demandant la
permission de construire des conduites souterraines
dans les rues Hadley, de Villiers, Jacques Hertel
et l'Avenue Melrose.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

M. l'échevin Lavoie, Mgr. Lepailleur, M. l'Abbé
Thibaudeau, se présentent devant le bureau, au
sujet de l'ouverture des rues Boyce et Sherbrooke,
dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu Que la Ville s'engage à faire immédiatement les travaux
nécessaires pour rendre carrossable les rues Boyce et
Sherbrooke, à la condition que les propriétaires cèdent le
terrain gratuitement, et que Mgr. Lepailleur soit prié de
négocier avec les Révérendes Sœurs de la Providence, pour
obtenir la cession du terrain leur appartenant et nécessaire
à l'ouverture desdites rues Boyce et Sherbrooke, et de
faire rapport à M. le Commissaire Villeneuve du résultat
de ces négociations il est, en outre,

Résolu D'autoriser l'Assistant-Greffier de la Cité, M. Grépeau,
à s'aboucher avec les propriétaires des fermes, pour
obtenir leur consentement à cet arrangement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

Résolu De recommander au Conseil de voter un crédit de
\$2,000. pour payer les frais d'annonces officielles,
impressions de bill de la Cité, et pour les dépenses
de voyage de la délégation du Conseil et du Bureau
des Commissaires, re: amendements à la Charte.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu Que la résolution du bureau, en date du 26 courant,
No. 32322, au sujet de l'aménagement de salles de
lecture, soit amendée en changeant "le montant de
\$890.00 pour achat de revues, etc." par le montant de
\$894.60, et le montant de \$240.85 pour personnel et
entretien des salles, par "le montant de \$380.00, formant
un total de \$1274.60 au lieu de \$1,130.85 et que la
résolution ainsi amendée soit adoptée.

Soumise une communication du Secrétaire de la Cité de
Lachine, au sujet de la demande qui lui a été adressée
de déposer une somme de \$750.00 entre les mains du
Trésorier de la Cité, re: travaux d'améliorations de la
Petite Rivière St-Pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu. De référer au Département en Loi pour rapport d'urgence.

M. le M. Armstrong l'un des directeurs du "Agricultural School," se présente devant le bureau, au sujet de la demande de subvention qu'il a adressée à la Cité. Cette demande est référée à M. M. les Commissaires Villeneuve et Ross et au Contrôleur et Auditeur, pour étude et rapport.

Madame J. Dows se présente devant le bureau, au sujet de la réclamation qu'elle a produite contre la ville, à l'occasion d'un accident dont son mari a été victime.

Cette réclamation est référée à M. M. les Commissaires Villeneuve et Ross pour étude et rapport.

Soumis un rapport conjoint de l'Architecte de la Ville, et du Surintendant des Parcs, recommandant de payer à M. J. B. Boulanger un acompte de \$2,000. sur son contrat, pour la construction d'un chalet de nécessité au Parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

Résolu. D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus à M. J. B. Boulanger.

Soumise une communication de M. T. Abraham, suggérant à la Ville d'établir dans l'un de ses parcs, un jardin pour y faire des expériences de culture.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est. De référer au Surintendant des Parcs pour rapport.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est. Qu'à partir du 2 octobre au 1er novembre prochain, les chefs de départements et les employés de l'Hotel de Ville qui seront désignés par Son Honneur le Maire, devront se rapporter pour travailler durant trois

Résolu

soirs par semaine; les heures d'arrivées et de départ de l'Hotel de Ville devant être laissées à la disposition des chefs de départements qui auront aussi le droit d'exempter des employés de travailler, pour de bonnes raisons, pour un ou plusieurs soirs, suivant l'occasion, et que le Bureau de perception des taxes soit aussi ouvert le soir au public, pour le paiement des taxes, que le Trésorier soit autorisé à requérir les services de tout employé d'un autre département, pour l'aider à faire le travail de son département, sur l'ordre de Son Honneur le Maire.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

Résolu. Attendu que c'est l'intention des autorités municipales de faciliter de toutes les manières et en aucune occasion le travail des organisations de secours, pour les fins de la guerre et autres fins charitables;

Attendu que la multiplicité de euchres, quêtes spéciales par nos rues, et autres organisations du même genre, ont donné lieu à des abus, d'autant plus regrettables qu'ils sont de nature à diminuer la confiance du public pour les appels qui lui sont adressés occasionnellement, en faveur de nos œuvres de guerre ou œuvres de charité en général;

Résolu. De prier le Conseil de passer un règlement ou de soumettre un amendement à la loi hôte, pour qu'à l'avenir les euchres ou toutes autres fêtes de charité pour lesquelles il sera sollicité publiquement des argent, ne pourront se faire qu'en vertu d'un permis du Bureau des Commissaires.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramways, mardi, le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la compagnie et la Ville, il soit inséré une clause décrétant que la Cité aura le droit absolu, sans procédés légaux, de mettre fin à son contrat avec la compagnie, et d'annuler toute franchise accordée à cette dernière, au cas où la dite compagnie ne remplirait pas aucune des conditions de son contrat, la Cité.

pourra dans le cas de telle résiliation de contrat et d'annulation de franchise, prendre à sa charge et opérer à son bénéfice la propriété de la Compagnie, ses lignes, rails, plants et pouvoirs son stock roulant, tous ses travaux souterrains et élevés, etc., pour l'avantage des citoyens, en faisant à ladite Compagnie la valeur intrinsèque (physical value) de telles lignes, rails, plants de pouvoir, etc., sans considérer ces propriétés comme un tout complet (going concern), et sans rien allouer à la Compagnie pour l'achalandage ou profits futurs.

Monsieur le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du Tramways, mardi, le 3 octobre courant, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit inséré une clause décrétant que les taux de transport soient fixés comme suit:-

25 billets verts pour \$1.00. - 6 billets bleus pour 0.25^c

10 " jaunes pour 0.25^c valables entre les heures suivantes: 5 heures A. M. à 8.30 A. M.

11.30 do. A. M. à 1.30 P. M.

4.30 do P. M. à 7.00 P. M.

12 billets rouges pour les écoliers et les apprentis, valables à toutes les heures ou les billets seront acceptés; le tout 10^c en argent de minuit à 5 hrs. A. M. le tout avec privilège de correspondance et que les taux ci-dessus mentionnés soient étendus à toutes les municipalités de l'Île de Montréal, au fur et à mesure qu'elles seront annexées à la Ville de Montréal.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramways, mardi, le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit inséré une clause décrétant que la fréquence du service (frequency of service) sera contrôlé par la Cité, et que des

tramways, en nombre suffisant, devront être mis en opération sur chaque ligne, afin de permettre à tous les passagers d'avoir un siège.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramways, mardi, le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit inséré une clause décrétant que la Cité aura le droit d'ordonner de nouvelles routes, ou de modifier ou de changer les routes existantes, quand dans son opinion ces additions ou changements seront requis dans l'intérêt du public, et ce, sur une simple résolution du Conseil ou sur un ordre du Bureau des Commissaires.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramway, mardi le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit inséré une clause décrétant que quelque soit l'arrangement adopté par la Cité, et approuvé par la Compagnie, tel arrangement ne pourra pas être mis en vigueur avant d'avoir reçu l'approbation des électeurs au moyen d'un vote referendum.

M. le Commissaire Ainey donne avis que lors de la prise en considération de la question du tramway, mardi, le 3 octobre prochain, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Compagnie et la Ville, il soit inséré une clause décrétant que l'enlèvement de la neige et de la glace, dans les rues, où il y existera des voies de tramways, sera faite par la Compagnie et à ses frais et ce, à la satisfaction de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu que le Secrétaire du Bureau des Commissaires invite par écrit, les Maires de Westmount, Outremont, Maisonneuve, Verdun, Montréal-Ouest.

Sault au Recollets, à venir rencontrer les Commissaires de la Cité, dans la salle du Conseil, lundi soir, le 2 octobre, 8 heures p. m. pour communiquer leurs vues sur la question du tramway, et énumérer les besoins les plus urgents de leurs municipalités, au point de vue des communications par tramway avec la métropole.

Le bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues pour la fourniture et l'installation des câbles, etc. et les conduits souterrains dans le district No 6.

Les soumissions suivantes sont reçues:

No.	Soumissionnaires	Dépôts
1	Eng. J. Phillips Electrical Works Ltd.,	\$600.00
2	Northem Electric Co. Ltd.,	610.05

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est résolu que les dites soumissions soient référées au Surintendant du département de l'éclairage et au Département en loi pour tabulation et rapport, et que les chèques de dépôts les accompagnant soient remis au Trésorier de la Cité.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité recommandant que M. Rodolphe Picard soit nommé temporairement collecteur pour faire le travail de M. Azarias Alarie, dans le quartier Hochelaga.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve appuyé par M. le Commissaire Ross, il est résolu que M. Rodolphe Picard soit nommé temporairement collecteur au salaire de \$ 300.00 par année en plus du pourcentage régulier sur le montant de la perception des taxes.

M. Azarias Alarie devant retirer une égale somme de \$ 300.00 jusqu'à nouvel ordre.

La séance est ajournée à 3 heures p. m. ce jour.

Ajournement

In mailing

Président.

Procès Verbal d'une séance du Bureau des
Commissaires

Tenue le 29 septembre 1916.
P.M.

Son Honneur le Maire Martin, Président
M. M. les Commissaires Ainey, Ross.

L'effet de la résolution du 12 avril, concernant les
jours de séance, est suspendu, pour permettre
de prendre en considération diverses questions
urgentes.

Soumis le rapport de l'Inspecteur de tramways
pour la semaine finissant le 16 septembre 1916.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey,
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

Résolu

De déposer aux archives.

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en
Chef, recommandant la construction d'un égout
de 2 x 3 sur l'avenue Meese, entre la rue Notre-
Dame et le fleuve, au coût de \$3,700.00.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu

De recommander au Conseil le vote de ladite
somme de \$3,700.00 pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport du Député-Ingenieur en
Chef, recommandant la construction d'un
égout en tuile dans la rue Bellerive, entre
les rues Mercier et Lebrun, au coût de \$850.00.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross,
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu

De recommander au Conseil le vote d'une
somme de \$850.00, pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport de l'Ingenieur-Surintendant
de la Voirie, recommandant de faire voter
un crédit de \$750.00 pour changer les
tuyaux à l'eau à certaines intersections de
rues, pour permettre d'exécuter les travaux de

pavage sur la rue Hadley, de l'Avenue de l'église à la rue
Briencourt.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu

De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$750.00
pour les fins ci-dessus.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Soumis une requête de contribuables, demandant de faire
réparer la chaussée de l'avenue Mayfair.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu

De référer à l'Ingenieur en Chef pour rapport d'urgence.

Soumis un rapport de l'Ingenieur Surintendant de la
Voirie, recommandant de permettre à la Montreal Public
Service Corporation, d'ériger des poteaux sur la rue
Marie-Anne, l'Avenue du Parc, l'avenue Fairmount
et la rue Saint-Germain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu

De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport de l'Ingenieur en Chef informant
le Bureau que la Montreal Public Service Corporation
a érigé des poteaux sur la rue Saint-Jotique, avant
d'avoir obtenu l'autorisation de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu

De donner instructions au Notaire de la Ville de protester
la Montreal Public Service Corporation conformément
au rapport de l'Ingenieur en Chef.

Soumis le rapport des Inspecteurs de tramways pour la
semaine finissant le 23 septembre. Déposé aux archives.

Soumis un rapport de l'Ingenieur-Surintendant de la
Voirie, en réponse à une plainte de la Montreal Public
Service Corporation, concernant le déplacement de la
chaîne du trottoir de l'avenue McMill.

College.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est. De transmettre copie dudit rapport à la Montreal Public Service Corporation.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une communication de M. H. Dussault, qui demande que la ville fasse certains travaux de canalisation dans la rue Piedmont, de façon à raccorder son drain privé à l'égout public.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De transmettre copie dudit rapport à M. Dussault.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$11,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lusignan, entre la rue Notre-Dame et la rue Barie et la rue Bassin, à partir du Square Gallery à la rue du Séminaire.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De recommander au Conseil le vote de ladite somme pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport du département en Loi concernant le projet signifié à la Compagnie des tramways, en rapport avec le passage de la rue Sainte-Catherine Est.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De référer à l'Ingénieur en Chef, avec instructions de se conformer aux recommandations contenues dans ledit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voirie, en réponse à une communication

de M. A. Laverque, qui demandait de faire déposer de la terre dans une ruelle située en arrière de la rue Holt.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De transmettre copie dudit rapport à M. Laverque.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voirie, en réponse à une plainte de M. J. Menard, concernant l'établissement d'une ligne homologuée sur sa propriété située sur le chemin de la Côte Saint-Luc.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est. De transmettre copie dudit rapport à M. Menard.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 18 septembre courant, au sujet du permis demandé par la Montreal Light Heat & Power Co., pour la pose de tuyaux dans la ruelle Fortification et dans la rue Dorchester.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est. De prier l'Ingénieur en Chef de fournir les renseignements demandés par le Conseil.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voirie, sur la demande de l'Institution des Sourds-Muets, pour obtenir l'autorisation de construire une voie d'évitement à travers la rue Mile End, au nord de la rue Baby.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est. D'informer les requérants que la Cité n'étant pas propriétaire de cette rue ne peut faire droit à leur requête.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, transmettant l'évaluation des terres de terrains requises pour l'élargissement du Boulevard Saint-Laurent, à partir du tunnel jusqu'à la rue Polette.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
 Résolu: De donner instructions au Président du Bureau des Estimateurs de s'entendre avec les propriétaires mentionnés dans son rapport, en date du 23 septembre, à savoir s'ils accepteraient le montant de son évaluation pour l'expropriation de ces terrains, en vue de la construction de trottoirs sur les deux côtés du Boulevard. Saint-Laurent, et de faire rapport.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 18 septembre courant interpellation de M. l'échevin Blumenthal, au sujet du pavage des rues d'Anguinet, Sainte-Julie et Percault.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.
 Résolu: D'informer M. l'échevin Blumenthal que le Bureau s'emploiera à faire paver de bonne heure le printemps prochain les rues en question.

Soumise une résolution du Conseil, en date du 18 septembre courant, priant le Bureau, d'ordonner à la Compagnie des tramways de réparer ses voies de la rue Wellington, entre la rue McGill et McLeod.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
 Résolu: De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

Soumise une résolution du Conseil, en date du 18 septembre, à l'effet de prier le Bureau de soumettre au Conseil les plans montrant le terrain nécessaire pour le canal de l'aqueduc et pour les boulevards.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
 Résolu: De donner instructions à l'Ingénieur en chef de préparer les plans demandés par le Conseil.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, transmettant une évaluation de la propriété de la Compagnie "Lake of the Woods Milling", pour l'élargissement du tunnel de la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
 Résolu: De prier le Président du Bureau des Estimateurs de s'enquérir auprès de ladite compagnie, pour savoir si elle serait prête à faire une offre de \$31,000. pour sa propriété.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, transmettant un estimé de pavage en macadam asphalté de l'avenue Comaught, entre l'avenue Tronsend et l'avenue Oak.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, il est.
 Résolu: Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est.
 De demander au Conseil un crédit de \$6,483.30 pour l'exécution des travaux ci-dessus, et de prier la Montreal Light Heat & Power, d'installer immédiatement ses conduits dans cette partie de l'avenue Comaught.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, informant le Bureau que M. L. Gagné, employé comme cantonnier dans le quartier Notre-Dame de Grâce, est déceint.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
 Résolu: De déposer le dit rapport aux archives, et de donner instructions à l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie de ne pas remplacer cet employé.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, demandant l'autorisation d'exécuter en régie les travaux de pavage de la rue Hector, entre la rue Sherbrooke et le fleuve, pour lesquels un crédit de \$19,002.16 a été voté par le Conseil le 11 du mois courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
 Résolu: D'accorder l'autorisation demandée par l'Ingénieur

en Chef.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef demandant l'autorisation d'exécuter en régie les travaux suivants:

Trottoirs:

Rues	de	à	Montants,
Normand	Via-à-vis	la nouvelle bâtisse des douanes	\$ 318.00
		plus le montant de pose par le Gouvernement	\$ 3108.00
Platt	Ontario	Vers le nord	\$ 340.00

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
D'accorder l'autorisation demandée par l'Ingénieur en Chef.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie, recommandant de rembourser à M. C. H. Moineau, les montants ci-après mentionnés, représentant les dépôts faits en rapport avec le pavage de certaines rues:-

Rues	de	à	Montants.
Panet	Craig	Notre-Dame	\$ 102.79
Shearer	St-Patrick	Canal Lachine	\$ 196.19

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
D'autoriser le remboursement desdits dépôts.

Soumis un rapport de l'Ingénieur - Surintendant de la Voirie, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la requête de la "Montreal Light Heat & Power Co." qui demande l'autorisation d'ériger un poteau sur le côté est de la rue Banning.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.
D'informer la "Montreal Light Heat & Power Co." en conséquence.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, recommandant de faire voter des crédits pour la préparation des plans requis pour la

construction de tunnels, et l'agrandissement de tunnels.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

Résolu
De recommander au Conseil le vote d'un crédit de \$18,600. pour la préparation des plans nécessaires à l'agrandissement du tunnel de la rue Wellington et à la construction de nouveaux tunnels dans le quartier Notre-Dame de Grâce, dans le quartier Mercier, à l'avenue Papineau et à la rue Atlantique.

Soumis un rapport de l'Ingénieur - Surintendant des Egoûts, informant le bureau que M. R. E. Gillespie ne s'est pas conformé au protêt qui lui a été signifié d'avoir à réparer la fosse sceptique du quartier Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu
De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de procéder à la réparation de la fosse sceptique du quartier Bordeaux, aux dépens de l'entrepreneur M. R. E. Gillespie, le tout sous la direction du département en Loi.

Soumis un rapport du département en Loi, transmettant des avis signifiés par la "Montreal Public Service Corporation, pour la pose de poteaux sur les rues Masson, Saint-Jotique et Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est.

Résolu.
De référer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$8,155.62, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.

Résolu
D'en autoriser le paiement.

Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$10,027.00 pour

le pavage en blocs de granit de la rue Saint-Maurice, à partir de la rue Saint-Henri, au pavage existant.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Ross, il est, de recommander au Conseil le vote de la dite somme pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, recommandant de permettre à la Montreal Public Service Corporation d'ériger des poteaux sur les rues Sherbrooke, Ontario, Demontigny, Dorchester, LaGauchetière et Vitri.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Ross, il est, de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumise une interpellation de M. l'échevin Élie, à l'effet de prier le Bureau de faire exécuter en régie les travaux de pavage des rues Hadley, Mazarin et Jacques-Hertel.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire Ross, il est, d'autoriser l'Ingénieur en Chef à exécuter en régie les travaux de pavage ci-dessus.

Soumise une demande d'emploi de M. A. Lapalme, déposée au dossier des demandes d'emploi de la bibliothèque.

M. le Commissaire Ross, laisse son siège.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, d'approuver la réquisition suivante: - Voirie division Nord. No. 254.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$24,200. pour terminer le pavage de la rue Notre-Dame, dans le

quartier Mercier.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, de recommander au Conseil le vote de la dite somme pour les fins ci-dessus.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, transmettant un état des valeurs imposables et non imposables, d'après le rôle d'évaluation pour l'année 1916-1917.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, de déposer ledit rapport au dossier du budget.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, demandant que le rôle fait le 23 juillet 1916, pour la construction d'un trottoir sur la rue Cardinal, en face de la propriété de la "Dominion Chemical & Fuel Co.", soit corrigé en retranchant la somme de \$15.26 qui a déjà été chargée à cette Compagnie dans un rôle préparé le 1^{er} juin 1914.

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, d'autoriser le Président du Bureau des Estimateurs à effacer cette somme de \$15.26 du rôle fait le 23 juillet 1916.

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, recommandant de vendre à la Dominion Iron & Wrecking Ltd., d'un vieux moteur, pour la somme de \$25.00

Résolu
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est, de recommander au Conseil d'autoriser la vente en question.

Soumis un rapport du département en loi, avisant le bureau de ne pas accepter la proposition faite par la Compagnie "Hartt & Adair", de substituer à son chèque de dépôt de \$7,475.00, deux autres chèques, dont l'un signé par M. M. J. O. Labrecque & Co.,

au montant de \$2,520.00 et l'autre signé par M. M. Hartt & Adair, au montant de \$4,955.00.
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
 Résolu de rescinder la résolution du Bureau, en date du 22 septembre 1916, et de donner instructions au Trésorier de retourner les deux chèques en question à la compagnie "Hartt & Adair".

Soumis un rapport du département en Loi, concernant la mise à la retraite de M. M. Cusack, du département du Trésorier.
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
 Résolu de référer au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène pour rapport.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, recommandant de référer au Directeur de l'Assistance Municipale la requête de M. l'Abbi S. Dubois, qui demande d'allouer aux maisons Sainte-Marthe et Saint-Joseph une part de la taxe du Sou du Pauvre.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
 Résolu de référer au Directeur de l'Assistance Municipale.

Soumis des rapports du Surintendant du département des Privilèges et des Licences, recommandant l'octroi des privilèges suivants:-
 Bank of British North America, privilège de garder en place une entrée à charbon, sous le trottoir de la rue Saint-Jacques;

Montreal General Hospital, privilège de garder en place un conduit souterrain à travers la rue LaGauchetière.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
 Résolu de recommander au Conseil l'octroi desdits privilèges.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, transmettant une requête des évaluateurs et des commis qui demandent la remise de leurs dépenses faites lors de la préparation des rôles.
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
 Résolu de recommander au Conseil de voter un crédit de \$800.50, pour payer aux évaluateurs et à leurs commis, les dépenses qui leur sont occasionnées par le travail de la préparation des rôles.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, transmettant un rôle corrigé, en rapport avec la construction d'un trottoir sur la rue Notre Dame Est, dans le quartier Mercier.
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
 Résolu d'autoriser le Président du Bureau des Estimateurs à faire audit rôle le changement nécessaire, et de charger à la Cité une somme de \$16.50.

Soumis le dossier concernant la vente d'un certain nombre de voitures, que la Ville n'utilise pas.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est,
 Résolu que la résolution du bureau, en date du 1er septembre, à l'effet de donner instructions au Surintendant des achats et des ventes de rendre à l'enchère les voitures en question, soit reconsidérée et annulée.

Soumis le dossier, concernant la cession des rues traversant la propriété de la Montreal City Land, dans le quartier Mercier.
 Considération différée à l'assemblée de lundi, le 2 octobre, à 10.30 heures. A. M.

La séance est ajournée à 10.30 hrs. A. M. lundi le 2 octobre.

Ajournement
 M. Maury

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 2 octobre 1916. A. M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. M. A. P. P. P.
M. M. les Commissaires: Ross,
Ainsy

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au cours de laquelle M. le Commissaire Villeneuve prend son siège (page 670.)

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu Que les minutes soient amendées, en changeant dans la résolution se rapportant aux enchères, page 670 les mots "en vertu d'un permis du Bureau des Commissaires" par ceux de "en vertu d'un permis de Son Honneur le Maire", et en insérant dans la dite minute la démission de M. le Commissaire Villeneuve sur la résolution concernant l'exécution en régie des travaux de passage des rues Shadley, Maguire et Jacques Nute, et qui ainsi amendées elle soient approuvées.

À la suggestion de Son Honneur le Maire, il est Résolu De commencer l'étude du budget, mardi le 3 du courant à 8 heures. Il est notifié le chef de département à l'exception des départements de Travaux Publics, de la Police et du Incendie.

Soumis une communication de M. H. P. Dujin au sujet du contrat intervenu entre M. William Dujin et la Cité, concernant l'achat d'un terrain de terrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Résolu De référer au département en loi. Et M. le Commissaire Villeneuve.

Soumis une communication de la Compagnie Drummond Mc Call, au sujet des soumissions reçues pour l'achat de compteurs.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Résolu De informer ladite compagnie que cette question est sous considération.

Soumis une communication de M. J. W. Mc Connell, au sujet de la fourniture de sable, par M. J. Ayreman.

Déposé aux archives.

Soumis une communication de M. M. Thibault Lévesque et Filz, au sujet des soumissions reçues pour la construction de trottoirs dans le pont Laclaire.

Résolu De informer que la question est sous considération.

Son Honneur le Maire laisse son siège, pour aller en coupie à son bureau M. Huntley Drummond.

M. M. et

Soumis un rapport de l'Architecte Bayette, attirant l'attention du Bureau sur le fait qu'un poteau, appartenant à la Montreal Light Heat & Power Co. se trouve placé au milieu du trottoir au coin des rues Montcalm et Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De demander au Département des Travaux Publics de s'entendre avec la Compagnie pour qu'elle mette un poteau dans le chemin du trottoir.

Soumis une communication de M. Louis Marchand demandant la construction d'un trottoir sur la rue Derloze.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumis une communication de M. H. F. J. au sujet des renseignements demandés par les ingénieurs, concernant l'Académie.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M^o l'homme aux Anes, il est
Résolu De donner instruction à l'ingénieur en chef de
fournir les renseignements demandés immédiatement

Soumission communication de M^o W. Bartkling, d.
mandant le plan de plan de rue de rue Droite.
Sur proposition de M^o l'homme aux Villeneuve.

Approuvé par M^o l'homme aux Anes, il est
Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumission communication de M^o George S. Vander-
hill, offrant ses services en rapport avec le tracé
de l'Ague des.

Sur proposition de M^o l'homme aux Villeneuve.
Approuvé par M^o l'homme aux Anes, il est

Résolu De référer à M^o l'homme aux Côté.

Soumission une enveloppe fermée, marquée soumission pour
l'installation of cables etc.

Sur proposition de M^o l'homme aux Villeneuve.
Approuvé par M^o l'homme aux Anes, il est

Résolu D'attribuer le Secours à soumission l'aditi enveloppe
et à renvoyer le chèque de dépôt, si il y en a, au
soumissionnaire.

Soumission communication de M^o W. Chan. Thoy.
offrant ses services, comme ingénieur, pour
la construction de ponts.

Sur proposition de M^o l'homme aux Villeneuve.
Approuvé par M^o l'homme aux Anes, il est

Résolu De référer à M^o l'homme aux Côté.

Soumission communication de la corporation des
Hygiène du District de Montréal, en faveur de M^o
Louis Perrin.

Sur proposition de M^o l'homme aux Villeneuve.
Approuvé par M^o l'homme aux Anes, il est

Résolu De référer au Surintendant de la Cité.

Soumission une requête de citoyen, en faveur de la no-
mination de M^o Louis D. Caron, au poste de contre-

maître.

Sur proposition de M^o l'homme aux Villeneuve.

Approuvé par M^o l'homme aux Anes, il est
Résolu De référer à l'ingénieur en chef

Soumission communication de M^o W. D. Bailli, de-
mandant de fournir l'eau aux résidents du Boulevard
Rosemont.

Sur proposition de M^o l'homme aux Villeneuve

Approuvé par M^o l'homme aux Anes, il est
Résolu De référer à l'ingénieur en chef

Soumission communication de M^o D. Robillard, au
sujet de l'exploitation de itaux à poisson, du Mar-
ché saint Jean Baptiste

Sur proposition de M^o l'homme aux Anes,

Approuvé par M^o l'homme aux Villeneuve, il est
Résolu De référer au Surintendant de M^o arches, pour rapport.

Sur proposition de M^o l'homme aux Villeneuve.

Approuvé par M^o l'homme aux Anes, il est
Résolu D'Approuver les requêtes suivantes:

Vous - Des. Est	700-148
Écrits de de	59
Mari de Nord	311
Écrits de Ouest	111-112.
Écrits de Nord	60.
Ague des	533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548.

Parce Que Lafontaine 238.

Soumission de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur
de la Cité, au montant total de \$ 19,262⁰⁰ suivant
liste ci-jointe.

Sur proposition de M^o l'homme aux Villeneuve.

Approuvé par M^o l'homme aux Anes, il est
Résolu D'ent autoriser le paiement.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

Soumission communication de l'arche Paroisse de la

parons du Saint-Enfant-Jésus, demandant l'usage de la salle de l'ancien hôtel de Ville de la Ville Saint-Louis, pour y donner de soupes d'hiver.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est résolu de donner que le quartier est sans considération.

Sur une communication de M. Louis Marchand demandant la construction d'un trottoir sur le rue Baby.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est résolu de l'ingénieur en chef pour rapport.

Le Contrôleur et Auditeur de la Ville soumet au Bureau que l'ingénieur en chef a refusé d'approuver un compte de \$ 2160.⁰⁰ de la Villerey Quarry Co. pour fourniture de pierre et de remplir le mandat nécessaire.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est résolu de révoquer le mandat.

Sur un rapport de l'Architecte de la Ville, en réponse à une lettre de M. J. A. Veary, concernant la construction d'une salle adjacente à l'église St. Barthélemy.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est résolu de transmettre copie dudit rapport à M. Veary.

Sur un compte de l'Alliance Musicale de Montréal, au montant de \$ 200.⁰⁰ pour concert donné au Parc Lafontaine.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est résolu de l'ingénieur en chef pour rapport.

Sur un rapport du Député-Ingénieur en chef, recommandant la construction d'un trottoir en ciment sur le côté sud de la rue Beaubien, entre les rues St. Charles

et de la Roche, au bout, total de \$ 2.755.⁰⁰ par y compris moitié par la Ville et moitié par les propriétaires. Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est résolu de recommander au Conseil le vote de ledit somme pour la fin de l'année.

Sur un rapport du Surintendant de l'achat de chevaux, recommandant la vente à l'enchère du cheval No. 253 du Département de l'Incendie, qui est impropre au service.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est résolu d'approuver ledit rapport.

Sur une demande d'emploi de M. Paul Dupont comme contremaitre à la Bibliothèque.

Dupont a donné sa demande d'emploi de la Bibliothèque.

Sur une demande d'emploi de M. A. Godeau, comme Tailleur.

Dupont a donné sa demande d'emploi.

Interpellation.

de M. Lacomme au Conseil.

M. Lacomme au Conseil voudrait-il lui faire ce Bureau sur la suggestion qui a été faite aux réunions du Bureau des Commisaires, tenue le jeudi le 21 septembre et vendredi le 29 relativement aux conditions d'un renouvellement de franchise à la Montreal Tramway Company représentant la demande ou suggestion qui doit former le Conseil de Montréal et du Travail dont il a été fait partie, ou lui en répondre à l'invitation qui lui a été faite, le Conseil doit recevoir présentement d'autres suggestions à ce sujet.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil.

Approuvé par M. Lacomme au Conseil. Il est résolu que le Secrétaire du Bureau receive instructions de ceux en même temps aux Villes suivantes: Detroit, Cleveland, Buffalo, Boston, Cincinnati, St. Louis

Pittsburgh, Baltimore, St. Paul, Minneapolis, Milwaukee, pour savoir quel pourcentage en ville perçoivent les compagnies de tr. actives ibo. qui opèrent dans leurs limites, et tout faire la même chose par ces renseignements.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est résolu de demander au Président du Bureau des Estimations de fournir au Bureau des Communes, sur le plus bref délai possible, la dernière évaluation municipale de la propriété Trarvel, située au coin nord-est du rue Crémieux et Lapeinière (cadastre Nos. 275-276-277).

M. le Commissaire Villeneuve donne avis que à la prochaine séance du Bureau, devant être tenue mardi le 3 Octobre courant, il proposera la motion suivante:

"Attendu que l'affichage qui se fait sur les murailles des bureaux ou édifices commerciaux quelconques a pour effet de nuire à l'embellissement et de déparer sur aspect en général

Attendu que cette tendance à se servir des murs vides des maisons pour annoncer des produits s'accroît tous les jours.

Que le Comité de Législation soit prié de passer un amendement à la loi qui prohibe ce mode de publicité.

M. le Commissaire Amey donne avis que, lors de la prise en considération de la question des tramways, mardi le 3 octobre, il proposera une motion à l'effet que dans le contrat à intervenir entre la Ville et la compagnie des Tramways, il soit intercalé une clause à l'effet que ladite compagnie fera à la Ville, durant toute la période de ce contrat, le premier lundi de chaque mois, le pourcentage suivant sur le résultat brut provenant des taxes de transport payées par les voyageurs du transport du fret, des taxes d'express, de transport

des courriers de annonces dans les voitures, et de toutes autres sources de coulant du trafic obtenu par l'opération de ce ligne saisi:

Sur toute recette brute jusqu'à \$1,000,000. par an	8%
Entre \$1,000,000. et \$1,500,000.	10%
" 1,500,000. et 2,000,000.	12%
" 2,000,000 et 3,000,000.	15%
Sur toute recette brute dépassant \$3,000,000.	25%

M. le Commissaire Amey donne avis que lors de la prise en considération de la question des tramways, mardi le 3 octobre, il proposera une motion à l'effet que dans le contrat à intervenir entre la Ville et la compagnie des Tramways il soit intercalé une clause stipulant "Qu'aux fins de faciliter l'acquisition par la Ville des voies ferrées, ainsi que des immeubles et dépendances du matériel, des voitures de la compagnie et de tout ce qui est nécessaire à l'exploitation desdites voies ferrées, il est urgent de procéder immédiatement à une évaluation que vous d'expertise des propriétés précitées, pour en établir le prix actuel, afin de permettre qu'il n'y ait ni à intervenir et valuer, lors de la prise de possession par la Ville, au cas où cette dernière prendrait possession ou exproprierait, que la amortissement faite à compter de la date de l'octroi de la nouvelle franchise jusqu'à la date prise de possession.

M. le Commissaire Amey donne avis que lors de la prise en considération de la question des Tramways, Mardi le 3 octobre, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Ville et la Compagnie, il soit intercalé une clause stipulant que la Ville régularisera la vitesse des tramways. Elle les mes. approuvera le appareil de pistolets, le fusantem et le service des tramways et des motrices à être employés par la compagnie contrôlera et régularisera le transport de fret dans les rues et approuvera les taxes de transport du fret et que les revenus de coulant de ce dernier service de voirie être inclus dans le résultat brut de la compagnie sur laquelle la Ville percevra son pourcentage d'après

les conditions fixées dans ce contrat.

M. Lacomme au Conseil donne avis que lors de la prise en considération de la question des tramways, Mardi, le 3 octobre, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Ville et la Compagnie, la clause suivante soit intercalée:

Attendu que les franchises données à la Compagnie de Trambways l'usage des rues publiques de la Cité est le plus important actif et appartient aux citoyens de la Cité constituée et aura la propriété de tous subways, tunnels, et voies issues, et les locataires de la Compagnie opéreront le système de tramway. Dans aucun cas, il ne sera permis à aucune Compagnie d'acquiescer la propriété de la surface d'une rue de la Cité, de toute structure érigée au-dessus d'une rue publique de la Cité d'un tunnel ou subway construit au-dessus d'une rue de la Cité.

M. Lacomme au Conseil, donne avis que lors de la prise en considération de la question des tramways, Mardi, le 3 octobre, il proposera une motion à l'effet que le Bureau des Communes requière immédiatement le service d'expertise par l'avis sur le règlement de la question des tramways.

M. Lacomme au Conseil donne avis que lors de la prise en considération de la question des tramways, mardi, le 3 octobre, il proposera une motion à l'effet que les chefs de département de la Cité soient priés de faire rapport d'urgence sur les difficultés qu'ils éprouvent actuellement en ce qui concerne leur département respectif à faire observer les dispositions du règlement No. 210, et de faire les suggestions qu'ils croient devoir faire à ce sujet.

M. Lacomme au Conseil donne avis que lors de la prise en considération de la question des tramways, mardi, le 3 octobre, il proposera que dans le contrat à intervenir entre la Ville et la Compagnie des Tramways, il soit intercalée une clause stipulant que la Compagnie devra

à son frais et dépens, faire le passage et maintenir en bon état le passage de ses voies, entre-voies et de 18 pouces de chaque côté de ses voies, sur toute les rues pavées en matériaux permanents, et ce, avec le matériel approuvé par la Cité et à la satisfaction de la Cité, que la Compagnie sera responsable de tout accident qui résulterait de ses rails et de ses voies ou à la condition du passage des rues occupées par sa ligne de tramways. Au cas où la Compagnie ne maintiendrait pas en bon état ses voies et le passage, la Cité aura le droit de faire ces travaux aux dépens de la Compagnie.

Le coût de ces travaux sera déduit d'un dépôt de \$50,000.00 qui demeurera permanentement entre les mains de la Cité, et chaque fois que ce dépôt sera ainsi réduit, il devra être rempli par la Compagnie à son chiffre primitif.

M. Lacomme au Conseil donne avis que le prochain séance du Bureau devant être tenue mardi, le 3 octobre courant, il proposera la motion suivante: Que la résolution du Bureau en date du 28 août et du 23 septembre, à l'effet de donner instruction à l'ingénieur-mécanicien en charge des automobiles de faire mettre les armes de la Ville sur les véhicules automobiles de la Cité, soient amendées de façon à faire une exception pour les voitures affectées à l'usage du Surintendant de Police, du Surintendant des Parcs et du Surintendant du département de l'Éclairage.

Soumis un rapport du département en Loi, en réponse à une communication de M. M. Brown, Montgomery et Mc Michael, au sujet de la nuisance causée par la Compagnie des Abattoirs.

Sur proposition de M. Lacomme au Conseil, appuyée par M. Lacomme au Conseil, il est Résolu: De transmettre une copie du rapport du département en Loi à M. M. Brown, Montgomery et Mc Michael en leur avisant que jugement sera rendu bientôt par la Cour d'Appel sur le sujet de prohibition pour contester les jugements rendus par la Cour des Records.

dans différentes causes contre la compagnie des Abit-
tois.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis,
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu Que l'Ingénieur en Chef, sur la rue Châtea-
briand, entre les rues Gordon et Jarry, ait permission
de la Ville, et s'il se recant par opportun de faire pa-
ser cette portion de la rue Châteaubriand.

La séance est terminée à midi le 3 octobre courant
à 11 heures. A. M. C.

Gouvernement M. Marling

Procès verbal d'une Séance Spéciale du Bureau
des Commisaires.

Tenu le 2 octobre 1916 P.M.

Concernant la question des Tramways.

Sont présents:

Son Honneur le Maire M. Martin, Prés.
M. le Commissaire Anis,
Vice-prés.
M. le Commissaire Ross.

Sont aussi présents,

M. le Maire J. L. de Montigny
M. le Maire de Westmount
M. le Maire de Westmount
M. le Maire de Westmount
M. le Maire de Westmount
M. le Maire de Westmount
M. le Maire de Westmount

et Messieurs Wap. Séguin, Sheppard, membres du Con-
sul de Westmount et M. l'échevin M. enard.

Son Honneur le Maire donne lecture d'une communica-
tion de M. le Maire de Westmount qui demandait une
entrevue au Bureau, au sujet de la question des
Tramways.

M. le Maire de Westmount et M. le Maire de
Westmount ont été entendus au cours de la séance
qui précède.

Chacun soumet ses suggestions, et la séance est terminée.

M. Marling

